

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**AVIS D'INTENTION DE
CLASSEMENT D'UN BIEN CULTUREL**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre de la Culture et des Communications du Québec,
M^{me} Agnès MALTAIS, dont l'adresse comme autorité administrative
visée est 225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5, donne
avis à :

FONDATION DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
a/s de Monsieur André MICHEL
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Propriétaire et gardienne du bien culturel ci-après désigné :

La maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des Patriotes
Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, ainsi que le terrain,
connu et désigné comme étant la subdivision TROIS CENT TRENTE
du lot numéro TRENTE-TROIS (33-330) aux plan et livre de renvoi du
cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Hilaire, circonscription
foncière de Rouville.

De son intention de procéder au classement de ce bien culturel pour
les motifs suivants :

Cette démarche vise à protéger la maison que Paul-Émile Borduas
a conçue et habitée, et reconnaître en même temps l'importance du
personnage dans l'histoire contemporaine du Québec.

La ministre de la Culture et des Communications donne également
avis :

QU'elle prendra l'avis de la Commission des biens culturels du
Québec sur l'opportunité de procéder au classement de ce bien
culturel;

QUE toute personne intéressée peut, dans les trente (30) jours de la
transmission du présent avis, faire des représentations auprès de la
Commission des biens culturels du Québec;

QUE si le classement du bien culturel ci-haut désigné se réalise, ce
classement prendra effet à compter de la transmission du présent
avis donné conformément à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q.,
c. B-4);

QUE ce bien est sujet aux dispositions de la Loi sur les biens culturels et plus particulièrement aux articles de ladite loi prévoyant que nul ne peut altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien culturel classé et, s'il s'agit d'un immeuble, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction, sans l'autorisation de la ministre qui prend avis de la Commission des biens culturels du Québec;

QUE nul ne peut aliéner un bien culturel classé ou reconnu sans avoir donné à la ministre un avis écrit préalable d'au moins soixante (60) jours et, dans le cas d'un immeuble, sans avoir transmis copie de cet avis au greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité où il est situé;

QUE l'aliénation doit être notifiée par écrit à la ministre dans les trente (30) jours de son accomplissement;

QUE copie du présent avis d'intention de classement sera publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville;

QUE le présent avis d'intention devient nul et sans effet si l'inscription au Registre des biens culturels n'est pas faite dans un délai d'un an à compter de la date de sa transmission.

Le présent avis d'intention est également adressé à :

Madame Estelle SIMARD
Greffière
LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-HILAIRE
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

et à

Monsieur Pierre BÉLANGER
Secrétaire-trésorier
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE
LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
630, rue Richelieu
Beloil (Québec) J3G 5E8

Signé à Québec, ce 13 avril 2000



AGNÈS MALTAIS
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS

Maison Paul-Émile-Borduas

Type de bien : Immobilier

Thématique(s) : Patrimoine de la modernité

Statut BD : Inscrit au Registre (statut individuel)

Diffusion RPCQ : Oui Diffusion adresse : Oui

Justification de la non-diffusion :

Description

La maison Paul-Émile-Borduas est une résidence de style international construite en 1945. De forme cubique, la demeure compte deux étages sur un soubassement. Le second étage est d'une superficie moindre que le premier, et les deux volumes sont coiffés de toits plats. Les élévations sont dépouillées et rythmées par les pleins et les vides des murs et des ouvertures. La maison Paul-Émile-Borduas est située à proximité de la rivière Richelieu, sur un terrain planté de nombreux arbres, dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire.

Ce bien est classé immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'extérieur et à l'intérieur de l'immeuble, ainsi qu'au terrain.

Données spatiales

Adresses

Région administrative : 16 - Montérégie

MRC : La Vallée-du-Richelieu

Municipalité : Mont-Saint-Hilaire

Communauté métropolitaine : Communauté métropolitaine de Montréal

Circonscription électorale : Borduas

No et odonyme : 621, chemin des Patriotes Nord

Superficie : 250 m²

Cadastre du Québec

Circonscription foncière	Numéro de lot	État
Rouville	1 819 467 (Complet)	Actuel

GPS

<i>Longitude</i>			<i>Latitude</i>			<i>Type coordonnées</i>	<i>Type point</i>	<i>Type datum</i>
-73	11 '	25.926 "	45 °	34 '	47.194 "	GPS	Centroïde	NAD83

Matricules

5703500000000000000000

Gestion des propriétaires

<i>Type</i>	<i>Identifiant</i>	<i>Intervenant</i>	<i>Identifiant</i>	<i>Répondant</i>	<i>Part</i>
Propriétaire	163215	Musée des beaux-arts de Mont-Hilaire	176208	André Michel	

Aliénation - Gestion documentaire (COBA) : 14231-37065

Aliénation - Chaîne de titres

<i>Propriétaire</i>	<i>Date</i>	<i>Type d'aliénation</i>	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Part</i>
	2008-12-15	Avis préalable d'aliénation	Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas	Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire	

Statuts actuels - Sommaire

<i>St. princ.</i>	<i>Statut</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Autorité</i>	<i>Date</i>	<i>Histo.</i>
X	Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	2005-12-01	(1)

• Classement - Immeuble patrimonial (Statut principal)

Autorité : Ministre de la Culture et des Communications

No inscription au Registre : III-331

Gestion doc. (COBA) : 14216-1744572

Terrain protégé : Oui

Bâtiment visé : Extérieur et intérieur

Catégorie de conservation : 2 - Extérieur supérieur
5 - Intérieur supérieur

<i>Date principale</i>	<i>Type</i>	<i>Date</i>
X	Date de signature par le ministre	2005-12-01

Historique du statut

<i>Statut</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Autorité</i>	<i>Date</i>
Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	2005-12-01
Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	2001-04-12

Description légale

Situé sur le lot 1 819 467 du cadastre du Québec.

Valeur patrimoniale

La maison Paul-Émile-Borduas présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique découlant de son association avec le peintre Paul-Émile Borduas (1905-1960), pour qui cette demeure a été construite. Cet artiste a exercé une influence certaine sur le développement des arts et de la pensée au Québec et au Canada. Apprenti du peintre et décorateur d'église Ozias Leduc (1864-1955), Borduas s'inscrit à l'École des beaux-arts de Montréal en 1923. Il poursuit ses études à Paris de 1928 à 1930. Professeur à l'École du meuble de Montréal, il s'intéresse à partir de 1941 à l'art abstrait et devient le chef de file des Automatistes, groupe formé d'artistes dissidents actifs au Québec entre 1941 et 1954. Le 9 août 1948, Borduas et quinze de ses collègues lancent le manifeste « Refus global », considéré comme un document précurseur de la Révolution tranquille des années 1960. Borduas sera frappé d'ostracisme par une certaine élite politique et cléricale. Mis à pied de l'École du meuble, il quitte le Québec pour les États-Unis en 1953; il s'exile à Paris en 1956, où il décède en 1960. L'artiste a possédé la maison de Mont-Saint-Hilaire de 1945 à 1952 et l'a habitée avec sa famille. C'est là qu'il a terminé l'écriture du « Refus global ». Cette maison est ainsi le témoin de l'élaboration de l'un des manifestes les plus marquants de l'histoire du Québec, en plus d'avoir été le lieu de création d'un artiste majeur à une période importante de sa vie.

La maison Paul-Émile-Borduas présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Les plans de cette résidence de style international ont été dessinés par Borduas lui-même. Son père, le voiturier Magloire Borduas, s'est chargé de la construire en 1945. Le style international s'est épanoui à partir des années 1920 et résulte du croisement entre les idées de l'école du Bauhaus en Allemagne et celles des grands architectes de la première moitié du XX^e siècle. En rupture avec la tradition, il se caractérise notamment par la mise en valeur des volumes et des matériaux (béton, acier, verre) ainsi que par des surfaces lisses et sans ornementation. La maison Paul-Émile-Borduas en est une illustration par sa forme cubique, ses façades dépouillées rythmées par les pleins et les vides des murs et des ouvertures, son toit plat et son absence de corniche. À l'intérieur, où l'accent est mis sur les espaces communs, le rez-de-chaussée est consacré aux pièces de jour et le deuxième étage comprend de petites chambres distribuées autour d'une mezzanine. Malgré quelques altérations, la demeure est dans un bon état de conservation. Elle constitue une pièce maîtresse de Paul-Émile Borduas : il s'agit de sa seule oeuvre architecturale, et elle s'inscrit à l'avant-garde du modernisme au Québec.

Source : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2009.

Éléments caractéristiques

Les éléments clés de la maison Paul-Émile-Borduas liés à ses valeurs historique et architecturale comprennent, notamment :

- sa situation en bordure de la rivière Richelieu, sur un terrain paysager;
- son volume, dont le plan rectangulaire à deux étages sur un soubassement, la forme cubique et le toit plat;
- les élévations dépouillées et rythmées par les pleins et les vides des murs et des ouvertures;
- les ouvertures sans mouluration ou autre décoration;
- l'espace intérieur caractérisé par le rez-de-chaussée consacré aux pièces de jour et le deuxième étage regroupant de petites chambres distribuées autour d'une mezzanine.

• Classement - Immeuble patrimonial (Statut antérieur)

Autorité :	Ministre de la Culture et des Communications
No inscription au Registre :	III-331
Gestion doc. (COBA) :	14216-20857
Terrain protégé :	Non
Bâtiment visé :	Extérieur et intérieur

<i>Date principale</i>	<i>Type</i>	<i>Date</i>
X	Date de signature par le ministre	2001-04-12

Motifs

« Maison d'habitation unifamiliale. 1945-1946. Paul-Émile Borduas. Maison de bois à toit plat et de forme cubique. Elle forme un carré de 30 pieds de façade par 32 pieds de côté. Elle compte 2 étages plus un sous-sol. Le rez-de-chaussée est occupé principalement par les pièces de jour et l'étage par les chambres, distribuées autour d'une mezzanine. Ses façades sont dépouillées, sans corniche et seulement percées par des ouvertures sans mouluration ou autre décoration. Le bâtiment de style international se caractérise par une grande sobriété, animée seulement par les pleins et les vides des murs et des ouvertures. Le parement extérieur original en bois a été remplacé par un profilé métallique qui ajoute à la modernité du bâtiment. Le sous-sol aurait servi d'atelier à l'artiste. Il a été modifié plus tard pour être largement ouvert sur la rivière Richelieu. » Extrait de la description du monument historique au registre des biens culturels enregistrée le 5 mai 2001.

« Cette maison conçue et construite par Paul-Émile Borduas lui-même entre 1945 et 1946 s'apparente à l'architecture dite de style international, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XXe siècle. Son classement rend hommage à la mémoire de l'auteur du « Refus Global » publié en 1948 et qui allait marquer la pensée du Québec moderne. » Extrait de l'inscription dans la Gazette officielle signé par la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, le 12 avril 2001.

« ATTENDU QUE Paul-Émile Borduas est un artiste qui a marqué l'histoire de l'art au Québec; ATTENDU QU'il y a lieu de commémorer Borduas et de souligner particulièrement son rôle dans la rédaction, en 1948, du "Refus global";

ATTENDU QUE la maison site au 621, Chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire a été conçue et construite par Borduas, même si elle a subi des modifications par la suite;

ATTENDU QUE Borduas habitait cette maison à l'époque de la rédaction du "Refus global". » Extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission des biens culturels du Québec tenue les 27 et 28 juin 2000.

« ... pour les motifs suivants : Cette démarche vise à protéger la maison que Paul-Émile Borduas a conçue et habitée, et reconnaître en même temps l'importance du personnage dans l'histoire contemporaine du Québec. » Extrait de l'avis d'intention émis par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Agnès Maltais, le 13 avril 2000.

Informations historiques

Catégorie fonctionnelle :	Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines) Services et institutions (Ateliers d'artisans et d'artistes)
Dates :	1945 (Construction) 1972 (Destruction partielle) 1972 (Déménagement)
Période :	Le Québec moderne (1867 à 1960)

Personnes associées

Identifiant	Nom	Lien
7273	Borduas, Paul-Émile (1905-11-01 - 1960-02-21)	Architecte / concepteur(-trice) <-> Architecture / conception [Attesté(e)] Occupant(e) <-> Lieu d'occupation [Attesté(e)]
18662	Borduas, Magloire	Constructeur(-trice) <-> Construction [Attesté(e)]
18661	Campeau, Alphonse	Occupant(e) <-> Lieu d'occupation

Documents bibliographiques

Identifiant	Nom
290218	Commission des biens culturels du Québec. Répertoire des motifs des biens classés et reconnus (document interne). Québec, 2003. s.p.
294227	GAGNON, François-Marc. « Borduas, Paul-Émile ». Université Laval/University of Toronto. Dictionnaire biographique du Canada [En ligne]. http://www.biographi.ca/ (Page consultée le 2007-07-16).
291773	GAGNON, François-Marc. Paul-Émile Borduas, catalogue d'exposition. Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1988. 480 p.
291774	GAGNON, François-Marc. Paul-Émile Borduas. s.l. 1976. 95 p.

Synthèse historique

Cette maison située en bordure de la rivière Richelieu, dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire, a été bâtie en 1945 pour le peintre Paul-Émile Borduas (1905-1960). L'artiste en a dessiné lui-même les plans. Son père, le voiturier Magloire Borduas, s'est chargé des travaux. Borduas s'y est installé avec sa famille l'année de sa construction et a aménagé son atelier dans le sous-sol.

Borduas a exercé une influence certaine sur le développement des arts et de la pensée au Québec et au Canada. Apprenti du peintre et décorateur d'église Ozias Leduc (1864-1955), il s'inscrit à l'École des beaux-arts de Montréal en 1923. Il poursuit ses études à Paris de 1928 à 1930. Professeur à l'École du meuble de Montréal, il s'intéresse à partir de 1941 à

l'art abstrait et devient le chef de file des Automatistes, groupe formé d'artistes dissidents actifs au Québec entre 1941 et 1954.

Le 9 août 1948, Borduas et quinze de ses collègues lancent le « Refus global », considéré comme un document précurseur de la Révolution tranquille des années 1960. C'est dans cette maison qu'il a terminé l'écriture du manifeste. L'artiste sera par la suite frappé d'ostracisme par une certaine élite politique et cléricale du Québec et mis à pied de l'École du meuble.

En 1951, Borduas se sépare de sa famille. L'année suivante, il vend tous ses biens incluant sa maison. Au printemps de 1952, il demeure chez l'un de ses frères avant de quitter le Québec pour les États-Unis en 1953. Il s'exile à Paris en 1956, où il décède en 1960.

La maison est achetée par le docteur Alphonse Campeau et son épouse en 1952. Ce couple en sera l'unique propriétaire pendant plus de 40 ans.

En 1972, l'édifice est déplacé d'une vingtaine de mètres et posé sur un nouveau solage, en raison d'un problème de fondations relié à la présence d'un cours d'eau souterrain. Ce déplacement entraîne la disparition de l'atelier. Au fil des ans, la demeure subit quelques modifications. Par exemple, le revêtement de bois initial est remplacé par un parement métallique s'en inspirant.

La Fondation de la maison Paul-Émile-Borduas acquiert la propriété en 1999.

La maison Paul-Émile-Borduas est classée en 2001. Le classement est repris en 2005 en raison d'une erreur procédurale. Depuis son acquisition par la Fondation, la maison est mise en valeur et accueille des expositions temporaires d'artistes de la région.

Inventaires associés

- **Liste des immeubles de la MRC de la Vallée-du-Richelieu qui répondent aux conditions d'admissibilité du PSMMPI (volet 1a) (2021 - 2024)**

Évaluation / Inspection

Note : Supérieure

- **Portrait des immeubles et des sites patrimoniaux classés (2021 - 2022)**

- **Tournée d'inspection des biens patrimoniaux classés (2021) (2021)**

Évaluation / Inspection

Note : insp.

Évaluation / Inspection : Annabelle Truong, 2021-07-26

- **Tournée d'inspection des biens patrimoniaux classés (2016) (2016)**

Évaluation / Inspection

Note : insp.

Évaluation / Inspection : Annie Tétreault, 2016-06-09

Données descriptives

État physique : Bon

État d'authenticité : Passable

État physique : bon

- Toutes les fenêtres sont dans un état passable, sauf les portes patio à l'arrière qui sont dans un très bon état.
- murs extérieurs revêtus de métal dans un bon état

FAÇADE AVANT

- Les fenêtres sont dans un état passable. La peinture s'écaille et le bois s'effrite
- Le béton sous l'escalier est dans un état passable. Présence de rouille et béton noirci

FAÇADE LATÉRALE GAUCHE

- Généralement en bon état. Les fenêtres sont dans un état passable
- Fissures au niveau des fondations

FAÇADE ARRIÈRE

- En bon état

FAÇADE LATÉRALE DROITE

- Bois des fenêtres en mauvais état
- Le crépi se détache légèrement au niveau des fondations
- Toiture/gouttière noircie

État physique intérieur : excellent

Sous-sol : lieu d'exposition temporaire pour les artistes

RDC : lieu d'exposition permanent

Mezzanine : 2 pièces fermées et un espace ouvert sur le rdc avec téléviseur et chaises

Murs, escaliers et planchers en excellent état.

Plan au sol : Rectangulaire

Nombre d'étages : 2

Groupement : Détaché

Matériaux structuraux : Indéterminé

Saillies : Escalier
Galerie

Ornementation : Parapet

Typologie formelle : Architecture moderne

Fondations - matériaux

État

Béton	Bon
-------	-----

<i>Toit - forme</i>		<i>Matériau dominant</i>	<i>État</i>
		Composite, multicouche	Bon

<i>Porte principale</i>	<i>Type de porte</i>	<i>Sous-type</i>	<i>État</i>
	bois, à panneaux et vitrage	à battants	Bon
	contemporaine	à battants	Bon
	contemporaine	à battants	Bon
X	contemporaine	à battants	Passable
	contemporaine	coulissante	Bon

<i>Fenêtres - forme</i>	<i>Type</i>	<i>État</i>
en bandeau	Basculante	Bon
en bandeau	Basculante	Passable
en bandeau	Basculante	Passable
Rectangulaire	À battants, à moyens ou grands carreaux	Passable
Rectangulaire	À battants, à moyens ou grands carreaux	Passable
Rectangulaire	À battants, à moyens ou grands carreaux	Bon
Rectangulaire	À battants, à moyens ou grands carreaux	Bon
Rectangulaire	Porte-fenêtre	Bon

Documents multimédias

Documents (1)

Maison Paul-Émile-Borduas. Avis de catégorisation / © Ministère de la Culture et des Communications 2023

Liens externes (1)

maisonpeborduas.iquebec.com / <http://maisonpeborduas.iquebec.com/>

Images (15)



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue avant

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue arrière en angle

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue générale

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue d'angle

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue intérieure

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue avant

Annabelle Truong 2021, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue avant

Annie Tétreault 2016, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue arrière

Annie Tétreault 2016, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue intérieure

Annie Tétreault 2016, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Autre vue d'angle

Annie Tétreault 2016, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue d'angle

Annie Tétreault 2016, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue avant

Marie-Soleil Brosseau 2012, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue avant

Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue arrière

Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications



Maison Paul-Émile-Borduas. Vue arrière

Marie-Soleil Brosseau 2012, © Ministère de la Culture et des Communications

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**AVIS DE CLASSEMENT
D'UN BIEN CULTUREL**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
621, CHEMIN DES PATRIOTES
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre d'État à la Culture et aux Communications du Québec,
M^{me} Diane LEMIEUX, dont l'adresse comme autorité administrative
visée est le 225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5,
donne avis à :

FONDATION DE LA MAISON
PAUL-ÉMILE-BORDUAS
a/s de Monsieur André MICHEL
Président
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

La maison Paul-Émile-Borduas sise au 621, chemin des Patriotes
Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, ainsi que le terrain
connu et désigné comme étant la subdivision TROIS CENT
TRENTÉ du lot numéro TRENTÉ-TROIS (33-330) aux plan et livre
de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Hilaire,
circonscription foncière de Rouville.

QU'après avis de la Commission des biens culturels du Québec et
en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les biens
culturels (L.R.Q., c. B-4), le bien culturel désigné a été inscrit au
Registre des biens culturels;

QUE l'inscription au Registre des biens culturels a été faite en date
du 12 avril 2001, sous le numéro de dossier III-331 dans la
catégorie MONUMENT HISTORIQUE et confère à ce bien culturel,
dont vous êtes propriétaire, le statut de bien culturel classé;

QUE ce bien est sujet aux dispositions de la Loi et plus particulièrement aux articles prévoyant qu'un bien culturel classé ne peut être altéré, restauré, réparé, modifié de quelque façon ou démoli en tout ou en partie, déplacé ou utilisé comme adossement à une construction, sans l'autorisation de la ministre qui prend l'avis de la Commission des biens culturels du Québec;

QUE nul ne peut aliéner un bien culturel classé sans avoir donné à la ministre un avis écrit préalable d'au moins soixante (60) jours, et en transmettre copie au greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité où est situé ce bien culturel;

QUE nul ne peut, sans l'autorisation de la ministre qui prend l'avis de la Commission des biens culturels du Québec, aliéner un bien culturel classé en faveur d'un gouvernement, y compris ses ministères et organismes, autres que le gouvernement du Québec, d'une personne physique qui n'a pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au sens de la Loi sur l'immigration (Lois révisées du Canada (1985), chapitre I-2) ou d'une personne morale dont le principal établissement n'est pas situé au Québec;

QUE l'aliénation doit être notifiée par écrit à la ministre dans les trente (30) jours de son accomplissement;

QUE toute personne qui devient propriétaire d'un bien culturel classé par succession légale ou testamentaire doit, au plus tard soixante (60) jours après cette mise en possession, en donner avis à la ministre, laquelle, dans le cas d'un immeuble, en transmet copie au greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité où il est situé;

QUE les effets de classement suivent le bien culturel tant que ce bien n'a pas été déclassé;

QUE ce classement prend effet à compter du 13 avril 2000, date où l'avis d'intention de la ministre de procéder au classement du bien culturel ci-haut décrit vous fut transmis;

QUE copie du présent avis de classement sera publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville.

Le présent avis est également adressé à :

Madame Estelle SIMARD
Greffière
MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-HILAIRE
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

et à

Monsieur Pierre BÉLANGER
Secrétaire-trésorier
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
630, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E8

Signé à Québec, ce 12 avril 2001



DIANE LEMIEUX
MINISTRE D'ÉTAT À LA CULTURE
ET AUX COMMUNICATIONS

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE DÉCLASSEMENT
ET DE CLASSEMENT**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre de la Culture et des Communications,
M^{me} Line Beauchamp, dont l'adresse comme autorité administrative est
le 225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5, donne avis à



Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

Un terrain connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT
CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SIX
(1 819 466) du cadastre du Québec, circonscription foncière de
Rouville.

Et à

LA FONDATION DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-
BORDUAS
a/s de Monsieur André MICHEL
Président
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

La maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des
Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, et son
terrain, connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT CENT
DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (1 819 467)
du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville.

QUE le classement de la maison Paul-Émile-Borduas, publié au Bureau
de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville le
11 mai 2001 sous le numéro 258121, a été enregistré sous le mauvais
numéro de lot;

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les biens
culturels (L.R.Q., ch. B-4), le premier bien désigné est déclassé, tandis
que le second est classé, de manière à ce que le classement porte
réellement sur la maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des
Patriotes Nord, et son terrain (lot 1 819 467);

QUE l'inscription au Registre des biens culturels de ce classement et de ce déclassement a été faite en date du 1^{er} décembre 2005 sous le numéro de dossier III-331 dans la catégorie MONUMENT HISTORIQUE et retire au premier bien le statut de bien culturel tandis qu'elle confère au second le statut de monument historique classé;

QUE le premier bien n'est plus sujet aux dispositions de la Loi sur les biens culturels;

QUE le second bien, soit la maison Paul-Émile-Borduas, est sujet aux dispositions de la Loi ayant trait à un bien culturel classé et plus particulièrement aux articles prévoyant que tout bien culturel classé doit être conservé en bon état;

QUE ce déclassement et ce classement prennent effet à compter du 31 mars 2005, date où l'avis d'intention de la ministre fut transmis;

QUE copie du présent avis de déclassement et de classement sera publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville;

Le présent avis de déclassement et de classement est également adressé à

Madame Estelle SIMARD
Greffière
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

et à

Monsieur Bernard ROY
Secrétaire-trésorier
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
630, rue Richelieu
Beloil (Québec) J3G 5E8

Signé à Québec, ce 1^{er} décembre 2005

La ministre,



LINE BEAUCHAMP

Québec, le 5 décembre 2005

Bureau de la publicité des droits
de Rouville
500, rue Desjardins, C.P. 1080
Mariville (Québec) J3M 1N2

Madame,
Monsieur,

Je vous transmets copie d'un avis de déclassement du lot 1 819 466 et de classement de la maison Paul-Émile-Borduas (lot 1 819 467), signé par M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, pour la publication au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville.

Conformément à l'article 28 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4, art. 28), auriez-vous l'obligeance d'inscrire cet avis aux immeubles concernés et de me le retourner.

Vous porterez le compte à :

Carte :
Nom :
No. :
Exp. :



Vous me ferez également parvenir une copie de la facturation.

Merci de votre collaboration.

La Registraire des biens culturels,



Geneviève Hébert

p. j. (1)

Note de service

DESTINATAIRE : Madame Brigitte Jacques
Directrice
Direction de la Montérégie

EXPÉDITRICE : Madame Geneviève Hébert

DATE : Le 12 janvier 2006

OBJET : Avis de déclassement et de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Vous trouverez, ci-joint, copie de la fiche d'inscription au Registre des biens culturels.

Ce document complète le dossier.

La Registraire des biens culturels,



Geneviève Hébert

p. j.



III – DESCRIPTION DU MONUMENT HISTORIQUE
DESCRIPTION OF HISTORIC SITE

III-331

Numéro du dossier
File No.

Désignation :
Description : Maison Paul-Émile-Borduas

Délimitation physique (numéro civique, désignation cadastrale, géographique ou autre) :
Physical boundaries (street number and cadastral, geographical or other description) :

La maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, et son terrain, connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (1 819 467) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville.

Nature de l'utilisation (s'il y a lieu) : Centre d'interprétation
Nature of use (where applicable) :

Type d'immeuble : Maison d'habitation unifamiliale
Type of immovable :

Époque de construction : 1945-1946
Period of construction : Paul-Émile-Borduas

Caractéristiques physiques :
Physical characteristics

Maison de bois à toit plat et de forme cubique. Elle forme un carré de 30 pieds de façade par 32 pieds de côté. Elle compte 2 étages plus un sous-sol. Le rez-de-chaussée est occupé principalement par les pièces de jour et l'étage par les chambres, distribuées autour d'une mezzanine. Ses façades sont dépouillées, sans corniche et seulement percées par des ouvertures sans mouluration ou autre décoration. Le bâtiment de style international se caractérise par une grande sobriété, animée seulement par les pleins et les vides des murs et des ouvertures. Le parement extérieur original en bois a été remplacé par un profilé métallique qui ajoute à la modernité du bâtiment. Le sous-sol aurait servi d'atelier à l'artiste. Il a été modifié plus tard pour être largement ouvert sur la rivière Richelieu.

Note : Le classement de la maison Paul-Émile-Borduas, publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville le 11 mai 2001 sous le numéro 258121, avait été enregistré sous le mauvais numéro de lot.

Enregistré au bureau d'enregistrement de Rouville
Registered at the Registry Office of

à Marieville le sixième jour
at this day

de décembre 2005 sous le ou les numéros d'enregistrement 12 908 126
of 2005 under registration number(s)

REGISTRE DES BIENS CULTURELS
REGISTER OF CULTURAL PROPERTY

III-331

Numéro de dossier
File No.

Région : Montérégie (16)
Region :

Municipalité : Mont-Saint-Hilaire
Municipality :

Propriétaire / *Owner :*
(Nom et adresse / *Name and address :*

Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas
a/s de Monsieur André Michel
Président
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Gardien / *Custodian :*
(Nom et adresse / *Name and address :*

Catégorie de bien : Monument historique
Class of property :

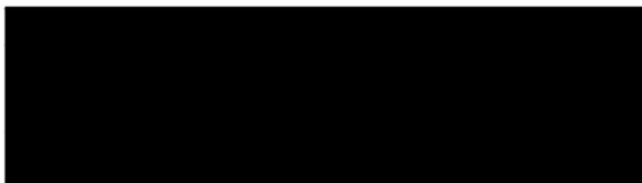
Type de protection : Classement
Type of protection :

Date d'inscription : 1^{er} décembre 2005
Date of entry :

Acte(s) de transport depuis l'inscription :
Deed(s) of transfer since entry :

Références :
References :

Québec, le 1^{er} décembre 2005



Madame,

Je désire par la présente vous faire part de ma décision de procéder au déclassement de l'immeuble dont vous êtes propriétaire, qui avait été visé par erreur lors du classement de la maison Paul-Émile-Borduas en 2001.

Cette décision complète la procédure entreprise avec un avis d'intention le 31 mars dernier.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Brigitte Jacques, directrice de la Montérégie.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



LINE BEAUCHAMP

Québec, le 1^{er} décembre 2005

Monsieur André Michel
Président
Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Monsieur le Président,

Je désire par la présente vous faire part de ma décision de procéder au classement comme monument historique de la maison Paul-Émile-Borduas, dont le classement en 2001 avait été enregistré sur le mauvais immeuble.

Cette décision complète la procédure entreprise avec un avis d'intention le 31 mars dernier.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Brigitte Jacques, directrice de la Montérégie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



LINE BEAUCHAMP

**LOI SUR LES BIENS CULTURELS
(L.R.Q., ch. B-4)**

**AVIS DE DÉCLASSEMENT
ET DE CLASSEMENT**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre de la Culture et des Communications donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4), qu'elle a procédé au déclassement du bien culturel ci-après décrit :

Un terrain connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SIX (1 819 466) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville.

La ministre de la Culture et des Communications donne également avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4), qu'elle a procédé au classement du bien culturel ci-après décrit :

La maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, et son terrain connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (1 819 467) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville.

Le classement de la maison Paul-Émile-Borduas, publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville le 11 mai 2001 sous le numéro 258121, a été enregistré sous le mauvais numéro de lot.

L'inscription au Registre des biens culturels de ce classement et de ce déclassement a été faite en date du 1^{er} décembre 2005 sous le numéro de dossier III-331 dans la catégorie MONUMENT HISTORIQUE et retire au premier bien le statut de bien culturel tandis qu'elle confère au second le statut de monument historique classé.

Le déclassement et le classement prennent effet à compter du 31 mars 2005, date à laquelle fut signé l'avis d'intention de respectivement déclasser et classer ces biens culturels.

Signé à Québec, ce 1^{er} décembre 2005

La ministre,



LINE BEAUCHAMP

Québec, le 4 mai 2001



Monsieur Pierre Aubry
Directeur
Direction de la Montérégie
100, rue Richelieu, bureau 230
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6X3

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-joint, copie du dossier concernant l'avis de classement de la maison Paul-Émile-Borduas, comme monument historique.

Cet avis daté du 12 avril 2001 et signé par M^{me} Diane Lemieux, a été transmis aux différents intervenants selon les procédures en vigueur.

La fiche d'inscription au Registre suivra plus tard.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes plus cordiales salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

Micheline Beaudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j.

Québec, le 3 mai 2001

Madame Patricia Shee
Ministère des Relations avec les citoyens
de l'immigration
Responsable de la *Gazette officielle du Québec*
Édifice Cyrille-Duquet
1500-D, rue Jean-Talon Nord
1^{er} étage, colonne 8-bleue
Sainte-Foy (Québec) G1N 2E5

OBJET : Publication d'un avis de classement dans la
Gazette officielle du Québec

Madame,

Vous trouverez ci-joint l'avis de classement de la maison Paul-Émile-Borduas, signé par M^{me} Diane Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications.

Auriez-vous l'obligeance, ainsi que le prévoit l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4), de faire paraître cet avis dans une prochaine publication de la *Gazette officielle du Québec*.

Tel que convenu, je vous transmets également cet avis par courrier électronique.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et je demeure à votre disposition pour tout renseignement additionnel.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

Micheline Beaudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

c.c. M. Yves Laliberté
Secrétaire général du ministère

40

À l'œuvre
depuis 40 ans!

Direction des projets spéciaux et de la coordination
225, Grande Allée Est, RC-C, Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2304, poste 7085 Télécopieur : (418) 380-2324

**LOI SUR LES BIENS CULTURELS
(L.R.Q., ch. B-4)**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
621, CHEMIN DES PATRIOTES
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre d'État à la Culture et aux Communications donne avis conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4) qu'elle a procédé au classement du bien culturel ci-après décrit :

La maison Paul-Émile-Borduas sise au 621, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, ainsi que le terrain, connu et désigné comme étant la subdivision TROIS CENT TRENTE du lot numéro TRENTE-TROIS (33-330) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Hilaire, circonscription foncière de Rouville.

Cette maison conçue et construite par Paul-Émile Borduas lui-même entre 1945 et 1946 s'apparente à l'architecture dite de style international, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle. Son classement rend hommage à la mémoire de l'auteur du Refus Global publié en 1948 et qui allait marquer la pensée du Québec moderne.

L'inscription au Registre des biens culturels a été faite en date du 12 avril 2001, sous le numéro de dossier III-331 dans la catégorie MONUMENT HISTORIQUE.

Le classement prend effet à compter du 13 avril 2000, date à laquelle fut transmis au propriétaire l'avis d'intention de classer ce bien culturel.

Signé à Québec, ce 12 avril 2001



DIANE LEMIEUX
MINISTRE D'ÉTAT À LA CULTURE
ET AUX COMMUNICATIONS



NOTE

DESTINATAIRE : Madame Louise Brunelle-Lavoie
Présidente
Commission des biens culturels

EXPÉDITEUR : Henri-Paul Thibault

DATE : Le 3 mai 2001

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Vous trouverez ci-joint, copies de l'avis de classement de la maison Paul-Émile Borduas et la lettre au propriétaire, signés par la ministre le 12 avril 2001.

Ces documents ont été transmis aux différents intervenants selon les procédures vigueur.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

Micheline Beaudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j. (2)

Direction des projets spéciaux et de la coordination
225, Grande Allée Est, RC-C, Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2304, poste 7085 Télécopieur : (418) 380-2324

410

À l'œuvre
depuis 40 ans!

NOTE

DESTINATAIRE : Madame Francine Émond
Directrice générale
Direction générale de l'action régionale
de l'Ouest du Québec

EXPÉDITEUR : Henri-Paul Thibault

DATE : Le 3 mai 2001

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Vous trouverez ci-joint, copies de l'avis de classement de la maison Paul-Émile-Borduas et la lettre au propriétaire, signés par la ministre le 12 avril 2001.

Ces documents ont été transmis aux différents intervenants selon les procédures vigueur.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

Madeline Beaudet, sec.

pour : Henri-Paul Thibault

p.j. (2)

Québec, le 3 mai 2001

Monsieur Germain Paiement, notaire
Direction des affaires juridiques
Ministère des Transports
700, boulevard René-Lévesque, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Monsieur,

Je vous transmets deux copies de l'avis de classement de la maison Paul-Émile-Borduas, signé par M^{me} Diane Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, pour la publication au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville.

Selon la procédure, vous voudrez bien nous retourner une copie de la publication avec l'état de compte.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

M. Micheline Beaudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j. (2)

Québec, le 3 mai 2001

Madame Estelle Simard
Greffière
Municipalité de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

OBJET : Avis de classement
 Maison Paul-Émile-Borduas
 Mont-Saint-Hilaire

Madame,

Le 12 avril 2001, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^{me} Diane Lemieux a procédé au classement de la maison Paul-Émile-Borduas, comme monument historique.

Conformément à l'article 27 de la Loi sur les biens culturels, vous trouverez ci-joint l'avis de la ministre à cet effet.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

Micheline Beaudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

Québec, le 3 mai 2001

Monsieur Pierre Bélanger
Secrétaire-trésorier
MRC de la Vallée-du-Richelieu
630, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E8

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Monsieur,

Le 12 avril 2001, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^{me} Diane Lemieux a procédé au classement de la maison Paul-Émile-Borduas, comme monument historique.

Conformément à l'article 128 de la Loi sur les biens culturels, vous trouverez ci-joint l'avis de la ministre à cet effet.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,

M. Julie Braudet, sec.

pour Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

Direction des projets spéciaux et de la coordination
225, Grande Allée Est, RC-C, Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2304, poste 7085 Télécopieur : (418) 380-2324

La ministre de la Culture et des Communications

Québec, le 12 avril 2001

Monsieur André Michel
Président
Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire part de ma décision de classer comme bien culturel la maison Paul-Émile-Borduas, telle que décrite à l'avis joint. Ce classement fait suite à l'avis d'intention acheminé le 13 avril 2000, et à la recommandation de la Commission des biens culturels.

Le Ministère affirme ainsi son intention de vous seconder dans la conservation et la mise en valeur de ce bien. Je vous invite à vous prévaloir de tous les droits et privilèges qui sont les vôtres maintenant, en tant que propriétaire d'un bien culturel classé.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DIANE LEMIEUX

La ministre de la Culture et des Communications

Québec, le 12 avril 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale et
Député de Borduas
535, boulevard Laurier, bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9

Cher collègue, 

J'ai le plaisir de vous transmettre une copie de l'avis de classement de la maison Paul-Émile-Borduas de Mont-Saint-Hilaire.

Ce classement fait suite à l'avis d'intention du 13 avril 2000 et à la recommandation de la Commission des biens culturels.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


DIANE LEMIEUX

Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications,
ministre de la Culture et des Communications,
ministre responsable de la Charte de la langue française
et ministre responsable de l'Autoroute de l'information

Québec, le 12 avril 2001

Madame Lise Hébert
Bureau du Leader parlementaire
du gouvernement
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Avis de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Madame,

Conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4), auriez-vous l'obligeance de déposer à l'Assemblée nationale, l'avis de la Commission des biens culturels.

L'article 29 stipule que :

« Tout avis de la Commission sur le classement d'un bien culturel est déposé à l'Assemblée nationale par le ministre dans les 60 jours de sa décision si l'Assemblée est en session ou, si elle ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise des travaux. »

M^{me} Diane Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, a signé l'avis de classement le 12 avril 2001, après avoir pris l'avis de la Commission des biens culturels.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet

/FRANÇOIS FERLAND

c.c. M. Yves Laliberté
Secrétaire général du ministère

410
À l'œuvre
depuis 40 ans!

225, Grande Allée Est
bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2310
Télécopieur : (418) 380-2311

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980

Maison Paul-Émile-Borduas

Attendu que Paul-Émile Borduas est un artiste qui a marqué l'histoire de l'art au Québec;

Attendu qu'il y a lieu de commémorer Borduas et de souligner particulièrement son rôle dans la rédaction, en 1948, du *Refus global* ;

Attendu que la maison site au 621 Chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire a été conçue et construite par Borduas, même si elle a subi des modifications par la suite;

Attendu que Borduas habitait cette maison à l'époque de la rédaction du *Refus Global*;

La Commission des biens culturels:

00-09 RECOMMANDE À L'UNANIMITÉ LE CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS ET DE SON TERRAIN SITUÉS AU 621 CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT SAINT-HILAIRE COMME LIEU DE COMMÉMORATION DE CET ARTISTE.

LA COMMISSION RECOMMANDE D'INCLURE DANS LE CLASSEMENT LES MEUBLES DE BORDUAS QUI SE TROUVENT DANS LA MAISON ET QUI SONT PROPRIÉTÉ DE LA FONDATION DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS;

LA COMMISSION RECOMMANDE AUSSI QU'UNE RECHERCHE SOIT MENÉE SUR LES MEUBLES PRODUITS PAR L'ÉCOLE DU MEUBLE OÙ BORDUAS ENSEIGNAIT ET QU'ON ÉVALUE LA PERTINENCE DE LES CLASSER ÉGALEMENT.

À MOYEN TERME, LA COMMISSION SOUHAITE QUE DES TRAVAUX DE RESTAURATION REDONNENT À LA MAISON BORDUAS L'ATMOSPHÈRE QU'ELLE AVAIT AU MOMENT OÙ L'ARTISTE L'HABITAIT.



Marcel Masse
Sous-ministre adjoint
et président par intérim
de la Commission des biens
culturels du Québec

Québec, le 21 août 2000

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE CLASSEMENT
D'UN BIEN CULTUREL**

**MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
621, CHEMIN DES PATRIOTES
MONT-SAINT-HILAIRE**

La ministre d'État à la Culture et aux Communications du Québec,
M^{me} Diane LEMIEUX, dont l'adresse comme autorité administrative
visée est le 225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5,
donne avis à :

FONDATION DE LA MAISON
PAUL-ÉMILE-BORDUAS
a/s de Monsieur André MICHEL
Président
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

La maison Paul-Émile-Borduas sise au 621, chemin des Patriotes
Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, ainsi que le terrain
connu et désigné comme étant la subdivision TROIS CENT
TRENTÉ du lot numéro TRENTÉ-TROIS (33-330) aux plan et livre
de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Hilaire,
circonscription foncière de Rouville.

QU'après avis de la Commission des biens culturels du Québec et
en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les biens
culturels (L.R.Q., c. B-4), le bien culturel désigné a été inscrit au
Registre des biens culturels;

QUE l'inscription au Registre des biens culturels a été faite en date
du 12 avril 2001, sous le numéro de dossier III-331 dans la
catégorie MONUMENT HISTORIQUE et confère à ce bien culturel,
dont vous êtes propriétaire, le statut de bien culturel classé;

QUE ce bien est sujet aux dispositions de la Loi et plus particulièrement aux articles prévoyant qu'un bien culturel classé ne peut être altéré, restauré, réparé, modifié de quelque façon ou démolí en tout ou en partie, déplacé ou utilisé comme adossement à une construction, sans l'autorisation de la ministre qui prend l'avis de la Commission des biens culturels du Québec;

QUE nul ne peut aliéner un bien culturel classé sans avoir donné à la ministre un avis écrit préalable d'au moins soixante (60) jours, et en transmettre copie au greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité où est situé ce bien culturel;

QUE nul ne peut, sans l'autorisation de la ministre qui prend l'avis de la Commission des biens culturels du Québec, aliéner un bien culturel classé en faveur d'un gouvernement, y compris ses ministères et organismes, autres que le gouvernement du Québec, d'une personne physique qui n'a pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au sens de la Loi sur l'immigration (Lois révisées du Canada (1985), chapitre I-2) ou d'une personne morale dont le principal établissement n'est pas situé au Québec;

QUE l'aliénation doit être notifiée par écrit à la ministre dans les trente (30) jours de son accomplissement;

QUE toute personne qui devient propriétaire d'un bien culturel classé par succession légale ou testamentaire doit, au plus tard soixante (60) jours après cette mise en possession, en donner avis à la ministre, laquelle, dans le cas d'un immeuble, en transmet copie au greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité où il est situé;

QUE les effets de classement suivent le bien culturel tant que ce bien n'a pas été déclassé;

QUE ce classement prend effet à compter du 13 avril 2000, date où l'avis d'intention de la ministre de procéder au classement du bien culturel ci-haut décrit vous fut transmis;

QUE copie du présent avis de classement sera publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville.

Le présent avis est également adressé à :

Madame Estelle SIMARD
Greffière
MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-HILAIRE
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

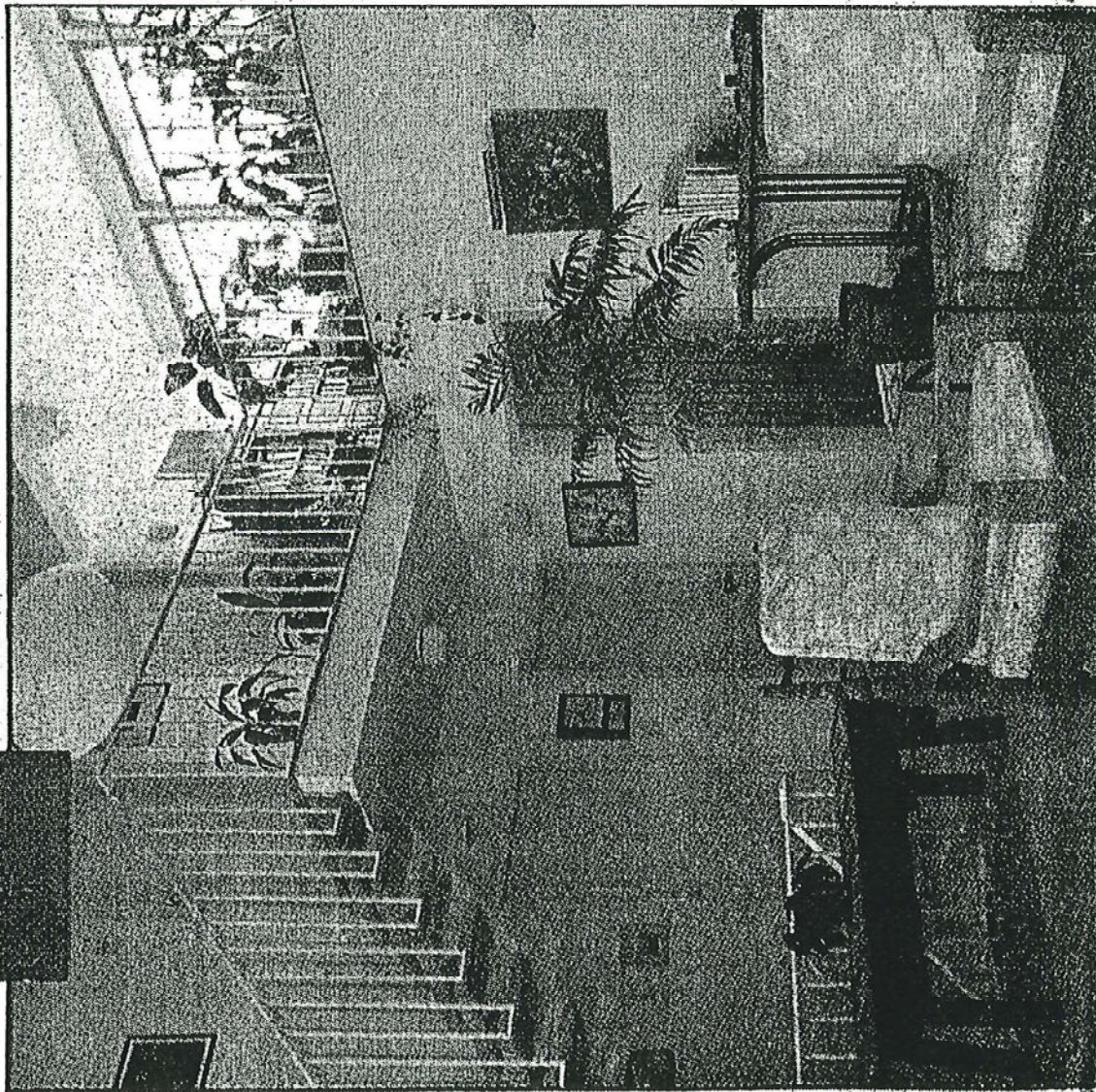
et à

Monsieur Pierre BÉLANGER
Secrétaire-trésorier
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
630, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E8

Signé à Québec, ce 12 avril 2001

DIANE LEMIEUX
MINISTRE D'ÉTAT À LA CULTURE
ET AUX COMMUNICATIONS

Une vue sur le hall d'entrée et sur la mezzanine, deux coins de la maison de Borduas qui sont restés intacts. Même les deux fauteuils et les autres meubles: crédence et desserte, travail des élèves de l'École du meuble où enseignait Borduas sont toujours là. Aux murs, des tableaux de l'artiste.



La maison de Borduas

MADELEINE DUBUC



Il y a peu de gens qui, se promenant le long du Richelieu, et jetant un oeil sur les maisons qui longent la rivière et dont la majorité sont attrayantes, n'aient pas remarqué, derrière une haie et entourée d'arbres, cette maison blanche, toute simple et sans appareil extérieur qu'on appelle depuis plus de 45 ans là-bas, la Maison de Borduas. Même si, notre grand peintre ne l'habite plus depuis le début des années 50.

Madeleine Arbour, la designer bien connue qui prit pendant plusieurs années St-Hilaire comme lieu de vacances et de séjours d'été, se rappelle que, jeune fille, se promenant à bicyclette, elle était intriguée par cette maison si simple que les gens disaient qu'elle ressemblait «à une boîte d'allumettes». Un jour, n'écouter que son courage et... sa curiosité, Madeleine osa frapper à la porte de la maison toute blanche, recouverte de planches de bois posées à la verticale et entourée de nombreuses fenêtres. Pour voir la maison, bien sûr. Mais aussi pour faire connaissance avec le peintre qui l'habitait; et dont on parlait partout, surtout autour de l'École du meuble

retrouva par la suite dans le manifeste «Refus global», publié en 1948 et signé par quinze personnes, à la suite de Paul-Émile Borduas.

Tous les Montréalais savent, en ce moment, que des manifestations au Musée d'art contemporain viennent d'évoquer, pendant plusieurs jours, l'époque du Refus global, qu'une grande exposition de l'oeuvre de Borduas est en cours au Musée des Beaux-Arts, et que, finalement, à partir du 21 juin, la Bibliothèque nationale de la rue St-Denis présentera une exposition intitulée «Le Refus global et ses environs».

Cependant, les membres du groupe du Refus global n'étaient pas les seuls à visiter la maison de Borduas. Parmi les autres, un jeune médecin fraîchement débarqué à St-Hilaire était tombé sous le charme des lieux et s'était lié d'amitié avec le maître de la maison. En 1952, dix ans après sa construction sous la direction de Borduas lui-même et de son frère, Alphonse Campeau achetait la maison du peintre et en prenait possession avec sa femme Fernande. Ils y vivent encore. Ils y ont élevé une famille de trois enfants et l'ont entretenue comme s'il s'agissait d'une oeuvre d'art. Ce qui fait qu'en 1988, la maison de Borduas reste, à l'extérieur comme à l'intérieur, témoin de son temps et témoin du besoin de beauté dans le calme que le maître recherchait.

besoin de beauté dans le calme que le maître recherchait.

Une visite sur les terrains et dans la maison, au cours des derniers jours, nous ont donné ces photos révélatrices. Et une entrevue à l'intérieur du cahier Décoration nous permet de rencontrer Alphonse et Fernande Campeau dans ce décor qu'ils vénéraient.

connaissance avec le peintre qui l'habitait et dont on parlait partout, surtout autour de l'Ecole du meuble de Montréal qu'il enseignait. Madeleine Arbour, c'est une des privilégiées qui, parmi des intellectuels de générations diverses, profita de l'hospitalité du peintre, de sa famille et qui connut la maison, lieu de rencontres où s'élaborèrent les idées qu'on



Le long des murs qui donnent sur le Richelieu, une série de fenêtres laissent entrer air et lumière. La grande pièce centrale qui sert à la fois de living et de salle à manger en est inondée. Mis à part les housses des fauteuils qu'on a remplacées en cours d'années, on a respecté presque religieusement les goûts de notre grand peintre et ses besoins qui rejoignent ceux des propriétaires actuels

Né le 1^{er} novembre 1905 à Saint-Hilaire, Paul-Émile Borduas travaille d'abord comme apprenti avec Ozias Leduc qui lui donne des leçons de peinture et d'histoire de l'art. En 1923, il s'inscrit à l'École des beaux-arts de Montréal où il obtient un diplôme d'enseignement. En 1937, il est engagé à l'École du meuble où, au fil des ans, il élabore avec ses élèves le mouvement *Automatistes*.

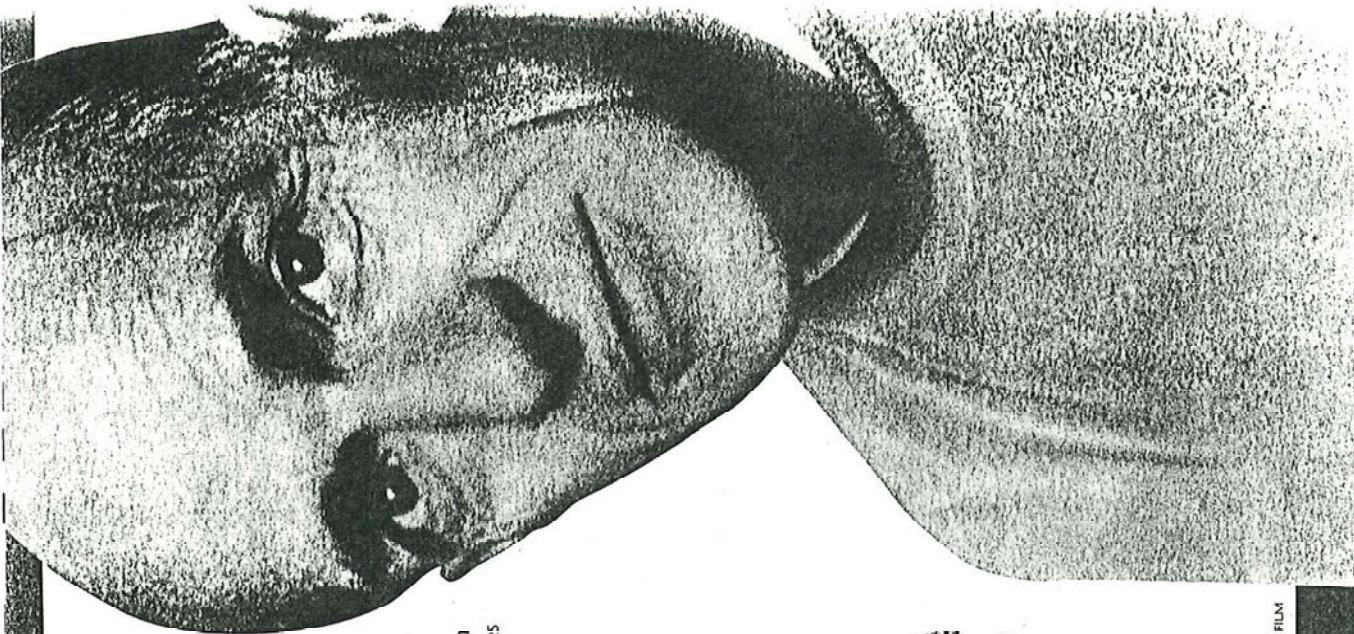
Après avoir présenté ses premiers essais de peinture non figuratives en 1942, Paul-Émile Borduas rédige le célèbre manifeste *Refus global* dont la parution en 1948 aura des répercussions dans toutes les sphères de l'activité intellectuelle du Québec d'alors. Son engagement et son talent d'artiste en font l'une des principales figures de la peinture d'après-guerre.

Paul-Émile Borduas

BORDUAS

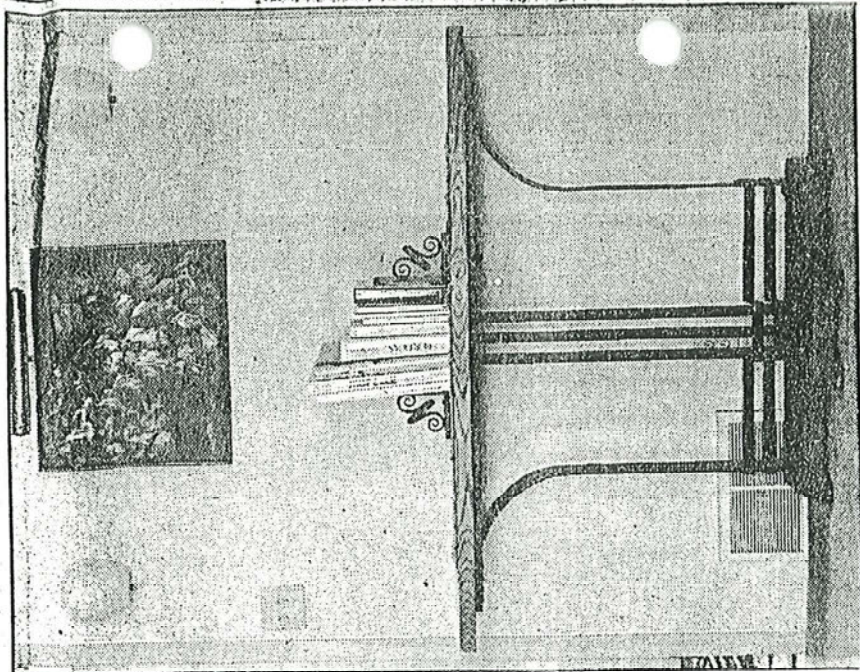
1905
1960

OFFICE NATIONAL DU FILM



accueurs se sont rendu compte que des sources souterraines minaient le solage de la maison. Après consultation avec des experts, il fut décidé qu'il fallait la démolir, sous peine de voir ses fondations casser ou s'éroder. Il a donc fallu bâtir vers l'est du terrain un

qui ne put pas se réchauffer comme il l'espérait, était venu se perpétuer avec eux. Sa maison, avec ses nouveaux propriétaires, comme son oeuvre dans les musées et galeries et dans le souvenir de ses amis, continue à vivre. Dans le calme et la beauté dépouillée.



Une crédence de bois et de fer forgé de Gilles Beauregard sous un tableau de Borduas. Rappel de l'Art Deco et des années 40.

Une maison conservée avec respect

MADELINE DUBUC

■ Même s'ils y habitent depuis vingt ans et que la maison fait vraiment partie d'eux, et eux partie de la maison, la demeure des Campeau, à St-Hilaire, reste, pour bien des

gens qui la connaissent depuis une quarantaine d'années, la maison de Borduas. Alphonse et Fernande Campeau ne s'en formalisent pas. « Nous avons pour cette maison plus qu'une vénération, dit le docteur Campeau. Comme un culte. Comme un héritage laissé par

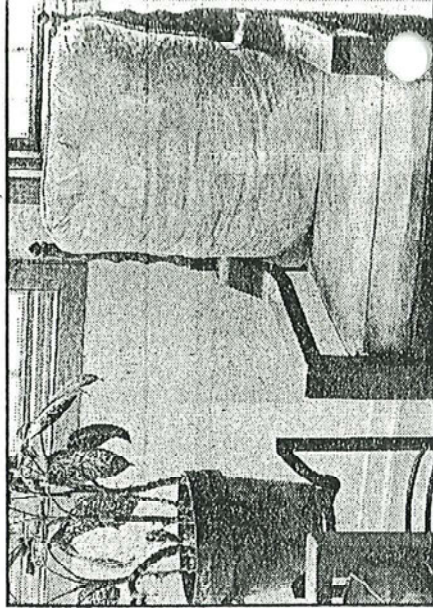
quelqu'un qui nous confiait un de ses biens les plus précieux ». Il a dû y avoir une certaine influence de l'architecture des années 30 et de l'école du Bauhaus dans les plans qui ont présidé à l'élaboration de la maison de Paul-Emile Borduas, à St-Hilaire, sur les



C'est du côté de la rivière que la maison de Borduas se découvre et surprend. C'est de ce côté qu'elle s'ouvre véritablement. À l'intérieur, de la vaste pièce centrale qui compose la plus grande partie du rez-de-chaussée, les fenêtres découvrent une vue splendide de la rivière, des jardins, de la campagne de Beloeil qui a l'air de sommeiller en face, de la navigation fluviale et... des canards paisibles. « On voit tout par ces fenêtres, dit le

Alphonse et Fernande Campeau, lui, médecin pratiquant toujours dans la région de Beloeil-St-Hilaire, elle, infirmière maintenant de retour à la maison, ont acquis la maison de Borduas en 1952 et en ont conservé fidèlement l'aspect et l'atmosphère.

PHOTOS JEAN GOUPLI ▲ Presse



On reconnaît ici des éléments d'un tableau fameux de Borduas, le portrait de sa femme Gabrielle. Le fauteuil avec les barreaux de bois tourné, exécuté par un étudiant de l'École du meuble de Montréal, la jardinière de fer forgée signée Gilles Beaugregard.

docteur Campeau. La montagne, la rivière, le clair de lune... Il faut avoir vu le clair de lune pour vouloir y revenir», répète-t-il. Alphonse Campeau, le jeune médecin qui décidait il y a quarante ans d'acquiescer la maison de Borduas, parle comme quelque'un qui en a compris le message...

« Borduas, rappelle le docteur Campeau, avait en quelque sorte, en construisant sa maison, bâti un temple à la famille. Quand il plantait des arbres, il en plantait trois, peupliers, conifères ou bouleaux en pensant à ses trois enfants: Jeanne, Paul et Renée. Il m'a répété souvent que, si c'était possible, c'est au pied des trois bouleaux plantés à l'est du terrain qu'il aimerait reposer un jour ».

Le souhait de Borduas n'a pas pu être respecté, mais sa mémoire vit quand même à l'extérieur et à l'intérieur des murs de sa maison. Des anecdotes viennent parfois rappeler qu'il n'est pas toujours facile à des « successeurs » de conserver un patrimoine intact. Un exemple que nous rappelle Madame Campeau: à une certaine période, les nouveaux acquéreurs se sont rendu compte que des sources souterraines minaient le solage de la maison. Après consultation avec des experts, il fut décidé qu'il fallait la

nouveau solage et démanteler la maison. Ce qui fut fait sans problème, mais non sans craintes très fondées de la part des propriétaires et des spécialistes au moment du déménagement...

L'intérieur de la maison est resté presque intact, à l'exception de l'étage inférieur qui abritait le garage et l'atelier du peintre et qui est devenu salle de jeux et de famille. Borduas, le professeur, avait acquis à un certain moment, des meubles dans un concours à l'École du Meuble de Montréal où il enseignait et il en avait meublé sa maison. Chez les Campeau, malgré l'attrait présenté par des pièces plus modernes, on a gardé ces meubles solides, les divans et les chaises aux barreaux tournés, de même que les tables, crédences, jardinières de bois et de fer forgées signées à l'époque par Gilles Beaugregard. À peine une télévision et quelques fauteuils de repos sont-ils venus ajouter au mobilier déjà présent une note de confort « familial ».

Dans la maison de Borduas, trois enfants sont nés chez les Campeau qui ont maintenant atteint l'âge adulte. Comme si, disent-ils, le rêve de Borduas, qui ne put pas se réaliser comme il l'espérait, était venu se perpétuer avec eux. Sa maison, avec ses nouveaux propriétaires, comme son oeuvre dans les musées et

DOCUMENT DESTINÉ AU CABINET DE LA MINISTRE

POUR SIGNATURE

OBJET : **Modification au classement de trois biens culturels**
 Maison Paul-Émile-Borduas (Mont-Saint-Hilaire)
 Maison Hertel-De La Fresnière (Trois-Rivières)
 Maison du Frère-Moffet (Ville-Marie)

Problématique :

La maison Hertel-De La Fresnière a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 31 août 1961.

La maison du Frère-Moffet, aussi connue sous le nom de «maison du Colon» a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 27 novembre 1978.

La maison Paul-Émile-Borduas a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 12 avril 2001.

Or, dans le cas de la maison Hertel-De La Fresnière comme dans le cas de la maison Paul-Émile-Borduas, une erreur a été signalée à l'égard du numéro de lot cadastral apparaissant à l'avis de classement enregistré au registre foncier. Par conséquent, lorsqu'on consulte le Registre foncier, tant la maison Hertel-De La Fresnière que la maison Paul-Émile-Borduas s'avèrent ne pas être classées, alors que les maisons se trouvant sur les lots voisins le sont par erreur.

Dans le cas de la maison du Frère-Moffet, la bâtisse a été déplacée sur un autre terrain peu après son classement. Cette modification n'a jamais été inscrite au Registre foncier jusqu'à ce jour.

Historique des dossiers :

31 août 1961	Classement de la maison Hertel-De La Fresnière à titre de monument historique
27 novembre 1978	Classement de la maison du Frère-Moffet à titre de monument historique
1979	Déplacement de la maison du Frère-Moffet sur un autre terrain, après avis de la Commission des biens culturels
Décembre 1995	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Hertel-De La Fresnière
12 avril 2001	Classement de la maison Paul-Émile-Borduas et son terrain à titre de monument historique
Mai 2002	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Paul-Émile-Borduas
31 mars 2005	Signature des avis d'intention de classement et de déclassement visant à procéder aux correctifs
19 mai 2005	La Commission des biens culturels approuve à l'unanimité le déclassement et le reclassement pour rectifier les trois situations.

Recommandation :

Compte tenu :

- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Hertel-De La Fresnière est située, ce qui a comme conséquence d'enregistrer le classement sur le mauvais immeuble;

- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Paul-Émile-Borduas est située, ce qui a comme conséquence d'enregistrer le classement sur le mauvais immeuble;
- QUE la maison du Frère-Moffet a été déménagée et qu'il y a lieu d'ajuster l'inscription de son classement au Registre foncier de manière à ce que le classement porte sur le bon immeuble;
- Que la Commission des biens culturels recommande à l'unanimité de procéder aux correctifs proposés,

Nous recommandons :

LA SIGNATURE DES AVIS CI-JOINTS PROCÉDANT AU DÉCLASSEMENT DES LOTS ERRONÉS ET À L'INSCRIPTION DU CLASSEMENT DE CES BIENS CULTURELS SUR LE BON IMMEUBLE.

Mis à jour par : Geneviève Hébert, Direction du patrimoine

Préparé par : Jean-Luc Bilodeau, Direction du patrimoine

En concertation avec : Jean-Charles Lefebvre, Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Sylvie Blais, Direction de la Montérégie
André Fradette, Direction de la l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Directeur du patrimoine : Yves Laliberté 

Date : Le 14 novembre 2005

DEMANDE D'AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

FICHE DE PRÉSENTATION

OBJET : **Maison Paul-Émile-Borduas (Mont-Saint-Hilaire)**
 Maison Hertel-De La Fresnière (Trois-Rivières)

Problématique :

La maison Hertel-De La Fresnière a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 31 août 1961.

La maison Paul-Émile-Borduas a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 12 avril 2001.

Or, dans chaque cas, une erreur a été signalée à l'égard du numéro de lot cadastral apparaissant à l'avis de classement enregistré au registre foncier. Par conséquent, lorsqu'on consulte le Registre foncier, tant la maison Hertel-De La Fresnière que la maison Paul-Émile-Borduas s'avèrent ne pas être classées, alors que les maisons se trouvant sur les lots voisins le sont par erreur.

Historique des dossiers :

31 août 1961	Classement de la maison Hertel-De La Fresnière à titre de monument historique.
12 avril 2001	Classement de la maison Paul-Émile-Borduas et son terrain à titre de monument historique.
Décembre 1995	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Hertel-De La Fresnière.
Mai 2002	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Paul-Émile-Borduas.
31 mars 2005 :	Signature des avis d'intention de classement et de déclassement visant à procéder aux correctifs

Recommandation

Compte tenu :

- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Hertel-De La Fresnière est située, ce qui a comme conséquence de classer la mauvaise maison;
- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Paul-Émile-Borduas est située, ce qui a comme conséquence de classer la mauvaise maison,

Nous recommandons :

LE DÉCLASSEMENT DES LOTS ERRONÉS ET LE CLASSEMENT DES MAISONS PAUL-ÉMILE-BORDUAS ET HERTEL-DE LA FRESNIÈRE, TELS QUE DÉCRITS AUX AVIS D'INTENTION.
--

Préparée par : Jean-Luc Bilodeau, Direction du patrimoine

En concertation avec : Jean-Charles Lefebvre, Direction de la Mauricie
 et du Centre-du-Québec
 Sylvie Blais, Direction de la Montérégie

Mise à jour par : Geneviève Hébert, Direction du patrimoine

Directeur du patrimoine : Yves Laliberté

Date : Le 5 avril 2005

Envoyé
le 9 mars.

DOCUMENT DESTINÉ AU CABINET DE LA MINISTRE

DESTINATAIRE : M. Gérald Grandmont

EXPÉDITEUR : M. Yves Laliberté
Direction du patrimoine

DATE : Le 1^{er} mars 2005

OBJET : Correction au classement
Maison Paul-Émile-Borduas (Mont-Saint-Hilaire)
Maison Hertel-De La Fresnière (Trois-Rivières)

Vous trouverez ci-joint deux avis d'intention, pour la signature de la ministre, concernant, d'une part, le déclassement du lot erroné et le classement du lot sur lequel se situe véritablement la maison Paul-Émile-Borduas, à Mont-Saint-Hilaire, et d'autre part, le déclassement du lot erroné et le classement du lot sur lequel se situe véritablement la maison Hertel-De La Fresnière, à Trois-Rivières.

Cette procédure (un seul avis d'intention portant à la fois sur le classement et sur le déclassement) a été validée auprès de la Direction des affaires juridiques.

Il s'agit de dossiers parmi la trentaine actuellement au tableau de bord nécessitant des correctifs en ce qui a trait au statut juridique qui leur est attribué. La Direction du patrimoine profite de l'exercice du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux pour apporter ces correctifs. Une ressource y est dédiée jusqu'au 31 mars.

Le directeur,



Yves Laliberté

Vu par le Secrétariat général
du ministère

DOCUMENT DESTINÉ AU CABINET DE LA MINISTRE

POUR SIGNATURE

**OBJET : Avis d'intention
 Maison Paul-Émile-Borduas (Mont-Saint-Hilaire)
 Maison Hertel-De La Fresnière (Trois-Rivières)**

Problématique :

La maison Hertel-De La Fresnière a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 31 août 1961.

La maison Paul-Émile-Borduas a été classée par son inscription au Registre des biens culturels le 12 avril 2001.

Or, dans chaque cas, une erreur a été signalée à l'égard du numéro de lot cadastral apparaissant à l'avis de classement enregistré au registre foncier. Par conséquent, tant la maison Hertel-De La Fresnière que la maison Paul-Émile-Borduas s'avèrent ne pas être classées, alors que les maisons se trouvant sur les lots voisins le sont par erreur.

Historique du dossier :

31 août 1961	Classement de la maison Hertel-De La Fresnière à titre de monument historique.
12 avril 2001	Classement de la maison Paul-Émile-Borduas et son terrain à titre de monument historique.
Décembre 1995	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Hertel-De La Fresnière.
Mai 2002	Erreur signalée relativement au numéro de lot du terrain de la maison Paul-Émile-Borduas.

Recommandation

Compte tenu :

- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Hertel-De La Fresnière est située, ce qui a comme conséquence de classer la mauvaise maison;
- QU'une erreur a été commise dans l'avis de classement dans la description du lot sur lequel la maison Paul-Émile-Borduas est située, ce qui a comme conséquence de classer la mauvaise maison,

Nous recommandons :

LA SIGNATURE DES AVIS D'INTENTION CI-JOINTS.

Suites à donner :

1. Signature par la ministre des avis d'intention ci-joints.
2. Demande d'avis à la Commission des biens culturels du Québec.
3. Signature des avis de déclassement et de classement.

Préparée par : Jean-Luc Bilodeau, Direction du patrimoine

En concertation avec : Geneviève Hébert, Direction du patrimoine

Jean-Charles Lefebvre, Direction de la Mauricie
et du Centre-du-Québec

Sylvie Blais, Direction de la Montérégie

Directeur du patrimoine : Yves Laliberté

Directeur général : Fernand Levesque

Date : Le 1^{er} mars 2005

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
Mont-Saint-Hilaire

DATE: 2001-04-12

OBJET ET PROMOTEUR

Demande de classement par la Fondation de la maison Paul-Émile Borduas. Cette demande est appuyée par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montréalais de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montréalais de la culture et des communications
M. André Michel	Président du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des artistes professionnels

HISTORIQUE

Paul-Émile Borduas, l'homme

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'histoire de l'art au Québec et dans l'histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 a marqué le cinquantenaire du manifeste.

Son auteur, Paul-Émile Borduas, a marqué le Québec et Mont-Saint-Hilaire en particulier. Il y est né en 1905, y a vécu de longues années. Mais il est mort à Paris, en 1960. Plus jeune, il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

La maison de Paul-Émile Borduas

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu une maison pour lui-même, qui porte les influences de l'architecture dite de style international, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

Sur le plan historique et particulièrement en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le Refus Global.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns, une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct commandé par le Ministère en 1988, l'auteur trace un portrait intéressant de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement.

Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur (de quelques pieds), qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause, à notre avis, l'intégrité et l'authenticité de l'ensemble. À ce propos, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine» malgré les réserves qui sont faites dans ce rapport sur cette question.

Le rapport indique ainsi : *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.»*

Sur un autre plan, le rapport est plus critique encore : *«En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.»*

Mais cet aspect «atelier» apparaît aujourd'hui quelque peu secondaire par rapport à la fonction principale d'un bâtiment qui est d'abord et avant tout manifestement résidentielle.

Malgré donc ces quelques réserves, le bâtiment conserve toujours aujourd'hui de très grandes qualités même sur le plan strictement formel et son état d'authenticité apparaît plus grand qu'il n'a été considéré dans ce rapport.

Commémoration du personnage

Mais au-delà même de la «qualité intrinsèque» du bâtiment, cette maison que Borduas a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue à notre avis, un élément majeur pour la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là apparaît la plus importante et la plus significative. Et c'est principalement pour cette raison que cette maison-là mérite d'avoir un statut national.

Pourtant sa maison natale, sise au 43, rue Saint-Henri à Mont-Saint-Hilaire existe toujours. Et même qu'elle soit assez banale, elle pourrait sans doute mériter aussi une reconnaissance ne serait-ce qu'en raison de l'importance du personnage.

À ce propos la Direction régionale a fait longuement la promotion d'une citation de cette maison auprès de la municipalité, laquelle a été finalement réalisée par le règlement municipal numéro 1000, en date du 21 août 2000.

PROBLÉMATIQUE

Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas

La Fondation incorporée en 1998, s'est donnée comme mandat d'acquérir, d'aménager et d'animer la maison Paul-Émile Borduas.

Cette fondation est sous la présidence d'André Michel, artiste-peintre et président du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire.

Aide à l'acquisition

Dans le cadre d'une entente spécifique Montérégie / Couronne métropolitaine, la maison Paul-Émile Borduas a déjà fait l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ dans l'année financière 1998-1999. Dans ce même cadre, un autre montant de 39 448 \$ a été ajouté dans l'année financière 1999-2000 par d'autres partenaires participants.

Après de longues négociations avec le propriétaire actuel, l'acquisition a été complétée le 7 décembre 2000, alors que la Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas en est devenue officiellement le nouveau propriétaire.

Centre d'interprétation

La Fondation a déposé un projet d'animation de la maison Paul-Émile Borduas. Ce projet est contenu dans un document de référence intitulé « Développement d'un concept global pour la préservation et l'utilisation de la maison Paul-Émile Borduas ».

Prévisions des dépenses pour le Ministère

Dans le cas d'un *classement*, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

Mais dans les faits, le bâtiment est dans un excellent état physique et les coûts éventuels pourraient être limités à des aménagements relativement mineurs, tout au moins dans l'immédiate.

Il est possible par ailleurs que la Fondation étant un organisme sans but lucratif puisse se prévaloir de l'exemption de taxes foncières auprès de la Commission municipale du Québec.

Quant au *centre d'interprétation* proprement dit, le Ministère ne prévoit pas d'aide quelconque ou récurrente au fonctionnement.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas sur le plan artistique et de son influence dans l'histoire contemporaine du Québec ;

Compte tenu de l'intérêt général de commémorer le personnage Paul-Émile Borduas ;

Compte tenu de l'intérêt particulier de souligner l'événement du Refus Global (cinquantième anniversaire de sa parution en 1998) ;

Compte tenu que cette maison située au 621, chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire est la plus représentative parmi celles qu'il a habitées ;

Compte tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même ;

Compte tenu déjà de l'engagement du Ministère à l'acquisition de cette propriété ;

Compte tenu du projet d'animation de cette maison prise en charge par le milieu local et régional ;

Compte tenu d'un appui très large du milieu pour un statut juridique ;

Compte tenu d'un Avis d'intention de classement signifié le 13 avril 2000 ;

Et enfin compte tenu d'un Avis favorable pour le classement par la Commission des biens culturels ;

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

- ***DE DONNER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS ET À SON TERRAIN, SITUÉS AU 621, CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;***

Préparé par : Normand Rodrigue 

Directeur : Pierre Aubry

Approuvé par : Odette Duplessis

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
Mont-Saint-Hilaire

DATE: 2000-03-28

OBJET ET PROMOTEUR

Demande de classement par la Fondation de la maison Paul-Émile Borduas. Cette demande est appuyée par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montréalais de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montréalais de la culture et des communications
M. André Michel	Président du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des artistes professionnels

HISTORIQUE

Paul-Émile Borduas, l'homme

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'histoire de l'art au Québec et dans l'histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 a marqué le cinquantenaire du manifeste.

Son auteur, Paul-Émile Borduas, a marqué le Québec et Mont-Saint-Hilaire en particulier. Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Plus jeune, il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

La maison de Paul-Émile Borduas

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu une maison pour lui-même, qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

Sur le plan historique et particulièrement en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le Refus Global.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns, une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (*pièce jointe en annexe 1*) commandé par le Ministère en 1988, l'auteur trace un portrait intéressant de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement.

Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur (de quelques pieds), qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause, à notre avis, l'intégrité et l'authenticité de l'ensemble. À ce propos, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine» malgré les réserves qui sont faites dans ce rapport sur cette question.

Le rapport indique ainsi : «*L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.*»

Sur un autre plan, le rapport est plus critique encore : «*En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.*»

Mais cet aspect «atelier» apparaît aujourd'hui quelque peu secondaire par rapport à la fonction principale d'un bâtiment qui est d'abord et avant tout manifestement résidentielle.

Malgré donc ces quelques réserves, le bâtiment conserve toujours aujourd'hui de très grandes qualités même sur le plan strictement formel et son état d'authenticité apparaît plus grand qu'il n'a été considéré dans ce rapport.

Commémoration du personnage

Mais au-delà même de la «qualité intrinsèque» du bâtiment, cette maison que Borduas a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue à notre avis, un élément majeur pour la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là apparaît la plus importante et la plus significative. Et c'est principalement pour cette raison que cette maison-là mérite d'avoir un statut national.

Pourtant sa maison natale, sise au 43, rue Saint-Henri existe toujours. Et même qu'elle soit assez banale, elle pourrait sans doute mériter aussi une reconnaissance ne serait-ce qu'en raison de l'importance du personnage.

À ce propos la Direction régionale compte faire la promotion d'une *citation* auprès de la municipalité.

PROBLÉMATIQUE

Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas

La Fondation incorporée en 1998, s'est donnée comme mandat d'acquérir, d'aménager et d'animer la maison Paul-Émile Borduas.

Cette fondation est sous la présidence d'André Michel.

Aide à l'acquisition

Dans le cadre d'une entente spécifique Montérégie / Couronne métropolitaine, la maison Paul-Émile Borduas a déjà fait l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ dans l'année financière 1998-1999. Dans ce même cadre, un autre montant de 39 448 \$ a été ajouté dans la présente année financière 1999-2000 par d'autres partenaires participants. Après de longues négociations avec le propriétaire actuel, l'acquisition n'a été complétée que fort récemment. Ce n'est que le 7 décembre dernier, que la Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas en est devenue officiellement le nouveau propriétaire.

Centre d'interprétation

La Fondation a déposé un projet d'animation de la maison Paul-Émile Borduas. Ce projet est contenu dans un document de référence intitulé « Développement d'un concept global pour la préservation et l'utilisation de la maison Paul-Émile Borduas ».

(Annexe 2)

Prévisions des dépenses pour le Ministère

Dans le cas d'un *classement*, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

Mais dans les faits, le bâtiment est dans un excellent état physique et les coûts éventuels pourraient être limités à des aménagements relativement mineurs, tout au moins dans l'immédiat.

Il est possible par ailleurs que la Fondation étant un organisme sans but lucratif puisse se prévaloir de l'exemption de taxes foncières auprès de la Commission municipale du Québec.

Quant au *centre d'interprétation* proprement dit, le Ministère ne prévoit pas d'aide quelconque ou récurrente au fonctionnement.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas sur le plan artistique et de son influence dans l'histoire contemporaine du Québec ;

Compte tenu de l'intérêt général de commémorer le personnage Paul-Émile Borduas ;

Compte tenu de l'intérêt particulier de souligner l'événement du Refus Global (cinquantième anniversaire de sa parution en 1998) ;

Compte tenu que cette maison située au 621, chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire est la plus représentative parmi celles qu'il a habitées ;

Compte tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même ;

Compte tenu déjà de l'engagement du Ministère à l'acquisition de cette propriété ;

Compte tenu du projet d'animation de cette maison prise en charge par le milieu local et régional ;

Compte tenu d'un appui très large du milieu pour un statut juridique ;

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

- ***DE VOIR À OCTROYER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS ET À SON TERRAIN, SITUÉS AU 621, CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;***
- ***DE DEMANDER UN AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.***

Préparé par : Normand Rodrigue

Directeur : Pierre Aubry

Approuvé par : Odette Duplessis

p.j. Annexes
Photos



25 FEV. 2000

Dossier : 121

Ref :

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Daniel Guay

EXPÉDITEUR : Pierre Aubry

DATE : Le 21 février 2000

OBJET : Classement de la maison Paul-Émile Borduas
Mont-Saint-Hilaire
(Commande de cabinet : 33498)

Résumé de la demande

Demande de classement par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montréalais de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montréalais de la culture et des communications
M. André Michel	Président du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des artistes professionnels

Historique

Paul-Émile Borduas, l'homme

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'histoire de l'art au Québec et dans l'histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 a marqué le cinquantenaire du manifeste.

Son auteur, Paul-Émile Borduas, a marqué le Québec et Mont-Saint-Hilaire en particulier.

Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Plus jeune, il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

La maison de Paul-Émile Borduas

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu une maison pour lui-même, qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

Sur le plan historique et particulièrement en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le *Refus Global*.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns, une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture

(15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (*pièce jointe en annexe1*) commandé par le Ministère en 1988, l'auteur trace une évaluation intéressante de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement.

Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur (de quelques pieds), qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause, à notre avis, l'intégrité et l'authenticité de l'ensemble. À ce propos, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine» malgré les réserves qui sont faites dans ce rapport sur cette question.

Le rapport indique ainsi : *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.»*

Sur un autre plan, le rapport est plus critique encore : *«En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.»*

Mais cet aspect «atelier» apparaît aujourd'hui quelque peu secondaire par rapport à la fonction principale d'un bâtiment qui est d'abord et avant tout manifestement résidentielle.

Malgré donc ces quelques réserves, le bâtiment conserve toujours aujourd'hui de très grandes qualités même sur le plan strictement formel et son état d'authenticité apparaît plus grand qu'il n'a été considéré dans ce rapport.

Commémoration du personnage

Mais au-delà même de la «qualité intrinsèque» du bâtiment, cette maison que Borduas a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue à notre avis, un élément majeur pour la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là apparaît la plus importante et la plus significative. Et c'est principalement pour cette raison que cette maison-là mérite d'avoir un statut national.

Pourtant sa maison natale, sise au 43, rue Saint-Henri existe toujours. Et même qu'elle soit assez banale, elle pourrait sans doute mériter aussi une reconnaissance ne serait-ce qu'en raison de l'importance du personnage.

À ce propos la Direction régionale compte faire la promotion d'une *citation* auprès de la municipalité.

Problématique

Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas

La Fondation incorporée en 1998, s'est donnée comme mandat d'acquérir, d'aménager et d'animer la maison Paul-Émile Borduas. Cette fondation est sous la présidence d'André Michel.

Aide à l'acquisition

Dans le cadre d'une entente spécifique Montérégie / Couronne métropolitaine, la maison Paul-Émile Borduas a déjà fait l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ dans l'année financière 1998-1999. Dans ce même cadre, un autre montant de 39 448 \$ a été ajouté dans la présente année financière 1999-2000 par d'autres partenaires participants.

Après de longues négociations avec le propriétaire actuel, l'acquisition n'a été complétée que fort récemment. Ce n'est que le 7 décembre dernier, que la Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas en est devenue officiellement le nouveau propriétaire.

Centre d'interprétation

La Fondation a déposé un projet d'animation de la maison Paul-Émile Borduas. Ce projet est contenu dans un document de référence intitulé « Développement d'un concept global pour la préservation et l'utilisation de la maison Paul-Émile Borduas ». (Annexe 2)

Prévisions des dépenses pour le Ministère

Dans le cas d'un *classement*, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

Mais dans les faits, le bâtiment est dans un excellent état physique et les coûts éventuels pourraient être limités à des aménagements relativement mineurs, tout au moins dans l'immédiat.

Quant au *centre d'interprétation* proprement dit, le Ministère ne prévoit pas d'aide quelconque ou récurrente au fonctionnement.

Recommandations

Compte tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas sur le plan artistique et de son influence dans l'histoire contemporaine du Québec ;

Compte tenu de l'intérêt général de commémorer le personnage Paul-Émile Borduas ;

Compte tenu de l'intérêt particulier de souligner l'événement du Refus Global (cinquantième anniversaire de sa parution en 1998) ;

Compte tenu que cette maison située au 621, chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire est la plus représentative parmi celles qu'il a habitées ;

Compte tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même ;

Compte tenu déjà de l'engagement du Ministère à l'acquisition de cette propriété ;

Compte tenu du projet d'animation de cette maison prise en charge par le milieu local et régional ;

Compte tenu d'un appui très large du milieu pour un statut juridique ;

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

- *DE VOIR À OCTROYER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS, SITUÉE AU 621, CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;*
- *DE DEMANDER UN AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.*

Préparé par : Normand Rodrigue

Approuvé par : Odette Duplessis

p.j. Annexes
Photos

FICHE DE PRÉSENTATION

DOSSIER: Translation des restes de Paul-Émile Borduas et maison Paul-Émile-Borduas à Mont-Saint-Hilaire

DESCRIPTION:

- Évaluation de l'intérêt patrimonial de la maison Paul-Émile-Borduas
621, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire
- Justification de la conservation et de la mise en valeur d'une maison d'artiste

PROMOTEUR: Avis demandé par M. Antoine Godbout, directeur du cabinet de la Ministre.

CONTEXTE ET HISTORIQUE:

La Ministre a été approchée pour favoriser la translation au Québec des restes du peintre Paul-Émile Borduas, décédé à Paris en 1960. On a proposé de déposer ces restes soit au futur Musée d'art contemporain, soit sur le site de la maison Paul-Émile-Borduas à Mont-Saint-Hilaire.

Par la même occasion, des amis du peintre ont émis le voeu que la maison en question soit conservée et ouverte au public afin de rendre hommage à Borduas.

PROBLÉMATIQUE ET ANALYSE:

L'avis demandé à notre Direction doit répondre aux questions suivantes:

- 1) Quelle est la valeur de la maison?
- 2) Est-ce qu'il existe des précédents de conservation de la maison d'un artiste à des fins "historiques"?
- 3) Quelles sont les conditions qui permettraient une telle conservation?

Concernant l'"installation" des restes de Borduas dans cette maison ou sur son terrain, seul un avis du service juridique du Ministère pourrait nous renseigner sur la possibilité d'une telle intervention.

1. La valeur de la maison Paul-Émile-Borduas

Borduas se fit construire en 1945 une maison en bordure du Richelieu à Mont-Saint-Hilaire. Il en dessina lui-même les plans et son père se chargea des travaux. Il y demeura jusqu'en 1953 alors qu'il vendit tous ses biens et partit pour l'étranger. À cause d'un problème de fondations relié à la présence d'un cours d'eau souterrain, la maison fut déplacée d'une vingtaine de mètres en 1972 et posée sur un nouveau sous-sol. Les propriétaires actuels, [REDACTED]

[REDACTED] l'entretiennent adéquatement et la considèrent en quelque sorte comme un monument historique relié à la personnalité de Borduas. Le bâtiment a néanmoins subi plusieurs modifications outre son déplacement et son nouveau sous-sol: revêtement métallique extérieur s'inspirant du revêtement de bois original, isolation, remplacement des fenêtres, finition des murs extérieurs en placo-plâtre (à l'origine, des panneaux de carton fort les revêtaient), etc. Toutefois, la forme générale, la disposition intérieure, une partie de l'aménagement paysager reflètent la composition originale.

La maison conçue par Paul-Émile Borduas présente en soi un très grand intérêt et doit être perçue, comme l'affirme François-Marc Gagnon dans son ouvrage sur Borduas (p.181), comme l'une de ses oeuvres maîtresses. On y perçoit clairement l'influence de l'école internationale et particulièrement celle de l'architecte Le Corbusier: volume cubique, vastes espaces communs, chambres minuscules, ce qui fait de Borduas, avec quelques architectes dont Marcel Parizeau et Robert Blatter, un pionnier du modernisme architectural au Québec. L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.

En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.

2. Une maison d'artiste: des précédents

Il n'est pas rare que des maisons conçues ou habitées par des artistes aient été conservées et ouvertes au public. Des exemples nombreux existent aux États-Unis ou en Europe et témoignent d'une pratique déjà ancienne. Au Québec, le Ministre des Affaires culturelles est intervenu pour classer ou reconnaître un certain nombre de maison d'artistes: la maison Suzor-Côté à Arthabaska, la maison et l'atelier de Rodolphe Duguay à Nicolet-sud, le domaine de Louis-Philippe Hébert à Rosemère, sans compter deux maisons d'architectes: la maison Ernest Cormier et le Château Dufresne à Montréal. Les maisons d'artistes ouvertes au public au Québec sont la maison et l'atelier de Rodolphe Duguay, déjà cités, et la maison du peintre Arthur Villeneuve à Chicoutimi, toujours habitée par l'artiste mais qui fait l'objet d'un projet d'acquisition.

3. Comment assurer la conservation de la maison Paul-Émile-Borduas et l'utiliser afin de rendre hommage à Borduas?

La maison Paul-Émile-Borduas mérite hors de tout doute d'être conservée; un des moyens dont dispose le Ministère pour assurer cette conservation est la Loi sur les biens culturels (classement ou reconnaissance à titre de monument historique). Une telle intervention permettrait aussi de rendre hommage à Paul-Émile Borduas. Il convient cependant de souligner que la maison n'est pas actuellement menacée puisque ses propriétaires sont conscients de sa valeur et ne la vendraient pas à n'importe qui.

L'idée d'utiliser la maison afin de rendre hommage à Borduas est intéressante. Toutefois, il est indéniable que les faibles dimensions de la maison, son aménagement intérieur, la présence de nombreuses ouvertures, la valeur monétaire des oeuvres de Borduas et les strictes conditions de conservation qu'elles nécessitent constituent des contraintes importantes au recyclage de la maison en musée. Une salle d'un véritable musée serait un outil plus adéquat.

On pourrait raisonnablement penser à l'installation, avec l'accord des propriétaires, d'un panneau discret à l'avant de la maison soulignant qu'il s'agit de la maison imaginée et habitée par Paul-Émile Borduas et expliquant sa conception et son aménagement intérieur.

CONSIDÉRATIONS:

ATTENDU:

- le grand intérêt de la maison Paul-Émile-Borduas, qui pourrait justifier l'attribution d'un statut juridique (un examen plus détaillé est cependant nécessaire);
- le fait que le classement ou la reconnaissance de la maison à titre de monument historique pourrait permettre de rendre hommage à Paul-Émile Borduas;
- l'absence de menace pesant sur sa conservation;
- les contraintes importantes à son recyclage en musée.

RECOMMANDATION:

Nous recommandons que la Direction générale du patrimoine évalue, après une décision favorable des autorités du Ministère, l'opportunité d'attribuer un statut juridique à la maison Paul-Émile-Borduas.

Que la Direction générale du patrimoine évalue avec les propriétaires actuels et éventuellement d'autres partenaires l'opportunité d'identifier la maison au moyen d'un panneau d'interprétation discret.

DATE: Le 15 juillet 1988

CHARGÉ(E) DE PROJET: Jacques Robert
Analyste en architecture, m. Urbanisme

J.R.

FONDATION DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

150, RUE DU CENTRE CIVIQUE, MONT SAINT HILAIRE (QUÉBEC) J3H 5Z5
TEL. : (450) 524-3034

communiqué

LA MAISON DE PAUL-ÉMILE BORDUAS

PRÉSIDENTE FONDATRICE

PHYLLIS LAMBERT
Directeur fondateur
Centre canadien
d'architecture

ANDRÉ MICHEL
Président de la
Fondation de la Maison
Paul-Émile Borduas

RAYMOND LEBLANC
Président du comité
de financement

JEAN-PIERRE CHARETTE
Député de Borduas
Président de
l'Assemblée nationale

MONT-ÉLIS CHAMONVILLE
Maire de
Mont-Saint-Hilaire

XAVIER LAMBERT
Présidente
Fédération des Caisses
populaires

GUY GILBERT
Directeur général de
l'Onit Régional

ROBERT BÉGIN
Directeur général
Droits, Diversité & Équité

MARIE-ÈVE ARNDT
Représentante
Signataire du Refus global

ROBERT JACOB
Président
Groupe SGD

BERNARD LAMBERT
Président
Groupe Bellechasse-Saint

MARCEL BÉGIN
Comédien

GUY-ROBERT BÉGIN
Président
Comité des artistes
des Patriotes

DANIELLE APRIL
Présidente
Regroupement des artistes
en Arts visuels du Québec

Mont-Saint-Hilaire, le 25 janvier 2000 — La Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas, incorporée en 1998, s'est donné comme mandat d'acquiescer, d'aménager et d'animer la propriété du 621, Chemin des Patriotes Nord à Mont-Saint-Hilaire.

Dessinée par Borduas, construite avec l'aide de son père Magloire, « cette maison est une de ses œuvres maîtresses » comme le précise monsieur François-Marc Gagnon dans ses écrits sur l'artiste. Elle est, en fait, l'une des premières œuvres de l'avant-garde du modernisme en Amérique du Nord.

Avec l'appui du gouvernement du Québec, la Fondation a acquis la maison en décembre 1999 de madame Fernande Campeau, épouse du docteur Campeau. Le couple l'occupait depuis 1952. Elle est restée, à l'extérieur comme à l'intérieur, témoin de son temps et témoin du besoin de beauté, dans le calme que le maître recherchait.

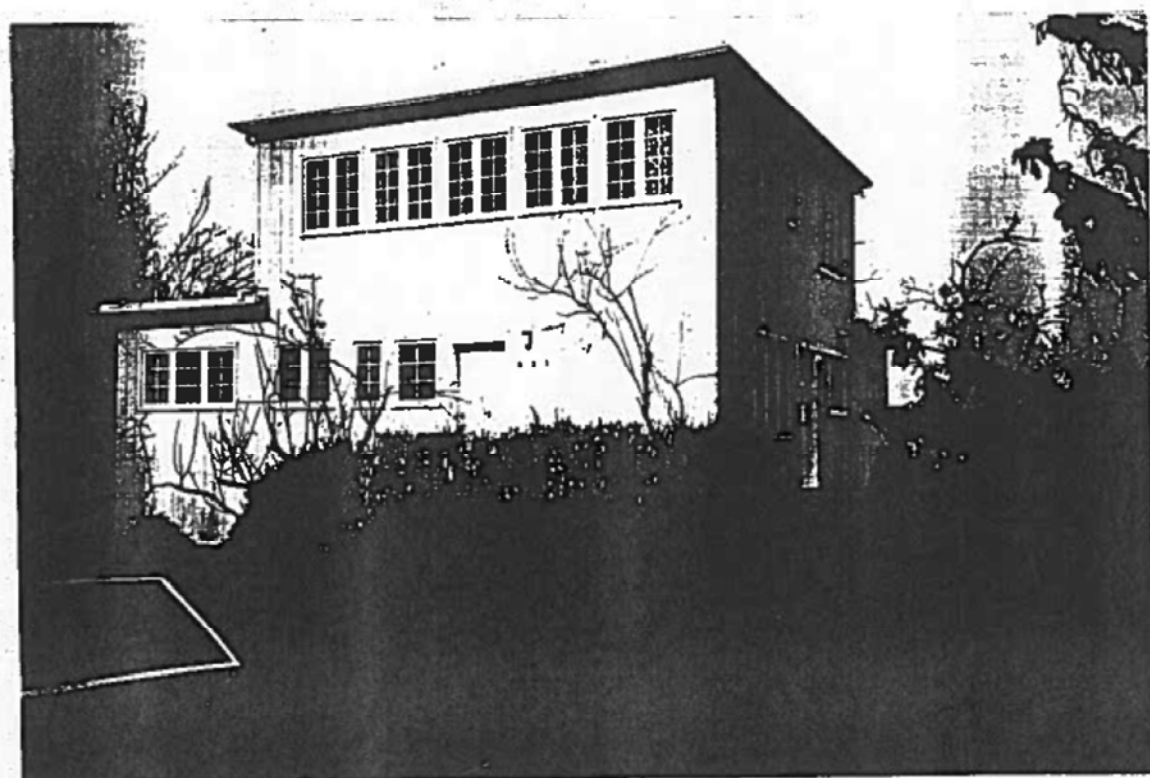
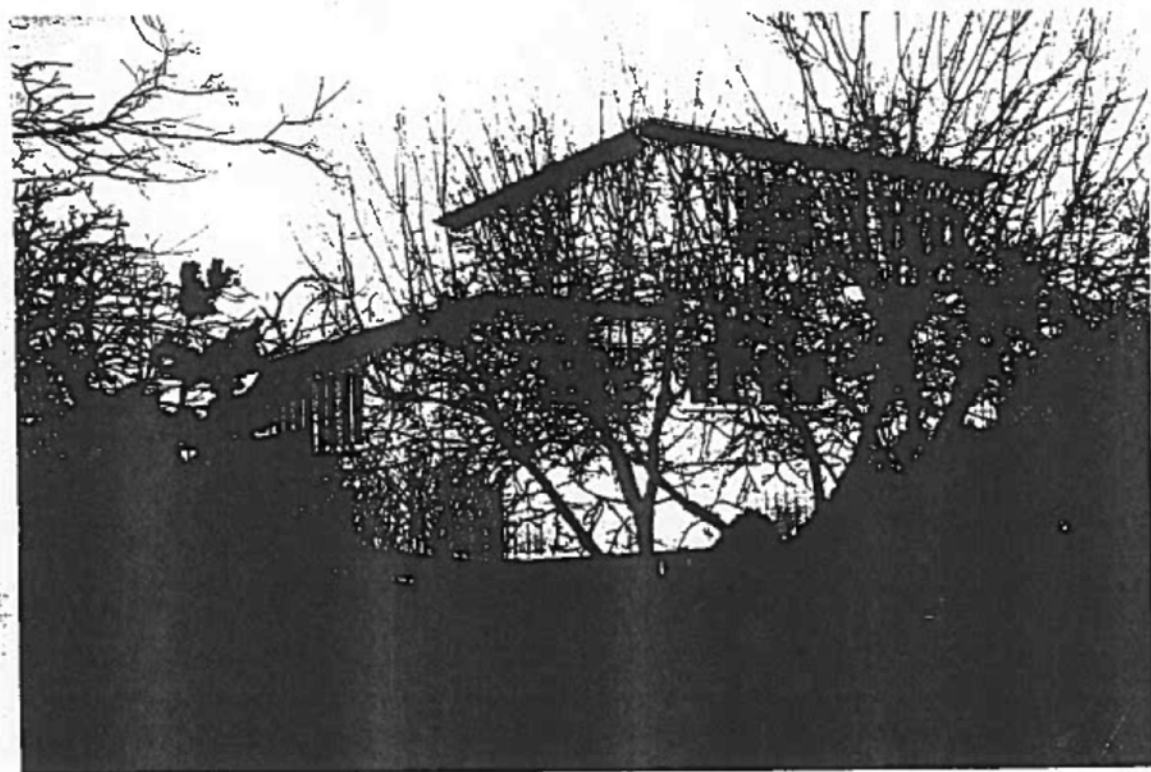
La Fondation désire en faire un lieu de fierté, un lieu de mémoire pour l'ensemble des Québécois en hommage à Paul-Émile Borduas et à son œuvre. Un lieu identitaire où la PENSÉE retrouve son poids, où elle prend tout son sens et contribue à la cohésion sociale.

Elle deviendra aussi un centre d'interprétation permanent du mouvement automatiste et des signataires de *Refus global*.

Plusieurs personnalités régionales et nationales, les milieux culturels et des affaires se sont associés à cette démarche autour de madame Phyllis Lambert, directeur fondateur et président du Conseil du Centre canadien d'architecture qui a accepté la présidence du Comité d'honneur de la campagne de levée de fonds. Les montants recueillis serviront à compléter les coûts d'acquisition et à couvrir les frais inhérents au fonctionnement, à l'animation et à l'exposition permanente.

- 30 -

Source : André Michel
Président de la Fondation Paul-Émile Borduas
Tél. : (450) 464-9700



EXTRAIT du procès-verbal de la trois cent quarante cinquième réunion de la Commission des biens culturels du Québec tenue à Montréal le 1^{er} décembre 1998

MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

Les commissaires ont pris connaissance de la fiche de présentation proposée par la Direction de la Montérégie du Ministère recommandant la reconnaissance de la maison de Paul-Émile Borduas située à Mont St-Hilaire.

Les commissaires considèrent que l'analyse réalisée porte sur la valeur architecturale de la maison tout autant, sinon plus, que sur le personnage à commémorer. Or, il s'agit ici d'un cas très clair de commémoration d'une personne ayant marqué l'histoire du Québec.

LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS RECOMMANDE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS :

98-18 QUE LE DOSSIER SOIT REVU DANS UNE APPROCHE DE COMMÉMORATION ET QU'IL PORTE SUR L'IMPORTANCE DE PAUL-ÉMILE BORDUAS ET SUR LA FAÇON DE LE COMMÉMORER.

Adopté à l'unanimité.



Marcel Masse
Sous-ministre adjoint
et président par intérim
de la Commission des biens
culturels du Québec

Québec, le 26 janvier 1999



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

AVIS D'INTENTION

MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE

La ministre de la Culture et des Communications,
M^{me} LINE BEAUCHAMP, dont l'adresse comme autorité administrative est le
225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5, donne avis à



Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

Un terrain connu et désigné comme le lot UN MILLION HUIT
CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SIX
(1 819 466) du cadastre du Québec, circonscription foncière de
Rouville.

De son intention de procéder au déclassement de ce bien culturel.

La ministre donne également avis à

FONDATION DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
a/s de Monsieur André MICHEL
Président
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Propriétaire du bien culturel ci-après désigné :

La maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des Patriotes
Nord, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 5E9, et son terrain connu
et désigné comme le lot UN MILLION HUIT CENT DIX-NEUF
MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (1 819 467) du cadastre
du Québec, circonscription foncière de Rouville.

De son intention de procéder au classement de ce bien culturel.

Ce déclassement et ce classement se justifient pour les motifs suivants :

Une erreur s'est glissée lors du classement, en 2001, de la maison Paul-Émile-Borduas. L'avis de classement a malencontreusement porté sur la propriété voisine. La présente vise à rectifier la situation en protégeant la bonne maison et le bon lot (1 819 467).

La ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QU'elle prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec sur l'opportunité de procéder au déclassement et au classement de ces biens culturels;

QUE toute personne peut, dans les trente (30) jours de la transmission du présent avis, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels du Québec;

QUE si le déclassement et le classement de ces biens culturels se réalisent, ceux-ci prendront effet à compter de la date de transmission du présent avis donné conformément à la Loi sur les biens culturels;

QUE copie du présent avis d'intention de déclassement et de classement sera publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville;

QUE le présent avis d'intention devient nul et sans effet si l'inscription au Registre des biens culturels n'est pas faite dans un délai d'un an à compter de la date de sa transmission.

Le présent avis d'intention est également adressé à

Madame Estelle SIMARD
Greffière
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

et à

Monsieur Bernard ROY
Secrétaire-trésorier
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
630, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E8

Signé à Québec, ce 31 mars 2005

La ministre,



LINE BEAUCHAMP

Pierre Lambert

GUIDE

de

MONT-SAINT-HILAIRE

et de

OTTERBURN PARK

Société d'histoire de Belœil / Mont-Saint-Hilaire

Pierre Lambert

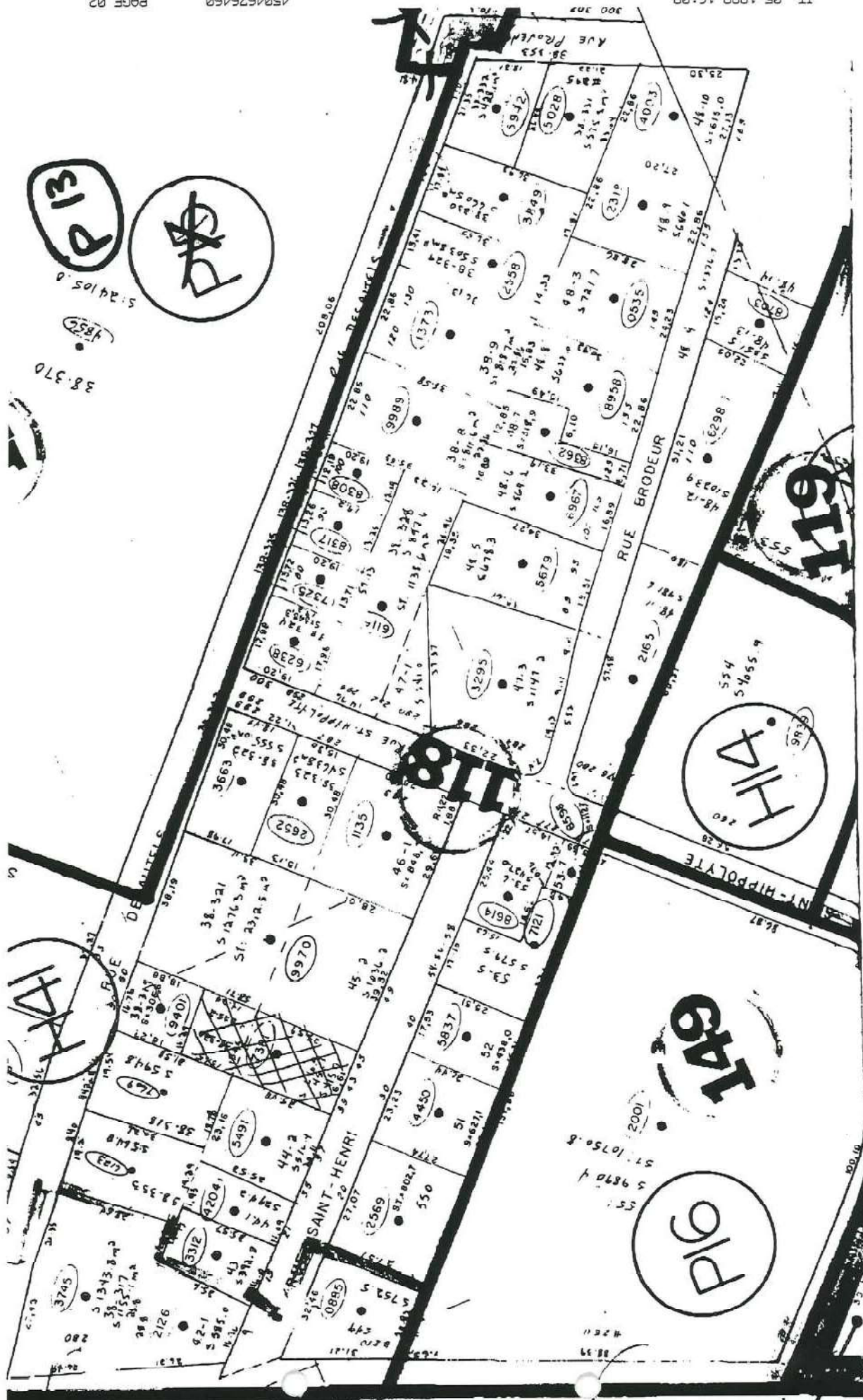
GUIDE

de

MONT-SAINT-HILAIRE

OTTERBURN PARK

Société d'histoire de Belœil / Mont-Saint-Hilaire



En 1855, on construisait le couvent actuel et la jeune enfant des seigneurs. Laura, en posa la première pierre. Laura mourut alors qu'elle avait onze ans. Son corps fut enterré sous la chapelle du couvent. La seigneuresse sera inhumée près de sa fille en 1873.

En 1879, on construisit un troisième étage avec un toit en mansarde percé de huit lucarnes. C'est de cette époque que date la rotonde caractéristique de l'édifice.

En janvier 1963, un incendie ravageait le couvent qui fut reconstruit dans ses murs originaux.

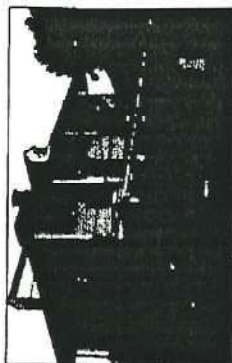
Sur un des murs de la chapelle, une plaque commémorative rappelle la place importante accordée à l'éducation des enfants de Saint-Hilaire par la famille Campbell.

Dirigez-vous vers le nord, sur la rue Saint-Hippolyte et arrêtez à la rue Brodeur.

★ 5. L'ancienne brasserie Gadbois, 284, rue Saint-Hippolyte

Cette belle grande maison était un lieu animé il y a un siècle. Elle fut l'une des plus importantes industries de la paroisse, la Brasserie Martin et

Cie (1865-1877) devenue plus tard la Brasserie de Saint-Hilaire (1877-1900). Fondée par le menuisier Félix Martin, le



cultivateur Isaac Vandandaigue et l'instituteur Louis-Grédon Authier, l'entreprise fabriquait de la bière et du porter en utilisant l'eau de la Société de l'Aqueduc créée deux ans plus tôt et dont le tuyau passait tout près.

Pendant ce temps, les pomiculteurs de la montagne fabriquaient du cidre et du whisky...

Descendez la rue Saint-Henri jusqu'à la maison portant le n° 43.

★ 6. La maison natale de Paul-Émile Borduas, 43, rue Saint-Henri

C'est ici qu'est né le peintre Paul-Émile Borduas le 1^{er} novembre 1905.

À l'âge de 16 ans, il fait voir des talents artistiques et son père Magloire demande à Ozias Leduc de se charger de sa formation. Le jeune élève suit Leduc occupé à des peintures religieuses à Sherbrooke, puis à Halifax; en 1924, il s'inscrit aux Beaux-Arts de Montréal.



En 1926, Borduas travaille avec Leduc au décor de la voûte de la chapelle du couvent de Saint-Hilaire. Au cours des années suivantes, il produit quelques œuvres figuratives représentant par exemple l'église ou la colline.

À compter de 1942, Borduas se tourne vers le non

figuratif. Il conserve tout de même un pied-à-terre à Saint-Hilaire et il se construit, au 621, chemin des Patriotes Nord, une maison très moderne.

En 1947, il est le chef de file des Automatistes et pré-pare le *Refus global* (1948), cassure radicale avec l'ordre établi et l'art académique. Il perd son poste de professeur, doit s'expatrier et vit à l'étranger jusqu'à sa mort en 1960.

En 1989, ses cendres sont rapatriées et enterrées au cimetière de Saint-Hilaire.

Revenez vers votre voiture.

Continuez à gauche sur le chemin des Patriotes.

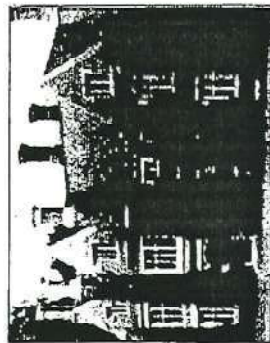
Passer sous le viaduc.

Au bout de la courbe en «S», tournez à droite dans le stationnement du manoir.

★★★ 7. Le manoir Rouville-Campbell, 125, chemin des Patriotes Sud

Le manoir Rouville-Campbell, classé monument historique en 1977, est unique au Québec : c'est le seul édifice résidentiel de style architectural Tudor. Le manoir s'appelle

Rouville-Campbell par référence aux deux familles seigneuriales qui possédèrent la seigneurie de Rouville : les Hertel de Rouville et les Campbell.



Le manoir actuel a été construit à même les fondations d'un manoir édifié par Jean-Baptiste René Hertel de Rouville dont une partie des murs extérieurs étaient en briques, comme cela apparaît sur une gravure de 1841. On pense que le manoir précédent pouvait correspondre à la partie sud, du côté de l'entrée principale de l'actuel édifice, avec des dépendances du côté nord, du côté de la salle à manger et de l'auberge actuelle.

Dans les années 1840, la famille seigneuriale Hertel de Rouville est ruinée à la suite de son train de vie princier et le seigneur Jean-Baptiste René Hertel de Rouville est forcé de vendre la seigneurie en 1844 au major anglais Thomas Edmund Campbell.

Thomas Edmund Campbell, né à Londres en 1809, descendait d'une importante famille d'Écosse, les Campbell d'Inverawe. Un ancêtre, Duncan Campbell, avait été tué à la bataille de Ticondéroga. Campbell était venu au Canada pour lutter contre les patriotes en rébellion. En novembre 1838, il combat les patriotes à Châteauguay et empêche les volontaires anti-patriotes de se livrer au pillage. Après avoir été nommé major de son régiment, il devient secrétaire du gouverneur Elgin, en 1839. En 1841, il épouse, à Saint-Ours, Henriette Juchereau-Duchesnay et il retourne avec elle en Angleterre. Trois ans plus tard, en avril 1844, il achète la seigneurie de Rouville et revient s'y installer en 1846.

À la mort de Thomas Edmund Campbell (1872), la seigneurie passe à son fils aîné Edmund Alexander Charles qui la vend à ses frères en 1884. Des difficultés financières entraînent le démembrement de la seigneurie en 1892. C'est alors que l'épouse du fils cadet, Mabel Allen Campbell, achè-

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE

DATE: 99-07-05

COMMANDES DE CABINET
No: 029336

1. DESCRIPTION

OBJET ET PROMOTEUR

Demande de classement par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montérégien de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'Histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montérégien de la culture et des Communications
M. André Michel	Président du Musée d'Art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des Artistes professionnels

PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du *Refus Global* est une date dans l'Histoire de l'Art au Québec et dans l'Histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social la révolution tranquille naissante.

L'année 1998 marque le cinquantenaire du manifeste.

Borduas a marqué Mont-Saint-Hilaire.

Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu sa maison qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

Dans le cas d'un classement, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

2. ANALYSE

QUALITÉ DU BÂTIMENT

Sur le plan historique et en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur certaine évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le Refus Global.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture, M. Urbanisme (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (pièce jointe en annexe) commandé par le Ministère, l'auteur trace une évaluation intéressante de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement. Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur, qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause l'intégrité de l'ensemble. En conséquence, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine».

Le rapport indique néanmoins les limites de l'intérêt du bâtiment. *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler. En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace».*

Et pourtant malgré toutes ces réserves, le bâtiment conserve encore de très grandes qualités même sur le plan strictement formel.

IMPORTANCE DU BÂTIMENT

Mais au-delà même de la qualité du bâtiment, cette maison qu'il a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue un élément majeur dans la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là reste la plus importante.

Un premier avis a été demandé à la Commission en janvier 1999 qui a recommandé de reformuler la présentation du dossier davantage dans une approche de commémoration du personnage qu'à propos de la valeur intrinsèque de la maison proprement dite.

3. RECOMMANDATIONS

Compte-tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas lui-même sur le plan historique et de son influence sur l'histoire contemporaine du Québec;

compte-tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même;

compte-tenu de l'appui du milieu (y compris les propriétaires actuels) pour un statut juridique;

compte-tenu de l'importance de souligner l'événement du Refus global (cinquantième anniversaire de sa parution);

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

☐ D'OCTROYER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS, SITUÉ AU 621 CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;

☐ DE DEMANDER UN NOUVEL AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.

ANNEXES : ❖ RAPPORT DE M. JACQUES ROBERT (88-07-15)
❖ PHOTOS DE LA MAISON (EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR)

RESPONSABLE DU DOSSIER:	<i>Normand Rodrigue</i>
DIRECTEUR:	<i>Pierre Aubry</i>
DIRECTRICE GÉNÉRALE:	<i>Murielle Doyle</i>

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE

DATE: 99-07-05

COMMANDES DE CABINET
Nos: 24294, 24462, 25155, 25851

1. DESCRIPTION

OBJET ET PROMOTEUR

Demande de classement par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montérégien de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'Histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montérégien de la culture et des Communications
M. André Michel	Président du Musée d'Art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des Artistes professionnels

PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'Histoire de l'Art au Québec et dans l'Histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 marque le cinquantenaire du manifeste.

Borduas a marqué Mont-Saint-Hilaire.

Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu sa maison qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

Dans le cas d'un classement, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

2. ANALYSE

IMPORTANCE DU BÂTIMENT

Sur le plan historique et en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur certaine évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le Refus Global.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture, M. Urbanisme (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (pièce jointe en annexe) commandé par le Ministère, l'auteur trace une évaluation intéressante de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement. Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur, qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause l'intégrité de l'ensemble. En conséquence, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine».

Le rapport indique néanmoins les limites de l'intérêt du bâtiment. *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler. En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace».*

Et pourtant malgré toutes ces réserves, le bâtiment conserve toujours aujourd'hui de très grandes qualités même sur le plan strictement formel.

COMMÉMORATION DU PERSONNAGE

Mais au-delà même de la qualité du bâtiment, cette maison que Borduas a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue à notre avis, un élément majeur dans la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là reste la plus importante et la plus significative.

C'est pour cette raison que cette maison mérite d'avoir un statut national.

Sa maison natale, sise au 43, rue Saint-Henri existe toujours et mériterait sans doute aussi une reconnaissance et pourrait faire l'objet d'une citation par la municipalité.

AIDE À L'ACQUISITION

Dans le cadre d'une entente spécifique Montérégie / Couronne métropolitaine, la maison Paul-Émile Borduas fait déjà l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ pour l'année financière 1998-1999.

3. RECOMMANDATIONS

Compte-tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas lui-même sur le plan historique et de son influence sur l'histoire contemporaine du Québec;

compte-tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même;

compte-tenu de l'appui du milieu (y compris les propriétaires actuels) pour un statut juridique;

compte-tenu de l'importance de souligner l'événement du Refus global (cinquantième anniversaire de sa parution en 1998);

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

☐ D'OCTROYER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS, SITUÉ AU 621 CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;

☐ DE DEMANDER UN AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.

ANNEXES : ❖ RAPPORT DE M. JACQUES ROBERT (88-07-15)
❖ PHOTOS DE LA MAISON (EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR)

RESPONSABLE DU DOSSIER:

Normand Rodrigue

DIRECTEUR:

Pierre Aubry

DIRECTRICE GÉNÉRALE:

Murielle Doyle

docteur Campeau. La montagne, la rivière, le clair de lune... Il faut avoir vu le clair de lune pour vouloir y revenir», répète-t-il. Aphonse Campeau, le jeune médecin qui décidait il y a quarante ans d'acquiescer la maison de Borduas, parle comme quelque un qui en a compris le message...

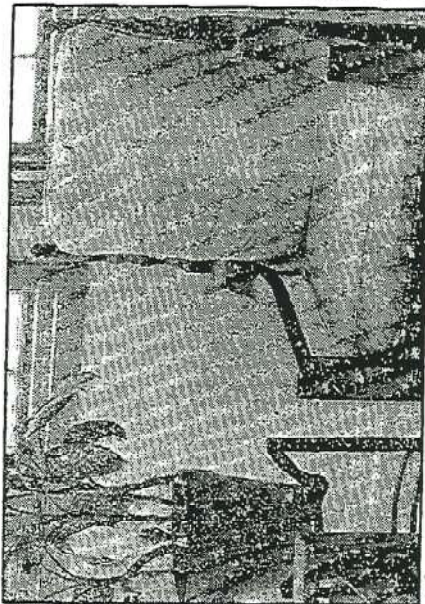
«Borduas, rappelle le docteur Campeau, avait en quelque sorte, en construisant sa maison, bâti un temple à la famille. Quand il plantait des arbres, il en plantait trois, peupliers, conifères ou bouleaux en pensant à ses trois enfants: Jeannine, Paul et Renée. Il m'a répété souvent que, si c'était possible, c'est au pied des trois bouleaux plantés à l'est du terrain qu'il aimerait reposer un jour».

Le souhait de Borduas n'a pas pu être respecté, mais sa mémoire vit quand même à l'extérieur et à l'intérieur des murs de sa maison. Des anecdotes viennent parfois rappeler qu'il n'est pas toujours facile à des «successeurs» de conserver un patrimoine intact. Un exemple que nous rappelle Madame Campeau: à une certaine période, les nouveaux acquéreurs se sont rendu compte que des sources souterraines minaient le solage de la maison. Après consultation avec des experts, il fut décidé qu'il fallait la démolir, sous peine de voir ses fondations casser ou s'éroder. Il a donc fallu bâtir vers l'est du terrain un

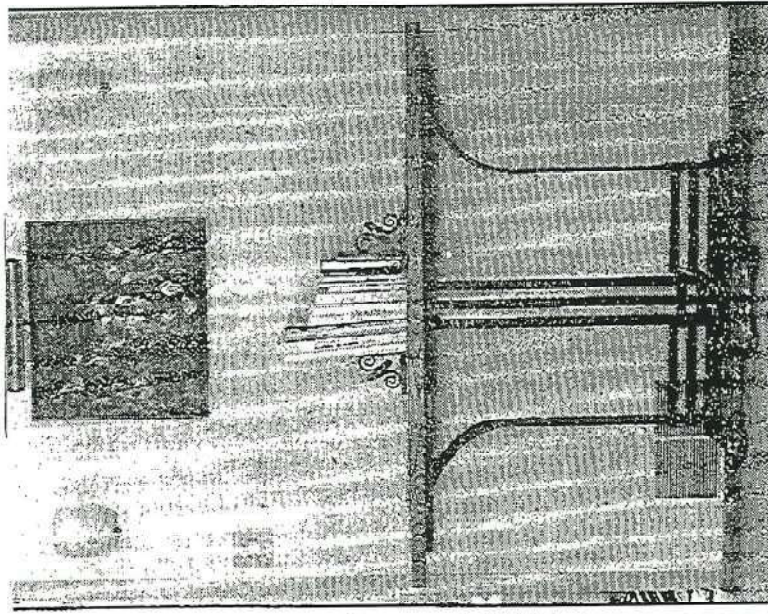
nouveau solage et déménager la maison. Ce qui fut fait sans problème, mais non sans crinies très fondées de la part des propriétaires et des spectateurs au moment du déménagement...

L'intérieur de la maison est resté presque intact, à l'exception de l'étage inférieur qui abritait le garage et l'atelier du peintre et qui est devenu salle de jeux de la famille. Borduas, le professeur, avait acquis à un certain moment, des meubles primés dans un concours à l'Ecole du Meuble de Montréal où il enseignait et il en avait meublé sa maison. Chez les Campeau, malgré l'attrait présenté par des pièces plus modernes, on a gardé ces meubles solides, les divans et les chaises aux barreaux tournés, de même que les tables, crèches, jardinières de bois et de fer forgé signées à l'époque par Gilles Beaugregard. À peine une télévision et quelques fauteuils de repos sont-ils venus ajouter au mobilier déjà présent une note de confort «familial».

Dans la maison de Borduas, trois enfants sont nés chez les Campeau qui ont maintenant atteint l'âge adulte. Comme si, disent-ils, le rêve de Borduas, qui ne put pas se réaliser comme il l'espérait, était venu se perpétuer avec eux. Sa maison, avec ses nouveaux propriétaires, comme son oeuvre dans les musées et galeries et dans le souvenir de ses amis, continue à vivre. Dans le calme et la beauté dépolluée.

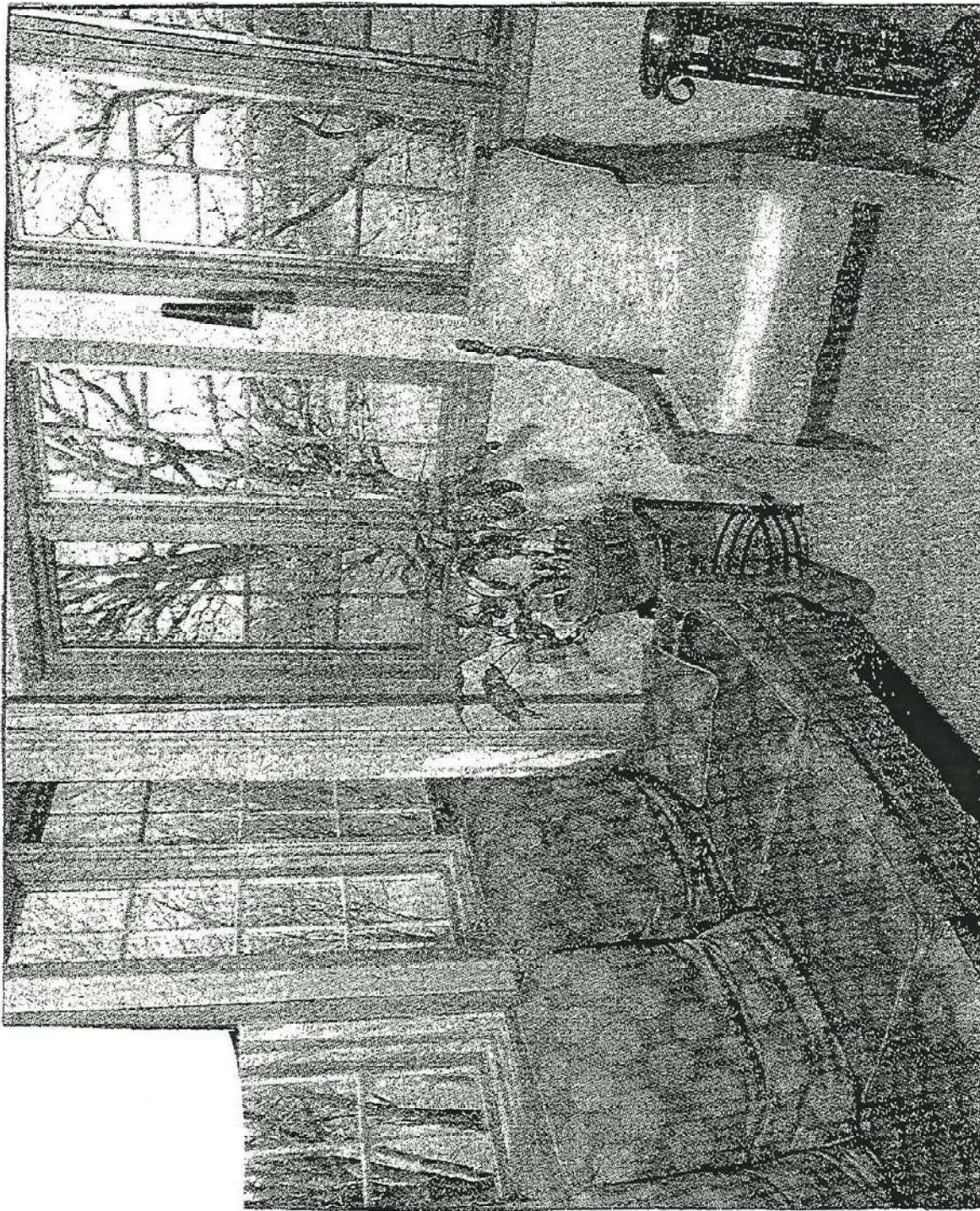


On reconnaît ici des éléments d'un tableau fameux de Borduas, le portrait de sa femme Gabrielle. Le fauteuil avec les barreaux de bois tournés, exécuté par un étudiant de l'Ecole du meuble de Montréal, la jardinière de fer forgée signée Gilles Beaugregard.



Une crèche de bois et de fer forgé de Gilles Beaugregard sous un tableau de Borduas. Rappel de l'Art Deco et des années 40.

PHOTOS JEAN GOUFIL, la Presse / CONCEPTION GRAPHIQUE JACQUES NORMANDIN



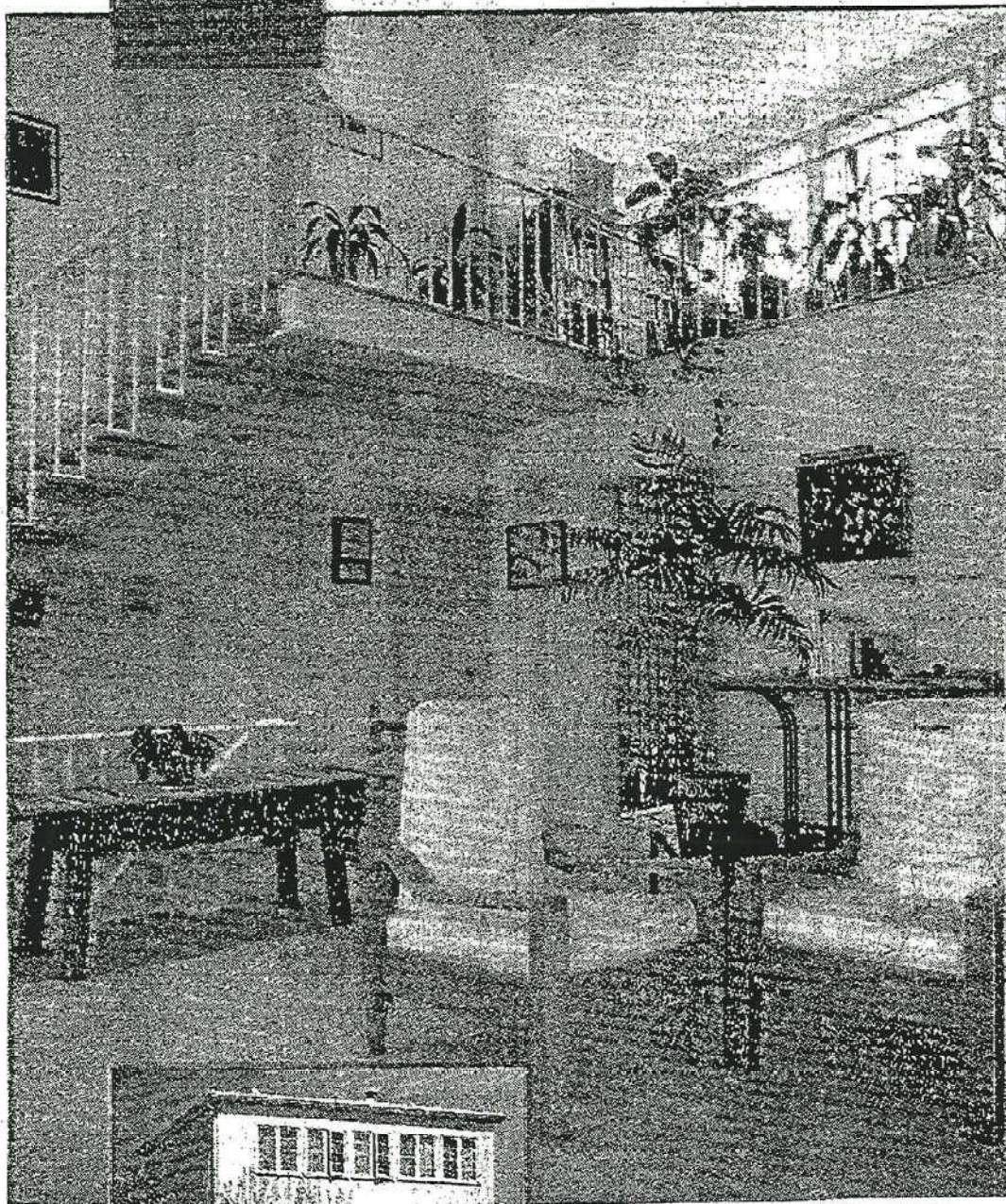
BIBLIOTHEQUE
MUSEE DU
QUEBEC

Le long des murs qui donnent sur le Richelieu, une série de
fenêtres laissent entrer air et lumière. La grande pièce
centrale qui sert à la fois de living et de salle à manger en est
inondée. Mis à part les housses des fauteuils qu'on a
remplacées en cours d'années, on a respecté presque
religieusement les goûts de notre grand peintre et ses besoins
qui rejoignent ceux des propriétaires actuels.

La Presse

LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 19 MAI 1988

Une vue sur le hall d'entrée et sur la mezzanine, deux coins de la maison de Borduas qui sont restés intacts. Même les deux fauteuils et les autres meubles: crédence et desserte, travail des élèves de l'Ecole du meuble où enseignait Borduas sont toujours là. Aux murs, des tableaux de l'artiste.



BIBLIOTHEQUE
MUSEE DU
QUEBEC

La maison de Borduas



**MADELEINE
DUBUC**

Il y a peu de gens qui, se promenant le long du Richelieu, et jetant un oeil sur les maisons qui longent la rivière et dont la majorité sont attrayantes, n'aient pas remarqué, derrière une haie et entourée d'arbres, cette maison blanche, toute simple et sans appareil extérieur qu'on appelle depuis plus de 45 ans là-bas, la *Maison de Borduas*. Même si, notre grand peintre ne l'habite plus depuis le début des années 50.

— Madeleine Arbour, la designer bien connue qui prit pendant plusieurs années St-Hilaire comme lieu de vacances et de séjours d'été, se rappelle que, jeune fille, se promenant à bicyclette, elle était intriguée par cette maison si simple que les gens disaient qu'elle ressemblait « à une boîte d'allumettes ». Un jour, n'écoulant que son courage et... sa curiosité, Madeleine osa frapper à la porte de la maison toute blanche, recouverte de planches de bois posées à la verticale et entourée de nombreuses fenêtres. Pour voir la maison, bien sûr. Mais aussi pour faire connaissance avec le peintre qui l'habitait et dont on parlait partout, surtout autour de l'Ecole du meuble de Montréal où il enseignait. Madeleine Arbour, c'est une des privilégiées qui, parmi des intellectuels de générations diverses, profita de l'hospitalité du peintre, de sa famille et qui connut la maison, lieu de rencontres où s'élaborèrent les idées qu'on

retrouva par la suite dans le manifeste « Refus global », publié en 1948 et signé par quinze personnes, à la suite de Paul-Émile Borduas.

Tous les Montréalais savent, en ce moment, que des manifestations au Musée d'art contemporain viennent d'évoquer, pendant plusieurs jours, l'époque du Refus global, qu'une grande exposition de l'oeuvre de Borduas est en cours au Musée des Beaux-Arts, et que, finalement, à partir du 21 juin, la Bibliothèque nationale de la rue St-Denis présentera une exposition intitulée « Le Refus global et ses environs ».

Cependant, les membres du groupe du Refus global n'étaient pas les seuls à visiter la maison de Borduas. Parmi les autres, un jeune médecin fraîchement débarqué à St-Hilaire était tombé sous le charme des lieux et s'était lié d'amitié avec le maître de la maison. En 1952, dix ans après sa construction sous la direction de Borduas lui-même et de l'architecte Marcel Parizeau, Alphonse Campeau achetait la maison du peintre et en prenait possession avec sa femme Fernande. Ils y vivent encore. Ils y ont élevé une famille de trois enfants et l'ont entretenue comme s'il s'agissait d'une oeuvre d'art. Ce qui fait qu'en 1988, la maison de Borduas reste, à l'extérieur comme à l'intérieur, témoin de son temps et témoin du besoin de beauté dans le calme que le maître recherchait.

Une visite sur les terrains et dans la maison, au cours des derniers jours, nous ont donné ces photos révélatrices. Et une entrevue à l'intérieur du cahier *Décoration* nous permet de rencontrer Alphonse et Fernande Campeau dans ce décor qu'ils vénèrent.

Léger, le 10 mai 1945, au Jardin botanique de Montréal, et à propos de laquelle un journaliste évoque non sans exagération la célèbre « Bataille d'Hernani » du 25 février 1830. Cette conférence se tenait au moment même où les Éditions de l'Arbre publiaient un album en hommage à Léger, sous le titre de *la Forme humaine dans l'espace*, et qui contenait des textes de Couturier, de Maurice Gagnon, de François Hertel, de J. J. Sweney, etc. En somme, Léger s'élève avec véhémence contre l'art académique : cette dénonciation obtient immédiatement des échos percutants dans la salle, surtout de la part des jeunes guérilleros qui préparent, avec Pellan, les manifestations du mois suivant à l'École des beaux-arts, contre le régime desséchant de la direction. On crie « À bas Maillart et l'Académisme ! » La conférence de Léger s'intitulait *la Libération de la couleur*, et proposait qu'on fasse un emploi plus généreux et plus dynamique de la couleur dans l'architecture, dans les usines, partout dans les villes autrement si tristes et si mornes. Le 28 mai 1943, Léger avait déjà profité d'une conférence qu'il donnait à l'Ermitage pour présenter le film audacieux qu'il avait tourné en 1924 avec Audley Murphy, *le Ballet mécanique*.

Tous ces débats, toutes ces batailles de coulisses ou de manifestations publiques se ramènent en gros à deux conférences du père dominicain Alain-Marie Couturier : en 1941, il dénonçait déjà « le divorce entre les artistes et le public » ; en avril 1944, impatienté par la lenteur de l'évolution, il déclarait que la peinture moderne est la seule qui compte, parce que c'est la seule qui est vivante ! C'est donc à une nouvelle réincarnation du très fréquent conflit entre les anciens et les modernes que nous assistons...

La pensée de Borduas s'affirme

Pendant l'hiver 1943-1944, Borduas se retire parfois dans l'atelier d'Ozias Leduc (en l'absence du propriétaire qui est en voyage), à Saint-Hilaire, et travaille en solitaire ; mais à partir du printemps 1944, Borduas ne connaîtra plus la solitude, assiégé par le groupe qui se forme autour de lui ; il lui sera d'autant plus pénible, à partir de l'automne 1948, de retrouver la solitude, au lendemain des foudres qui ripostent à la proclamation du *Refus global*, et qui ont démantelé le groupe en quelques rafales percutantes.

Borduas ne termine la construction de sa maison de Saint-Hilaire que pendant l'été 1945. Les étés précédents, Saint-

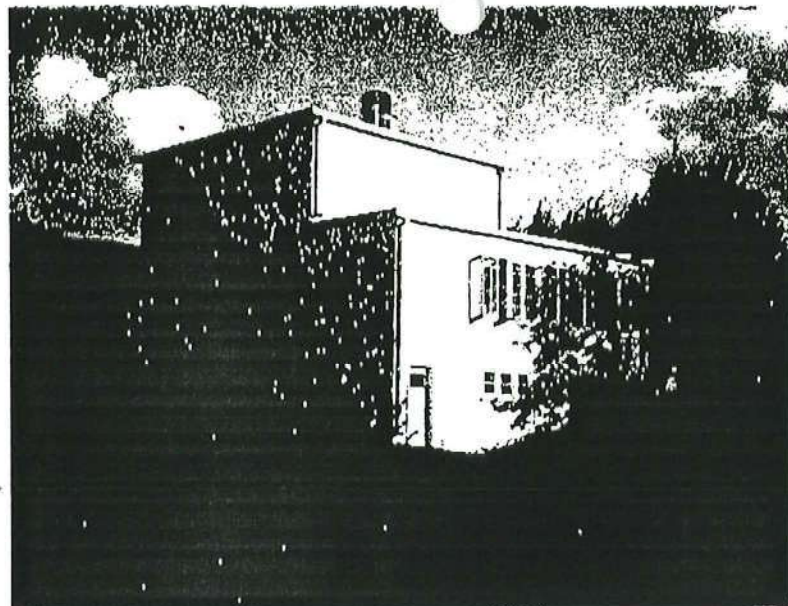
(9)

de Montréal, et à
 on sans exagération
 février 1830. Cette
 où les Éditions de
 à Léger, sous le
 e, et qui contenait
 agnon, de François
 Léger s'élève avec
 e dénonciation ob-
 nts dans la salle,
 qui préparent, avec
 à l'École des beaux-
 direction. On crie
 onférence de Léger
 oposait qu'on fasse
 que de la couleur
 out dans les villes
 ai 1943, Léger avait
 à l'Ermitage pour
 urné en 1924 avec

coulisses ou de
 gros à deux confé-
 buturier : en 1941,
 tes et le public » ;
 l'évolution, il dé-
 qui compte, parce
 onc à une nouvelle
 les anciens et les

tire parfois dans
 opriétaire qui est
 solitaire ; mais à
 a plus la solitude,
 de lui ; il lui sera
 1948, de retrouver
 ipostent à la pro-
 telé le groupe en

maison de Saint-
 précédents, Saint-



La maison de Saint-Hilaire en 1945

Hilaire attirait déjà de jeunes artistes, comme Jean-Paul Mousseau, Pierre Gauvreau, Françoise Sullivan, les trois sœurs Louise, Jeanne et Thérèse Renaud. C'est en été 1944 que Borduas rencontre encore d'autres jeunes gens, comme le futur psychiatre Bruno Cormier et l'étalagiste Madeleine Arbour, dont il connaissait et admirait les vitrines chez Birk's (vitrines qui retiendront aussi l'attention de Le Corbusier, un peu plus tard).

En septembre 1944, Borduas accueille à son appartement de la rue Napoléon, à Montréal, ses jeunes élèves et amis. Le mardi soir, on y échange des idées et des points de vue sur une foule de sujets concernant l'art, la peinture, la psychanalyse, l'inconscient et le subconscient, Nietzsche ou Freud, Breton ou Lautréamont, Sade ou Dali ; on y discute aussi philosophie et politique, enseignement et société, dans un climat stimulant qui devient en quelque sorte l'alambic, le creuset où fermentent les pages du *Refus global*.

De 1944 à 1948, Borduas peint avec fougue. Ses idées se précisent, à travers le rituel quotidien des cours et le feu roulant des discussions, jusqu'à ces notions emprisonnées en capsules que l'on trouvera dans la troisième partie du *Refus global*, sous le titre de « Commentaires sur des mots courants ». Et le fait de préciser ses idées, ses notions, accélère chez Borduas l'évolution et le mûrissement du processus pictural. Il ne lit à peu près plus, mais écoute volontiers sa femme lui faire la lecture, pendant les longues séances de travail à l'atelier ; parfois, des amis assistent, silencieux, à ces dernières. Pour Borduas, le rapport le plus efficace avec

Robert, Guy. *Borduas*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1972.

l'univers ou les individus se fait bien mieux par les objets, les couleurs que par les mots. Devant ses tableaux ou ceux qu'on lui apporte, il peut monologuer longuement, mais sans accorder une grande importance aux mots employés, qui deviennent plutôt des indications, servant seulement à soutenir la présence du tableau, à en souligner des éléments, à en animer le rayonnement. Ses propos dérivent facilement vers de longues rêveries ou s'estompent dans de grandes plages silencieuses qui en sont d'autant plus éloquentes. Il aime aussi entendre les autres parler, non pas tellement de tableaux, mais devant des tableaux. En somme, l'œuvre d'art devient un lieu privilégié de communication.

Pendant ces années 1942-1948, la vie familiale des Borduas est fort simple, sans aucune dimension mondaine. S'ils ne vont guère chez des amis, en revanche ils reçoivent beaucoup, et la maison de Saint-Hilaire prend parfois des airs d'auberge fort accueillante. On va souvent en excursion sur la rivière, ou en promenade dans la montagne et à travers les vergers des environs. Borduas est grand amateur de pêche, de chasse, il aime beaucoup nager dans le Richelieu, assister à des régates, ramer pendant des heures.

Les enfants l'ont toujours fasciné, surtout par leur spontanéité dans le dessin. Ses trois propres enfants éveillent chez lui des réserves inépuisables de patience. Il joue beaucoup avec eux, leur lit des contes (ils préfèrent ceux d'Edgar Allan Poe aux aventures de Don Quichotte, qui les irritent), les amène à la rivière, et les guide dans leurs leçons et leurs devoirs ; on invente des jeux, comme celui du « Grand loufoque », où chacun, parents aussi bien qu'enfants, doit à son tour construire de fond en comble quelque personnage drôle, y compris les paroles, le costume, le geste, éventuellement la chorégraphie et la vocalise. Souvent le soir les enfants présentent à leurs parents des sketches de leur cru.

Gabrielle Borduas tire le maximum d'un budget restreint par les revenus peu élevés de son mari professeur ; elle partage équitablement l'espace de son jardin entre le potager et les fleurs ; et elle essaye de se convaincre que les poissons pêchés par son mari compensent les achats de couleurs, de pinceaux, de toiles et de faux cadres...

Avant 1942-1943, Borduas passait des journées entières à méditer, à réfléchir dans une solitude farouche ; puis il prend vite goût à la compagnie de ses jeunes amis, et devient fort

(7)

Gagnon, François-Marie. « Paul-Émile Borduas : biographie critique et analyse de l'œuvre ». Montréal : Fidès, 1978.

10

Borduas et son Groupe (1945-1946)

Durant l'été qui voit la fin de la deuxième guerre mondiale — l'Allemagne nazie capitulait le 7 mai et le Japon, le 2 septembre 1945 — Borduas réalise enfin un rêve longtemps caressé. Il s'installe à Saint-Hilaire dans une maison dessinée et construite par ses soins. En un sens, cette maison est une de ses œuvres maîtresses. Comprenant essentiellement trois niveaux, les chambres à l'étage supérieur, les salles communes au rez-de-chaussée et l'atelier à la cave, la maison avait ceci de particulier que le plafond du rez-de-chaussée était ouvert jusqu'à celui de l'étage, les chambres étant situées autour du puits ainsi formé, une passerelle protégée d'un garde-fou y donnant accès. La pièce centrale bénéficiait ainsi d'un très vaste espace. De larges baies ouvertes sur l'arrière donnaient sur le Richelieu. Borduas y avait visé à l'intégration de tous les détails. Les meubles, avec leur combinaison de courbes et de droites, rappelaient les meubles dépouillés caractéristiques de l'Art Déco, ceux mêmes dont on enseignait la fabrication à l'École du Meuble. L'ensemble, avec ces volumes carrés, ces lignes pures et dépouillées, rappelait l'architecture hollandaise contemporaine (Rietveld et Oud en particulier) marquée par le mouvement *de Stijl*, sinon par Le Corbusier. Borduas avait pu s'ouvrir à cette tendance grâce à l'influence de Marcel Parizeau ou du père A.-M. Couturier.

Cette installation à Saint-Hilaire a un effet positif immédiat sur l'activité de Borduas. On le trouve, à l'automne, plus actif et plus engagé que jamais, les doutes des années précédentes étant surmontés.

Sollicite d'abord son attention, la participation à la septième exposition annuelle de la CAS, qui devait avoir lieu en octobre dans les galeries de la maison Eaton's à Toronto, puis être présentée à Montréal au début de 1946. L'exposition aurait comporté quelque quatre-vingts toiles¹. La presse torontoise

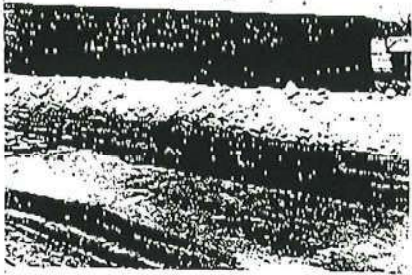
1. Pierre DAX, « Un peu de tout en peinture », *Notre temps*, 6 décembre 1945, p. 5.

1899

1905

PROÉLECTRIQUE DE RICHELIEU

Pont Richelieu-Chambly, 1ère rue



icité comme force motrice était à peu près
dant, John Yule, seigneur de Chambly, eut l'idée
sur le Richelieu pour actionner une usine
Charles Legge d'en faire un plan, mais ce projet

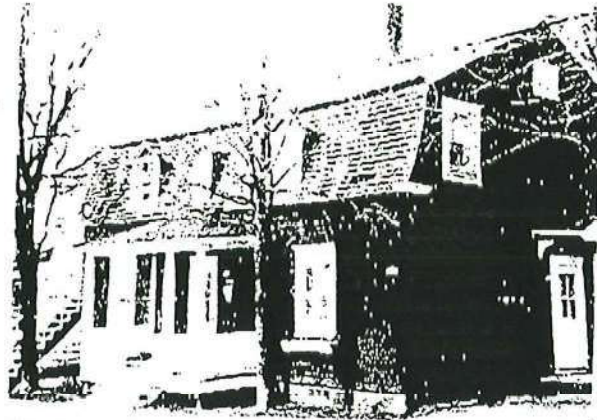
ett, fabricant de flanelle, qui conçut le projet
que à Chambly. Il exposa son plan à Joseph
Royal Electric Co., de Montréal. Ensemble, ils
facturing Co. qui, en 1891, demanda les permis
cette compagnie devenait une filiale de Royal
en 1899, le contrat pour la construction du
de vendre l'électricité à qui en ferait la demande.

béton renforcé par des rails de fer et du bois. De
ns la rivière pour prendre ensuite la direction du
distance et se relier à la rive est par la centrale
roduisait 15,000 chevaux vapeur.

& Power Co. en fit plus tard l'acquisition, mais,
it mise hors réseau. Celle-ci fut acquise par
celui-ci démolit le tout et fit construire le
en béton armé de 1,000 pieds de largeur sur 25
e \$769,219.

LA MAISON NATALE DE PAUL-ÉMILE BORDUAS

A Saint-Hilaire, au No 43 Saint-Henri ouest.



Paul-Émile Borduas, artiste peintre de réputation, vit le jour à Saint-Hilaire, en 1905.

Son concitoyen, Ozias Leduc, eut une grande influence sur lui et sur son art. Il le prit à son emploi, alors qu'il n'avait que 17 ans, lui aidant à décorer des églises à Sherbrooke. L'apprenti y suivit alors des cours du soir à l'Ecole d'Arts et Métiers. Il passa, ensuite, cinq ans à l'Ecole des Beaux Arts de Montréal. Y ayant obtenu son diplôme et une médaille d'honneur, il alla étudier à Paris l'art religieux sous Maurice Denis. Il collabora à la restauration d'églises.

De retour au Canada, il aida Leduc au baptistère de l'église Notre-Dame de Montréal. Il fut, plus tard, professeur à l'externat Saint-Sulpice, à la Commission Scolaire de Montréal puis à l'Ecole du Meuble. Durant dix ans, il chercha sa voie, tout en brossant un bon nombre de tableaux, dont il fit, en 1942, à Montréal, une exposition de peintures surréalistes, qui lança son succès.

En 1947, durant une légère maladie, il publia REFUS GLOBAL, qui eut une répercussion considérable au Québec. Il participa à plusieurs expositions, manifestant des oeuvres abstraites, courageuses et très riches en coloris.

C'est en 1945 qu'il alla s'installer à Saint-Hilaire dans une maison qu'il bâtit en grande partie. Il y enseigna, particulièrement à des enfants, la peinture.

Mais ses revenus étant minimes, il eut des problèmes matrimoniaux. En 1952, il vendit sa maison et alla s'exiler aux États-Unis. Après avoir tenté d'y réussir, il se rendit en France et demeura à Paris, où il mourut le 22 février 1960. Discuté par plusieurs, il est considéré comme un artiste consciencieux dont les oeuvres sont appréciées.

En outre de Leduc, ont exercé une influence sur lui comme artiste John Lyman, André Breton et Robert Elie.

Fouquier, Rodolphe. "Lieux et monuments historiques du Sud de Montréal." St-Jean, Les Ed. du Richelieu, 1974

(BORDUAS, suite)

- 1943, Dominion Gallery, Montréal, " Les Sagittaires " ; sur 23 artistes, 15 avaient été élèves de Borduas, dont 11 à l'Ecole du Meuble.
Dominion Gallery, Montréal, rétrospective (30 tableaux).
- 1944, Exposition d'Art Moderne organisée par Jacques Viau, au Séminaire St-Thomas, à Salaberry-de-Valleyfield.
Rio de Janeiro, 1ère exposition canadienne en Amérique du Sud.
- 1945, Borduas s'installe dans sa maison à St-Hilaire.
- 1947, 2ème exposition des Automatistes à Montréal. Les années 1947-48 seront les plus productives de la vie de Borduas.
- 1948, publication de Refus Global, au mois d'août (dont tous les exemplaires sont vendus en six mois). Cette déclaration révolutionnaire est fort discutée à Montréal. Borduas est congédié de l'Ecole du Meuble de Montréal, le 4 septembre.
- 1949, Premier Prix au Salon du Printemps au Musée des Beaux-Arts de Montréal, pour " La Réunion des Trophées " .
Atelier Guy et Jacques Viau.
Publications de " Projections Libérantes " .
Musée du Québec, " Quatre Peintres du Québec " .
- 1950, exposition des Rebelles, Montréal.
- 1951, " Peintures et Dessins par de Tonnancour et Borduas " , Art Gallery of Toronto (première exposition importante à Toronto).
Biennale de Sao Paolo.
- 1952, Musée des Beaux-Arts de Montréal, Galerie XII, organisée par Borduas.
Exposition à son atelier à St-Hilaire.
La Galerie Nationale du Canada, " Peinture Contemporaine du Québec " .
Musée des Beaux-Arts de Montréal, au Festival de Montréal.
- 1953, départ pour les Etats-Unis. Son séjour à Provincetown, Massachusetts, devient une période révolutionnaire de sa vie.
Il s'installe à New-York en septembre. Exposition solo à La Galerie Passedoit, New-York, en janvier.
Galerie Hutzler, Philadelphie.
Il fait la sélection des artistes participant à l'exposition " La Matière Chante " , à la Galerie Antoine, Montréal.
27ème Biennale de Venise.
Exposition solo à la Galerie Agnès Lefort, Montréal.
Jusqu'à sa mort, il exposera régulièrement à Montréal, aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger. Il voyagera également beaucoup.
- 1955, s'établit à Paris avec Janine, l'ainée de ses enfants. Il ouvre un atelier 19 rue Rousselet. Il y meurt le 22 février 1960, d'une crise cardiaque. Il reçoit à titre posthume, le Prix Guggenheim, Section nationale. Le 15ème Salon Annuel " Réalités Nouvelles " , au Musée d'Art Moderne de Paris, rend hommage à trois peintres, dont Borduas.
- 1962, rétrospective importante, itinérante, organisée en association avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal, La Galerie Nationale du Canada, la Art Gallery of Toronto et le Musée du Québec.

Paul Emile BORDUAS

- né à St-Hilaire en 1905. Vers 1921, il travaille avec Ozias Leduc, entre autres à la décoration de la Chapelle de l'Evêché à Sherbrooke.
- 1923, Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Diplômé en 1927.
- 1927, professeur de dessin, à l'Ecole du Plateau, Montréal; en décembre il reçoit le diplôme de Professeur de Dessin.
- 1928, professeur en titre à l'Ecole du Plateau, puis aux écoles Champlain et Montcalm.
En novembre, il étudie à l'Ecole des Arts sacrés, à Paris, sous la direction de Maurice Denis et de Georges Desvallières.
- 1929, séjourne en Bretagne, mais voyage partout en France. Il participe à la décoration de l'église de Rambucourt, dans la Meuse et de quelques autres.
- 1930, revient au Canada, grâce à un billet payé par Ozias Leduc.
- 1932, ouvre un atelier "de décoration murale", au 5929 avenue de Chateaubriand, à Montréal. Il réalise à cette époque un panneau pour la décoration du Chalet du Mont-Royal, Montréal.
- 1933, professeur de dessin au Collège André Grasset, Montréal.
- 1937, professeur de dessin, décoration et documentation à l'Ecole du Meuble de Montréal, comme successeur de Jean-Paul Lemieux. Il y enseignera jusqu'en 1948.
- 1938, Salon du Printemps, Musée des Beaux-Arts de Montréal.
- 1939, professeur "titularisé" à l'Ecole du Meuble de Montréal.
En septembre, le gouvernement québécois lui demande de faire avec Gagnon, sous la direction de Gérard Morisset, un inventaire des oeuvres d'art et monuments historiques de différentes régions près de Montréal.
- 1940, l'Exposition Pellan au Musée des Beaux-Arts de Montréal, en octobre, impressionnera Borduas.
- 1941, Musée du Québec.
Chez Henry Morgan, Montréal.
"Exposition des Indépendants", organisée par le père Couturier et le C.A.S.
- 1942, Séminaire de Joliette; première présentation de peintures abstraites.
Galerie d'Art de Toronto.
Théâtre de l'Ermitage, Montréal.
Musée des Beaux-Arts de Montréal, Fédération des Peintres Canadiens.

.../3

ment presque complet, présage certain de sa déchirure face à la mort. Paul-Emile Borduas décéda à Paris, dans son atelier, le 21 février 1960, d'un Arrêt Cardiaque.

Créateur du mouvement automatiste et du "Refus Global", il avait largement contribué à l'évolution de la peinture québécoise. Il forma un grand nombre de jeunes artistes dont certain, tels Riopelle ou Ferron, ont aujourd'hui une réputation internationale. Il affectionnait la spontanéité, le bon travail, la rigueur et la conscience professionnelle; les constituantes mêmes de son mouvement de base.

En hommage à ce peintre qui avait su s'impliquer socialement et artistiquement pour une cause qui lui semblait juste, l'O.N.F. présente un document d'une durée de vingt minutes relatant la vie et l'oeuvre de Paul-Emile Borduas. Ce film fut conçu après la mort de l'artiste par le cinéaste Jacques Godbout en 1963.

(C)

.../2

LE "REFUS GLOBAL"

Le manifeste en était un du mouvement automatiste. Con vaincu que l'élément figuratif n'avait aucune signification es-
sentielle dans un tableau, Borduas rejete tout sujet et renonce
aux conventions picturales telles l'anatomie et la perspective
rationnelle, la ligne et le modèle; le fondu et les ombres por-
tées. Le "mystère", devient l'unique sujet de ses oeuvres dont
la substance poétique est dite "surrationalnelle".

Mais le "Refus Global", n'attaquait pas que les anciennes
conventions plastiques. Borduas dénonçait les coupables du re-
tard Culturel québécois. L'Eglise catholique était la principa-
le accusée avec le système politique. Borduas la disait contrai-
gnante, stérile. Il constatait l'étroite relation qu'il y avait
entre la société et le clerge du temps, menant les esprits vers
la xénophobie, le chauvinisme et le refus de toute nouveauté intel-
lectuelle.

Après le "Refus Global" qui lui aura beaucoup nui, Borduas
part pour New York en 1953 et fait la rencontre de Gorky, Pollock
et de Kooning qui menaient une démarche parrallèle dans le mouve-
ment automatiste.

Puis il se rend à Paris où il vivra désormais. Après 1950,
malgré une mauvaise santé, Borduas participe à de nombreuses ex-
positions. Ses oeuvres seront vendues à Montréal, New York, Paris,
Wachington, San Francisco, Toronto, San Paulo, Hamilton, Vancouver,
Phoenix, la Jolla, Hutzler, Venise, Mexico et Amsterdam. Il con-
sacrera les dernières années de sa vie à l'art et peindra jusqu'à
la toute fin. Ses toiles passeront du noir au blanc, au noircisse-

Paul-Emile BorduasPeintre

Le peintre Paul-Emile Borduas est né le premier novembre 1905, à Saint-Hilaire dans le Comté Rouville au Québec.

Il peint, dès 1921, sous la direction du peintre Ozias Leduc à l'enseignement duquel il restera fidèle toute sa vie. Il s'inscrit par la suite au cours du soir que donne l'Ecole des Arts et Métiers de Sherbrooke et y remporte le premier prix de dessin.

(1928-23)

Les cinq années qui suivront, Borduas étudiera à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal où il sera reçu professeur de dessin. Il sera engagé par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal de 1927 à 1928.

De 1928 à 1930, Borduas séjourne à Paris et poursuit ses études sous la direction de Maurice Denis et Georges Desvallières. Il fait de la fresque pour la décoration d'églises de Rambucourt et de Xivray avec Pierre Dubois, et du vitrail avec André Renuy, aux Ateliers Hébert Stevens en 1932, il enseigne à l'Externat classique de Saint-Sulpice à Montréal.

Il est engagé comme professeur de dessin à l'Ecole du meuble de Montréal (1937) où il travaillera jusqu'en 1948, date de publication de son manifeste surréationnel. "Refus Global", qui en fera un être rejeté de la société québécoise. Avec ce scandale qui avait entraîné son renvoi de l'Ecole du meuble, Borduas est contraint à l'exil, malgré le nombre impressionnant de pétitions et de protestations.

...2

COMMANDE DE CABINET

LINDA PAQUET => TÉLÉCOPIEUR : (418) 643-4023

DESTINATAIRE	DANIEL GUAY
EXPÉDITEUR	PIERRE AUBRY VIA MURIELLE DOYLE VIA ODETTE DUPLESSIS
DATE	99-06-04
NO DOSSIER	29336
OBJET	CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
ANNEXES	Fiche synthèse
MESSAGE	Suite à une conversation téléphonique entre notre architecte, Normand Rodrigue et Daniel Guay, le 99-06-02, il a été convenu de réaliser une fiche synthèse et de faire parvenir le tout à M. Guay par télécopieur. Il semble que le projet de lettre pour signature de la ministre ne sera plus nécessaire étant donné qu'elle discutera de ce dossier elle-même avec le Député Charbonneau et M. Marcel Masse de la Commission des biens culturels lors d'une prochaine rencontre

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS

DATE: 99-06-02

COMMANDE DE CABINET No 029336

1. DESCRIPTION

OBJET ET PROMOTEUR

Information sur le dossier de classement de la Maison Paul-Émile-Borduas.
Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas (lettre du 30 avril 1999)

PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS

▲ DOSSIER DE CLASSEMENT

Le dossier de la Maison Paul-Émile-Borduas avec recommandation de reconnaissance de la part du Ministère a déjà été soumis à la Commission des biens culturels pour avis.

La Commission a sursis à sa décision en demandant de reformuler le dossier, plus dans la perspective de commémoration du personnage Paul-Émile Borduas qu'à propos de l'importance même du bâtiment.

Le dossier sera représenté à nouveau par le chargé de projet Normand Rodrigue, à la Commission, le 9 juin prochain, avec une recommandation de classement.

▲ DOSSIER AIDE À L'ACQUISITION

Dans le cadre d'une entente spécifique *Montérégie/Courette métropolitaine*, la Maison Paul-Émile-Borduas fait déjà l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ pour l'année financière 1998-1999.

Dans ce même cadre, il est possible qu'un autre montant de 50 000 \$ soit ajouté au cours de l'année financière 1999-2000. Mais ce montant n'a pas été ventilé encore entre les différents ministères ou organismes publics participants.

ANNEXE 1 : extrait de l'entente spécifique Montérégie / Courette métropolitaine.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

Aucune autre dépense n'est prévue par le Ministère pour une aide à l'acquisition de la Maison Paul-Émile-Borduas.

Par ailleurs, dans la perspective d'un classement, il est possible qu'une aide à la restauration ou à son aménagement soit demandée au Ministère. Cette aide est conditionnelle aux crédits disponibles d'aide à la restauration et peut atteindre 40% des travaux admissibles, en général l'enveloppe du bâtiment et les ouvrages intérieurs significatifs et d'origine.

De même dans cette même perspective, la maison pourrait sans doute bénéficier du programme de réduction de taxes foncières pour les monuments historiques classés.

RESPONSABLE DU DOSSIER: *Normand Rodrigue*

DIRECTEUR: *Pierre Aubry*

DIRECTRICE GÉNÉRALE: *Marcelle Doyle*

**ENTENTE SPÉCIFIQUE EN CULTURE ET
COMMUNICATIONS (1997 - 2000)**

MONTÉRÉGIE - COURONNE MÉTROPOLITAINE

PLAN D'ACTION (1997-1998, 1998-1999)

1999-03-12

ENTENTE SPÉCIFIQUE - CULTURE ET COMMUNICATIONS

PROJET

TITRE

MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

PROBLÉMATIQUE

Les propriétaires actuels, [REDACTED] ont préservé l'esprit de Borduas depuis leur acquisition auprès de celui-ci. Ils doivent maintenant se départir de la maison. Considérant le rôle qu'a joué Paul-Émile Borduas comme auteur du *Refus global* et chef de file du mouvement automatiste, la mise en valeur de la maison de Paul-Émile Borduas serait un atout culturel considérable pour la région de la Vallée-du-Richelieu et du comté qui porte son nom. Sans oublier la richesse de ce lieu et ce qu'il représente pour tous les Québécois contemporains de cette époque.

Le comité du projet s'est réuni à quelques reprises afin de définir sa mission première et voir à l'incorporation de la Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas. Une demande de classement de la Maison Paul-Émile Borduas a aussi été produite par le comité.

DESCRIPTION DU PROJET

Acquérir et aménager la Maison Paul-Émile Borduas en centre d'interprétation sur le Refus global, les automatistes de l'époque charnière entre la période de la Grande noirceur et la Révolution tranquille. Ce centre servira également de lieu de réflexion à différents groupes de la région.

L'aménagement comprend une exposition permanente et n'occasionnera donc pas de frais supplémentaires au niveau muséographique. Des programmes d'emplois étudiants seront requis pour l'accueil et l'animation des visiteurs en période estivale. Pour le reste de l'année, il est prévu d'effectuer des locations d'espace dans le but d'offrir des cours, conférences, et ateliers de groupe restreints à la population. À cette fin, des ententes avec l'Université de Sherbrooke sont présentement en cours. La Fondation entamera ces mêmes démarches avec l'UQAM et les cégeps de la région. Nous souhaitons une entente avec la municipalité pour l'entretien, la tonte de pelouse, le déneigement, etc. D'autre part, une campagne de financement annuelle permettra de défrayer le coût de l'hypothèque, amorti sur une vingtaine d'années.

COÛTS

Acquisition :	300 000 \$
Aménagement :	<u>100 000 \$</u>

FINANCEMENT

Promoteur	250 000 \$
MEM	52 150 \$
CRD	15 650 \$
MCC	34 600 \$
Autres	<u>47 600 \$</u>

TOTAL	400 000 \$
--------------	-------------------

400 000 \$

MISE EN OEUVRE

La Fondation pourra procéder immédiatement à l'acquisition dès l'obtention des papiers. La recherche et l'aménagement seront effectués en collaboration avec le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire. La campagne de financement sera enclenchée dès l'automne.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Prévoir dans le plan de financement, une possible participation supplémentaire de 50 000 \$ à partir du fonds de l'entente spécifique Montérégie - Couronne métropolitaine au cours de l'année 1999-2000.

Accorder un suivi régulier sur le déroulement de la campagne de financement pour l'achat de la maison.

99.02.02

wp61.crd.borduas.wpd

Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications

Québec, le 11 mai 1999

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée Nationale
Député de Borduas
535, boul. Laurier, bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Agnès Maltais,
nous accusons réception de votre lettre du 30 avril 1999 concernant le classement
de la Maison Paul-Émile Borduas.

Soyez assuré que votre demande recevra toute l'attention qu'elle mérite et que
vous serez informé dans les meilleurs délais du suivi que nous pourrions y donner.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Daniel Guay
Attaché politique

N/RÉF. :029336

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980



Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 15 mai 1998

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Député de Borduas
Président de l'Assemblée nationale
535, boul. Laurier
Bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 12 mai dernier concernant la
demande de classement de la Maison Paul-Émile Borduas.

Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre
demande et que les suites appropriées y seront données.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.



GUY LANGEVIN
Attaché politique

MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

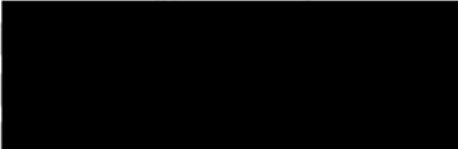
Les commissaires ont pris connaissance de la fiche de présentation proposée par la Direction de la Montérégie du Ministère recommandant la reconnaissance de la maison de Paul-Émile Borduas située à Mont St-Hilaire.

Les commissaires considèrent que l'analyse réalisée porte sur la valeur architecturale de la maison tout autant, sinon plus, que sur le personnage à commémorer. Or, il s'agit ici d'un cas très clair de commémoration d'une personne ayant marqué l'histoire du Québec.

LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS RECOMMANDE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS :

98-18 QUE LE DOSSIER SOIT REVU DANS UNE APPROCHE DE COMMÉMORATION ET QU'IL PORTE SUR L'IMPORTANCE DE PAUL-ÉMILE BORDUAS ET SUR LA FAÇON DE LE COMMÉMORER.

Adopté à l'unanimité.



Marcel Masse
Sous-ministre adjoint
et président par intérim
de la Commission des biens
culturels du Québec

Québec, le 26 janvier 1999



Québec débloque 150 000 \$ pour la maison de Borduas

ANDRÉ DUCHESNE

collaboration spéciale

Le gouvernement du Québec a débloqué une somme de 150 000 \$ pour l'achat de la maison du peintre Paul-Émile Borduas, située au bord du Richelieu à Mont-Saint-Hilaire. On veut en faire un centre d'interprétation des automatistes et du *Refus global*, ce manifeste dont on célèbre le 50^e anniversaire cette année.

Ce qui est intéressant avec cette maison est que son style est précurseur d'un courant architectural. On ne voulait pas la voir disparaître », a expliqué hier le député du comté de... Borduas et président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau.

La résidence, qu'on associe au style Bauhaus, revêt aussi une grande valeur parce qu'elle n'avait pas d'égale lorsque Borduas en a dessiné les plans. Elle fut construite par son père, Magloire, en 1942. Borduas et sa famille l'occupèrent durant dix ans avant de

la vendre à un couple d'amis, le docteur Alphonse Campeau et son épouse Fernande. Ils y habitent toujours.

« Nous avons voulu conserver l'esprit de cette maison. C'est une oeuvre d'art. Pour Borduas, il était important d'être à l'aise dans cette résidence. Partout où l'on est à l'intérieur, on voit la rivière et la montagne », a expliqué hier Fernande Campeau en recevant *La Presse*.

Le bâtiment est caractérisé par ses formes cubiques, ses petites chambres et une vaste aire ouverte, inondée de lumière naturelle en raison de l'importante fenestration.

« C'est serein. C'est clair, poursuit Fernande Campeau. Pour moi, c'est comme un temple à la famille », ajoute son mari.

Mme Campeau estime aussi que Borduas a été influencé dans la conception des plans par son ami, l'architecte Marcel Parizeau, oncle de l'ancien premier ministre du Québec.

Le couple a un tel attachement pour la va-

leur patrimoniale de la maison qu'il a conservé des meubles et accessoires créés par des amis de l'artiste et des étudiants de l'École du meuble où il enseignait. L'atelier a cependant disparu lorsqu'il a fallu déplacer la maison dont les fondations étaient menacées par un cours d'eau souterrain.

Depuis quelques années, les Campeau souhaitent se départir de la résidence pour des raisons de santé. Jean-Pierre Charbonneau a formé un comité provisoire, regroupant plusieurs organismes régionaux et la Ville de Mont-Saint-Hilaire, afin d'en faire l'acquisition.

Avec l'annonce de la subvention, en pleine campagne électorale, les démarches se sont accélérées. Dès la mi-janvier, la Fondation de la maison Paul-Émile Borduas sera constituée et son conseil d'administration formé. C'est ce comité qui négociera avec la famille Campeau l'achat du bâtiment.

Hier, dans l'entourage du député, on n'a pas voulu avancer de chiffres quant au coût

d'acquisition. Par contre, on prévoit tenir une vaste campagne de financement afin d'assurer le succès de la transaction.

Par la suite, on prévoit que les activités de la fondation vont s'autofinancer. Déjà, l'Université de Sherbrooke et l'UQAM ont manifesté l'intérêt d'être présentes dans le futur centre.

Jointe par *La Presse*, une des deux filles de Paul-Émile Borduas, Renée, a qualifié le projet de bonne idée. « C'est une façon de la préserver », a-t-elle dit.

Une demande a aussi été faite afin de faire classer la maison comme monument historique.

Dans les années quarante, la maison de Paul-Émile Borduas était un lieu de rendez-vous et d'exposition des automatistes. Une partie du *Refus global* y a été rédigé. Les Campeau fréquentaient déjà les lieux. Hier, le Dr Campeau, qui a maintenant 80 ans, a évoqué ces lointains souvenirs, visiblement ému, les yeux tournés vers le Richelieu.



Gouvernement
du Québec

COMMUNIQUÉ

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

CNW code 1
MCC-010

Pour diffusion immédiate

MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 novembre 1998 - La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Louise Beaudoin, annonce un soutien financier de 102 400 \$ pour aider à l'implantation et à l'aménagement d'un centre d'interprétation sur le Refus Global et les automatistes à l'intérieur de la Maison Paul-Émile-Borduas à Mont-Saint-Hilaire. Ce soutien financier s'inscrit dans le cadre de l'entente spécifique en culture et communications intervenue entre le ministère d'État à la Métropole, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil régional de développement de la Montérégie.

Ce projet de centre d'interprétation sur le Refus Global et les automatistes est parrainé par la Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas. Cette dernière est appuyée par la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu et le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire. Évalué à 400 000 \$, ce projet est soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications pour un montant de 34 600 \$, par le ministère d'État à la Métropole pour un montant de 52 150 \$ et par le Conseil régional de développement de la Montérégie pour un montant de 15 650 \$. La Fondation entend compléter le plan de financement par l'entremise d'une campagne de financement nationale au terme de laquelle une somme additionnelle de 47 600 \$ pourrait être ajoutée par les différents partenaires.

Ce centre d'interprétation traitera de l'époque charnière qui a précédé la Révolution tranquille. Il servira aussi de lieu de réflexion pour les différents groupes de la région et des espaces pourront être loués pour offrir des cours, des conférences et des ateliers de groupe. À cet effet, des ententes sont en négociation avec l'Université de Sherbrooke et l'UQAM.

Paul-Émile Borduas a joué un rôle déterminant dans l'histoire du Québec à titre d'auteur du Refus Global et comme chef de file du mouvement automatiste. La mise en valeur de la maison qu'il a lui-même construite deviendra un atout culturel majeur dans la Vallée-du-Richelieu.

-30-

Source : Martin Roy
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
Tél. : (418)643-2100
martin.roy@mcc.gouv.qc.ca

Pour information : Richard Saint-Pierre
Ministère de la culture et des communications
Direction de la Montérégie
Téléphone : (514) 346-1468
Courrier électronique : drmonter@mcc.gouv.qc.ca

CLASSEMENT DE LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE

DATE: 98-09-28

COMMANDES DE CABINET
Nos 24294, 24462, 25155, 25851

1. DESCRIPTION

OBJET ET PROMOTEUR

Demande de classement par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montréalais de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée du Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'Histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montréalais de la culture et des Communications
M. André Michel	Président du Musée d'Art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des Artistes professionnels

PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'Histoire de l'Art au Québec et dans l'Histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 marque le cinquantenaire du manifeste.

Borduas a marqué Mont-Saint-Hilaire.

Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu sa maison qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

Dans le cas d'un classement, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

Dans le cas d'une reconnaissance, il n'y a pas de dépenses prévues.

2. ANALYSE

Sur le plan historique et en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur certaine évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le Refus Global.

Sur le plan architectural, le bâtiment est intéressant mais sans être comme certains le prétendent une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Il faut rappeler que Borduas n'était pas architecte et qu'il ne peut prétendre à une grande influence sur ce plan. Si le personnage artiste est important, celui d'architecte reste secondaire. Il n'y a rien de comparable avec Le Corbusier par exemple, qui a été aussi un artiste en art visuel important en plus d'avoir été un architecte et un urbaniste remarquable. En fait, Paul-Émile Borduas n'a construit que cette résidence, la sienne.

RAPPORT DE JACQUES ROBERT, ANALYSTE EN ARCHITECTURE, M. URBANISME (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (pièce jointe en annexe) commandé par le Ministère, l'auteur trace une évaluation intéressante de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement. Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur, qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause l'intégrité de l'ensemble. En conséquence, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine».

Le rapport indique néanmoins les limites de l'intérêt du bâtiment. *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler. En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace».*

CONSULTATION PRÉLIMINAIRE

Une consultation préliminaire faite auprès de membres de la Commission des Biens Culturels a démontré l'intérêt de souligner l'importance du personnage de Borduas, en donnant un statut de reconnaissance à la résidence qu'il a construite à Mont-Saint-Hilaire. Le statut de classement est apparu plus difficile à obtenir, sans toutefois que la C.B.C. ne se prononce formellement à ce propos.



3. RECOMMANDATIONS

Compte-tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas lui-même sur le plan historique et de son influence sur l'histoire contemporaine du Québec;

compte-tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même;

compte-tenu de l'appui du milieu (y compris les propriétaires actuels) pour un statut juridique;

compte-tenu de l'importance de souligner l'événement du Refus global (cinquantième anniversaire de sa parution);

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

☐ D'OCTROYER UN STATUT DE RECONNAISSANCE DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS, SITUÉ AU 621 CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;

☐ DE DEMANDER UN AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.
(Une présentation formelle sera préparée par la Direction régionale de la Monterégie pour être soumise à la Commission des Biens culturels réunie en plénière le 30 novembre prochain).

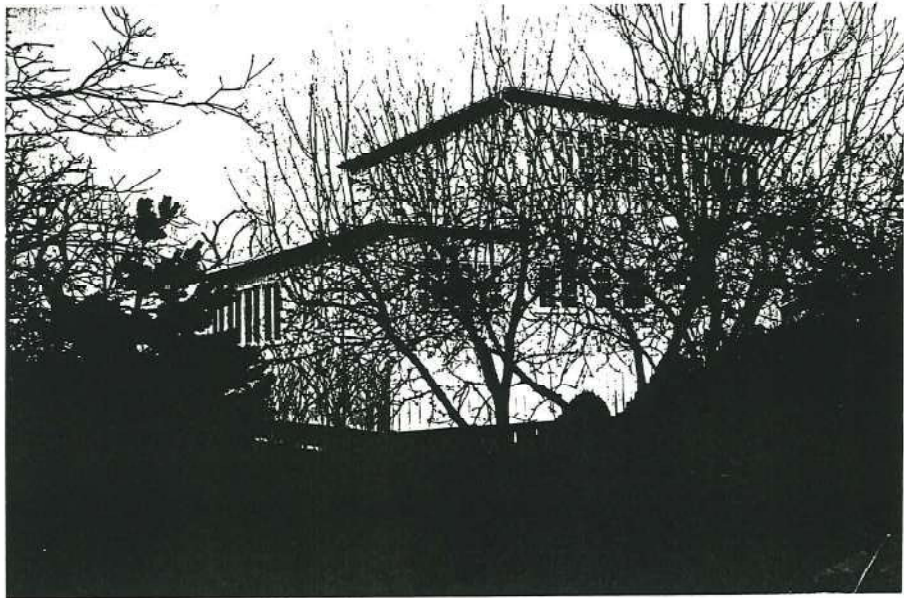
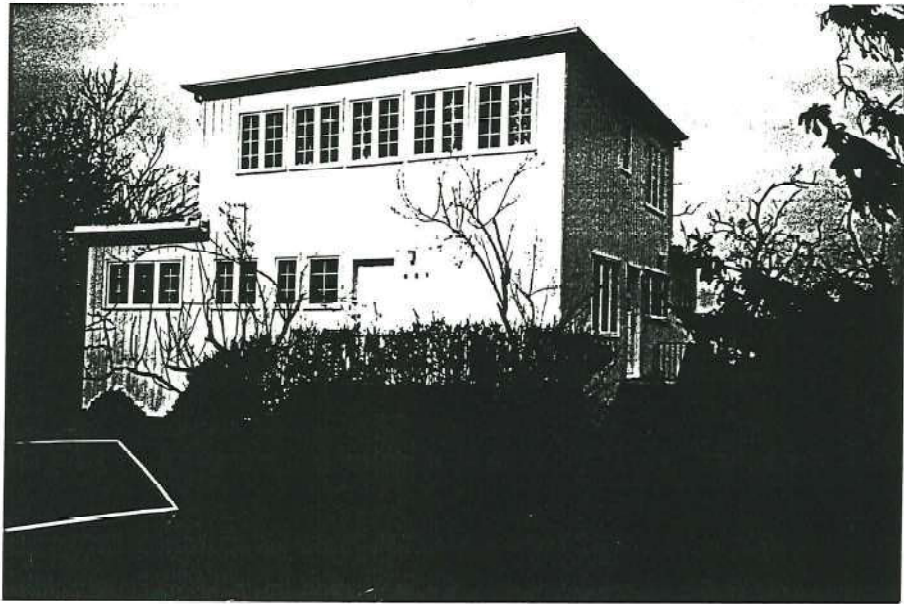
ANNEXES : ♦ RAPPORT DE M. JACQUES ROBERT (88-07-15)
♦ PHOTOS DE LA MAISON (EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR)

RESPONSABLE DU DOSSIER: *Normand Rodrigue*

DIRECTEUR PAR INTÉRIM: *Normand Quéllet*

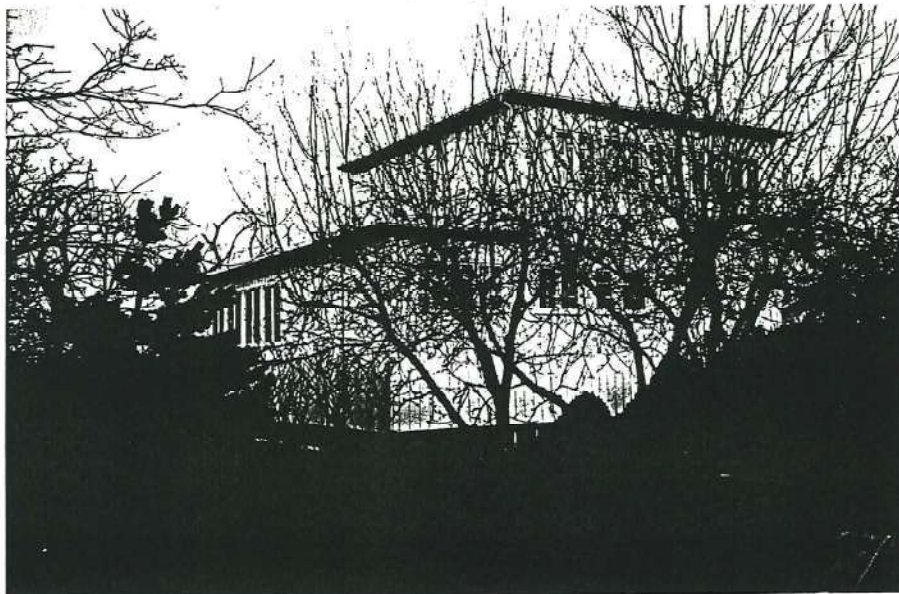
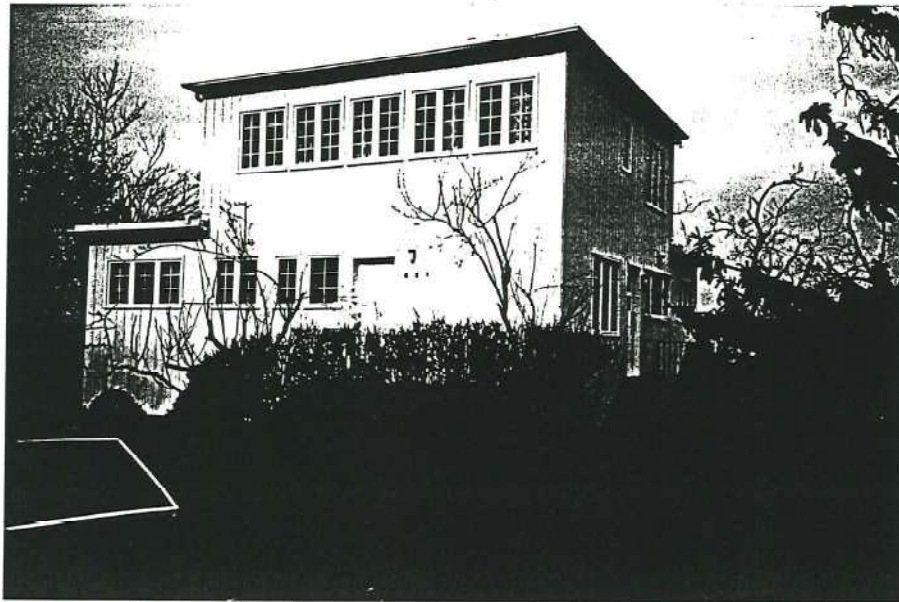
DIRECTRICE GÉNÉRALE: *Murielle Doyle*

/CL









Bureau de la députée de Chambly
Ministre de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Charte de la langue française

Chambly, le 25 août 1998

***Monsieur Martin Lesage
Trésorier
Corporation de développement touristique
de la Vallée du Richelieu
1080, chemin des Patriotes Nord C.P. 85036
Mont-Saint-Hilaire (Qc) J3H 5W1***

Monsieur Lesage,

***Au nom de la députée de Chambly et ministre de la Culture et des Communications,
madame Louise Beaudoin, j'accuse réception de votre lettre du mois d'août dernier
concernant une demande de classement de la maison Paul-Émile-Borduas.***

***Tout d'abord, je vous remercie de porter à l'attention de Madame Beaudoin, votre
résolution. Étant donné que votre demande relève du ministère de madame Beaudoin,
il me fera plaisir de la transmettre, pour vous, à Québec.***

***En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Lesage,
l'expression de mes meilleurs sentiments.***



***Daniel de Brouwer
Responsable du bureau
de la députée de Chambly***



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la charte de la langue française

Québec, le 3 septembre 1998

*Monsieur Martin Lesage
Trésorier
Corporation de développement touristique
de la Vallée du Richelieu
1080, chemin des Patriotes Nord, C.P. 85036
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1*

Monsieur le Trésorier,

*Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
permettez-moi d'accuser réception de votre demande de classement de
la maison Paul-Émile-Borduas.*

*Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre
requête et que les suites appropriées y seront données.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Trésorier, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.*



*GUY LANGEVIN
Attaché politique*



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 8 juillet 1998

Monsieur Alain Côté
Président
Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire
C.P. 85010
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin, j'accuse réception de votre demande de classement du 18 juin dernier pour la maison Paul-Émile Borduas.

Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre requête et que les suites appropriées y seront données.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



pour Guy LANGEVIN
Attaché politique



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 26 mai 1998

*Monsieur Richard Blackburn
Président
Conseil culturel de la Montérégie
305, rue Saint-Jean
Longueuil (Québec) J4H 2X4*

Monsieur le Président,

*Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 19 mai dernier par laquelle vous
sollicitez le classement de la Maison Paul-Émile Borduas comme
monument historique.*

*Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à cette
requête et que les suites appropriées y seront données.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.*



GUY LANGEVIN
Attaché politique

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 8 juillet 1998

Monsieur Alain Côté
Président
Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire
C.P. 85010
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin, j'accuse
réception de votre demande de classement du 18 juin dernier pour la maison
Paul-Émile Borduas.

Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre requête et
que les suites appropriées y seront données.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.


pm.

Guy LANGEVIN
Attaché politique



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 28 mai 1998

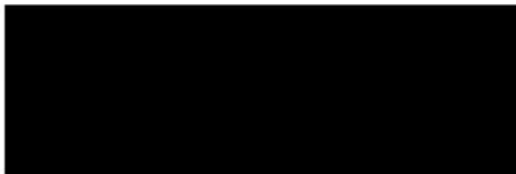
Madame Estelle Simard
Greffière
Ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

Madame la Greffière,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 19 mai dernier par laquelle vous nous
transmettiez copie de la résolution concernant la demande de classement
de la Maison Paul-Émile Borduas comme monument historique.

Soyez assurée que cette résolution a été portée à la connaissance de la
Ministre et qu'elle a pris bonne note de son contenu.

Veuillez agréer, Madame la Greffière, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.



GUY LANGEVIN
Attaché politique

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 26 mai 1998

Monsieur Richard Blackburn
Président
Conseil culturel de la Montérégie
305, rue Saint-Jean
Longueuil (Québec) J4H 2X4

Monsieur le Président,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 19 mai dernier par laquelle vous
sollicitez le classement de la Maison Paul-Émile Borduas comme
monument historique.

Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à cette
requête et que les suites appropriées y seront données.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.



GUY LANGEVIN
Attaché politique



Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 15 mai 1998

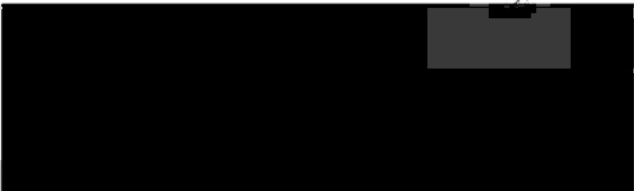
*Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Député de Borduas
Président de l'Assemblée nationale
535, boul. Laurier
Bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9*

Monsieur le Président,

*Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 12 mai dernier concernant la
demande de classement de la Maison Paul-Émile Borduas.*

*Soyez assuré que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre
demande et que les suites appropriées y seront données.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.*


GUY LANGEVIN
Attaché politique



Gouvernement
du Québec

Cabinet de la ministre de la Culture et
des Communications et ministre responsable
de la Charte de la langue française

Québec, le 21 mai 1998

Madame Andrée Garon
Présidente
La Table culturelle de la Vallée du Richelieu
Case postale 329
Beloeil (Québec) J3G 5S9

Madame la Présidente,

Au nom de la ministre de la Culture et des Communications et ministre
responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin,
j'accuse réception de votre lettre du 11 mai dernier par laquelle vous
sollicitez le classement de la Maison Paul-Émile Borduas comme
monument historique.

Soyez assurée que nous apporterons toute l'attention nécessaire à votre
demande et que les suites appropriées y seront données.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les
meilleurs.



GUY LANGEVIN
Attaché politique

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980

MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS

Développement d'un concept global pour la préservation et
l'utilisation de la Maison
P-É Borduas

présenté par
le Regroupement des Artistes Professionnels (RAP)
et le
Musée d'Art
de Mont-Saint-Hilaire.

Orientations sur le concept d'utilisation de la Maison

La Maison P-É. Borduas, forte de la réputation de son créateur
et rehaussée de son avant-gardisme architectural en regard de son
contexte historique, est

un monument en soi.

Les principales orientations concernant la vocation future de la
Maison ont été déduite suite à l'étude du contexte physique dans
lequel elle se situe de même qu'en pleine connaissance de ses
contraintes et limites spatiales.

Le concept d'animation que l'on propose pour la Maison P-É Borduas consiste à créer un lieu de fierté, un lieu de mémoire pour l'ensemble des québécois en hommage à P.É. Borduas et à son oeuvre.

Un lieu identitaire où la PENSÉE retrouve son poids, où elle prend tout son sens et contribue à la cohésion sociale.

La Maison Paul-Émile Borduas deviendra:

1. un centre d'interprétation du mouvement automatiste et des signataires du Refus Global en liaison avec Mt-St-Hilaire (et par extension un reflet de toute une époque du Québec allant de la GRANDE NOIRCEUR à la RÉVOLUTION TRANQUILLE).
2. un lieu dynamique d'animation culturelle qui permettra à la communauté de disposer d'un équipement 12 mois par année.
3. un lieu d'échange et d'ouverture POUR TOUS.
4. un lieu de réflexion et de ressourcement pour des PENSEURS et CRÉATEURS (ARTS, HISTOIRE, SCIENCE, POLITIQUE, ÉCONOMIE, ETC.) en résidence.
5. un lieu de questionnement sur ce que les générations actuelles laisseront en héritage aux générations futures.
6. un lieu de rencontre privilégié pour les artistes du Québec et plus particulièrement de Mont-st-Hilaire et de la région.
7. un espace d'émission pour les médias électroniques qui épousent les idées citées plus haut.
8. un lieu de rencontre pour les instances municipales, régionales et nationales
9. un logement de prestige occasionnel pour les hôteliers de la région et du Grand Montréal.

Prévisions Budgétaires de fonctionnement

revenus

	A	B
1	DROITS D'ENTRÉE, Centre d'interprétation	10,000.00 \$
2	LOCATIONS; colloque-conférences-tables-rondes-etc.	5,000.00 \$
3	ÉMISSIONS Médias Électroniques	indéterminé
4	HÉBERGEMENTS; artistes, politiques, hôteliers	8,000.00 \$
5	CARTES de MEMBRES/AMIS de la MAISON P-É. B.	2,000.00 \$
6	SUBVENTIONS; programmes d'emplois étudiants	5,000.00 \$
7		
8	TOTAL DES REVENUS	30,000.00 \$

dépenses

	A	B
1	Chauffage-Éclairage	4,500.00 \$
2	ENTRETIEN; terrain, bâtiment, ménage	3,000.00 \$
3	ASSURANCE	4,000.00 \$
4	PUBLICITÉ	2,000.00 \$
5	GARDIENNAGE	5,000.00 \$
6	ANIMATION	5,000.00 \$
7	taxes et système d'alarme	4,500.00 \$
8	DIVERS	2,000.00 \$
9		
10	TOTAL DÉPENSES	30,000.00

NOTE AU BUDGET D'IMMOBILISATION: Avec l'acquisition de la propriété, il faudra prévoir un budget pour l'ameublement (copie des meubles de P-É. B.) de même que pour la réalisation de l'exposition permanente.

Calendrier d'Occupation

(exemple)

ÉTÉ

TOURISME: Visite de la Maison comme centre
d'interprétation
lieu d'échanges et d'ouverture

AUTOMNE

Rentrée culturelle; centre d'animation, colloque, etc.
lieu d'échanges et d'ouverture

HIVER, PRINTEMPS

RÉSIDENCE pour penseurs et créateurs
Logement de prestige, lieu de diffusion, etc.

**Projet de résolution
à soumettre à votre instance
en appui à la demande de
classement de la
maison Paul-Émile Borduas
sise au 621, chemin des Patriotes Nord
à Mont-Saint-Hilaire**

- Considérant le souci constant des propriétaires, M. Mme Campeau, de préserver depuis leur acquisition auprès de Paul-Émile Borduas l'esprit de celui-ci
- Considérant que les propriétaires actuels doivent se départir de la maison
- Considérant le rôle majeur qu'a joué Paul-Émile Borduas comme auteur du Refus global et chef de fil du mouvement automatiste
- Considérant l'époque charnière entre les années dites de la «grande noirceur» et celles «de la révolution tranquille» qui est ici représentée dans l'architecture même de la maison
- Considérant que la maison elle-même est une œuvre d'art d'inspiration Bauhaus
- Considérant que les grands prix du Québec ont donné le nom de Paul-Émile Borduas au prix des arts visuels
- Considérant l'avis positif émis le 15 juillet 1988 à la demande du directeur du cabinet de la ministre
- Considérant que la mise en valeur de la maison Paul-Émile Borduas serait un atout culturel et touristique pour la région de la Vallée du Richelieu et du comté qui porte son nom
- Considérant la richesse de ce lieu et ce qu'il représente pour tous les Québécois contemporains de cette époque

Nous demandons à madame Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications du Québec, de classer, comme monument historique national, la maison Paul-Émile Borduas.



Le 15 avril 1994

[REDACTED]
621, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
J3H 3H7

Monsieur,

Pour faire suite à la demande que vous nous avez transmise concernant la valeur patrimoniale de la maison Paul-Émile Borduas, j'ai le plaisir de vous transmettre un avis formulé par monsieur Jacques Robert, en 1988. Monsieur Robert était affecté à l'époque à la Direction du Patrimoine de notre Ministère à Montréal, à titre d'historien d'art.

La valeur patrimoniale de la maison Paul-Émile-Borduas

Paul-Émile Borduas se fit construire en 1945 une maison en bordure du Richelieu à Mont-Saint-Hilaire. Il en dessina lui-même les plans et son père se chargea des travaux. Il y demeura jusqu'en 1953 alors qu'il vendit tous ses biens et partit pour l'étranger. À cause d'un problème de fondation, la maison fut déplacée d'une vingtaine de mètres en 1972 et posée sur un nouveau sous-sol. Les propriétaires actuels, Alphonse et Fernande Campeau, qui possèdent la maison depuis 1953, l'entretiennent adéquatement et la considèrent en quelque sorte comme un monument historique relié à la personnalité de Borduas. Le bâtiment a néanmoins subi plusieurs modifications outre son déplacement et son nouveau sous-sol: revêtement métallique s'inspirant du revêtement de bois original, isolation, remplacement des fenêtres, finition des murs extérieurs en placo-plâtre (à l'origine, des panneaux de carton fort les revêtaient), etc. Toutefois, la forme générale, la disposition intérieure, une partie de l'aménagement paysager reflètent la composition originale.

La maison conçue par Paul-Émile Borduas présente en soi un très grand intérêt et doit être perçue, comme l'affirme François-Marc Gagnon dans son ouvrage sur Borduas (p. 181), comme l'une de ses oeuvres maîtresses. On y perçoit clairement l'influence de l'école internationale et particulièrement celle de Le Corbusier: volume cubique, vastes espaces communs, chambres minuscules, ce qui fait de Borduas, avec quelques architectes dont Marcel Parizeau et Robert Blatter, un pionnier du modernisme architectural au Québec. L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.

En revanche, la maison présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.

Comment assurer la conservation de la maison

La maison Paul-Émile Borduas mérite hors de tout doute d'être conservée; un des moyens dont dispose le milieu pour assurer cette conservation est la citation de monument historique par la municipalité. En effet, depuis 1986, la Loi sur les biens culturels permet aux municipalités du Québec de citer un monument historique situé dans son territoire et dont la conservation présente un intérêt public.

Actuellement, le Ministère révisé complètement ses critères d'attribution de statut juridique. Ainsi, le classement demeure une *mesure exceptionnelle*. Toutefois, comme le signalait monsieur Jacques Robert, il convient de souligner que la maison n'est pas actuellement menacée puisque les propriétaires sont conscients de sa valeur et ne la vendraient pas à n'importe qui.

L'idée d'utiliser la maison afin de rendre hommage à Borduas est intéressante. Toutefois, il est indéniable que les faibles dimensions de la maison, son aménagement intérieur, la présence de nombreuses ouvertures, la valeur monétaire des oeuvres de Borduas et les strictes conditions de conservation qu'elles nécessitent constituent des contraintes importantes au recyclage de la maison en musée. Une salle d'un véritable musée serait un outil plus adéquat.

On pourrait raisonnablement penser à l'installation, avec l'accord des propriétaires, d'un panneau discret à l'avant de la maison soulignant qu'il s'agit de la maison imaginée et habitée par Paul-Émile Borduas en expliquant sa conception et son aménagement intérieur.

Cette brève description de la valeur patrimoniale de la maison Paul-Émile-Borduas de Mont-Saint-Hilaire, tirée de l'évaluation effectuée par monsieur Jacques Robert en 1988, demeure effective à la condition que les observations faites par monsieur Robert en 1988 soient toujours les mêmes. Si des modifications importantes avaient été apportées à l'aspect architectural de la maison, cette évaluation patrimoniale ne serait plus adéquate.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter à la Direction de la Montérégie.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Richard Saint-Pierre
Agent culturel en patrimoine

Québec, le 5 mai 2000

Madame Estelle Simard
Greffière
Municipalité de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

OBJET : Avis d'intention de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Madame,

Le 13 avril dernier, la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Agnès Maltais, annonçait son intention de classer la Maison Paul-Émile-Borduas, comme bien culturel.

Conformément à l'article 128 de la Loi sur les biens culturels, vous trouverez, ci-joint, copie de l'avis d'intention de la ministre à cet effet.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,


Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

Québec, le 5 mai 2000

Monsieur Pierre Bélanger
Secrétaire-trésorier
Municipalité régionale de comté
de la Vallée-du-Richelieu
630, rue Richelieu
Beloeil (Québec) J3G 5E8

OBJET : Avis d'intention de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Monsieur,

Le 13 avril dernier, la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Agnès Maltais, annonçait son intention de classer la Maison Paul-Émile-Borduas, comme bien culturel.

Conformément à l'article 25 de la Loi sur les biens culturels, vous trouverez, ci-joint, copie de l'avis d'intention de la ministre à cet effet.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

Québec, le 5 mai 2000

Monsieur Germain Paiement, notaire
Direction des affaires juridiques
Ministère des Transports
700, boulevard René-Lévesque Est, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

OBJET : Avis d'intention de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Monsieur,

Je vous transmets deux copies d'un avis d'intention de classement, signé par M^{me} Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications, pour la publication au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Rouville.

Selon la procédure, vous voudrez bien nous retourner une copie de la publication avec l'état de compte.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Le responsable du
Registre des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

p.j. (2)

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Marcel Masse
Sous-ministre adjoint et président par intérim
de la Commission des biens culturels

EXPÉDITEUR : Monsieur Henri-Paul Thibault

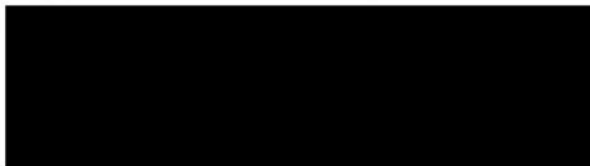
DATE : Le 5 mai 2000

OBJET : Avis d'intention de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

Vous trouverez ci-joint, copie de l'avis d'intention de classement de la Maison Paul-Émile-Borduas, signé par la ministre, M^{me} Agnès Maltais, le 13 avril dernier.

L'avis a été transmis aux différents intervenants selon les procédures en vigueur.

Le responsable du
Registre des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

Québec, le 5 mai 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
et député de Borduas
535, boulevard Laurier, bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9

Monsieur le Député,

Vous trouverez ci-joint copie d'un nouvel avis d'intention de classement de la Maison Paul-Émile-Borduas de Mont-Saint-Hilaire, signé par M^{me} Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications.

Une erreur de désignation de cadastre s'était glissée dans l'avis que vous avez reçu précédemment. Ce nouvel avis sera publié au Bureau de la publicité des droits de Rouville et transmis aux autres intervenants.

Nous nous excusons de ce léger contretemps et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable du
Registre des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

c.c. M. Pierre Aubry, directeur
Direction de la Montérégie

Québec, le 5 mai 2000

Monsieur André Michel
Président
La Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint un nouvel avis d'intention de classement de la Maison Paul-Émile-Borduas de Mont-Saint-Hilaire, signé par M^{me} Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications.

Une erreur de désignation de cadastre s'était glissée dans l'avis que vous avez reçu précédemment. Ce nouvel avis sera publié au Bureau de la publicité des droits de Rouville et transmis aux autres intervenants.

Nous nous excusons de ce léger contretemps et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Le responsable du
Registre des biens culturels,



Henri-Paul Thibault

p.j. (1)

c.c. M. Pierre Aubry, directeur
Direction de la Montérégie

NOTE

DESTINATAIRE : Madame Chantal L'Italien
Direction des communications

EXPÉDITEUR : Henri-Paul Thibault

DATE : Le 5 avril 2000

OBJET : Avis d'intention de classement
Maison Paul-Émile-Borduas
Mont-Saint-Hilaire

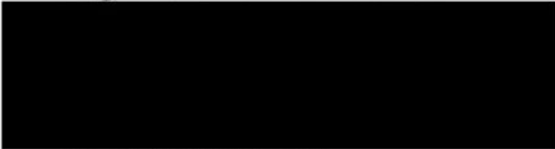
Vous trouverez, ci-joint, copie de l'avis d'intention de classement de la Maison Paul-Émile-Borduas, signé par la ministre le 13 avril 2000.

Conformément à l'article 25 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., ch. B-4), auriez-vous l'obligeance de procéder à sa publication « *au moins une fois dans un journal de la région ou du lieu concerné* » et me transmettre copie de cette publication.

Tel que convenu, cet avis vous est également transmis par Lotus.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Le responsable du
Registre des biens culturels,


Henri-Paul Thibault

p.j. (2)

c.c. 

**AVIS D'INTENTION DE CLASSEMENT
MAISON PAUL-ÉMILE-BORDUAS
MONT-SAINT-HILAIRE**

Prenez avis de l'intention de la ministre de la Culture et des Communications de procéder au classement de la maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire, ainsi que du terrain, connu et désigné comme étant la subdivision TROIS CENT TRENTE du lot numéro TRENTE-TROIS (33-330) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Hilaire, circonscription foncière de Rouville.

Cette démarche vise à protéger la maison que Paul-Émile Borduas a conçue et habitée, et à reconnaître en même temps l'importance du personnage dans l'histoire contemporaine du Québec.

Toute personne peut, dans les trente (30) jours de la transmission de l'avis d'intention, signé le 13 avril 2000 par la ministre de la Culture et des Communications, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels dont le siège est situé au 225, Grande Allée Est, rez-de-chaussée, bloc A, Québec (Québec) G1R 5G5.

Ministère de la Culture
et des Communications

La ministre de la Culture et des Communications

Québec, le 13 avril 2000

Monsieur André Michel
Président
La Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous aviser, par la présente, de mon intention de procéder au classement de la maison Paul-Émile-Borduas, sise au 621 chemin des Patriotes Nord dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire, et dont la Fondation est propriétaire.

Cette démarche vise à reconnaître le caractère exceptionnel de la maison que Paul-Émile Borduas a conçue et habitée, et rappeler en même temps l'importance du personnage dans l'histoire contemporaine du Québec.

Vous pouvez, si vous le jugez utile, faire des représentations auprès de M. Marcel Masse, sous-ministre adjoint et président par intérim de la Commission des biens culturels, laquelle a son siège au 225, Grande Allée Est, RC-A, Québec (Québec) G1R 5G5, au (418) 643-8378.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Agnès MALTAIS

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980

La ministre de la Culture et des Communications

Québec, le 13 avril 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
et député de Borduas
535, boulevard Laurier, bureau 304
Beloeil (Québec) J3G 5E9

Cher collègue,

Vous trouverez ci-joint copie de l'avis d'intention de classement de la maison Paul-Émile-Borduas de Mont-Saint-Hilaire.

Cette démarche vise à reconnaître le caractère exceptionnel de la maison que Paul-Émile Borduas a conçue et habitée, et rappeler en même temps l'importance du personnage dans l'histoire contemporaine du Québec.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Pierre Aubry, directeur de la Direction de la Montérégie, au (450) 346-1468.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Agnès MALTAIS

225, Grande Allée Est
Bloc A 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 643-2110
Télécopieur : (418) 643-9164

480, boul. St-Laurent
7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : (514) 873-2137
Télécopieur : (514) 873-0980

Du «mini-putt» pour financer la Maison Paul-Émile Borduas

Dominic Hardy

■ MONT-SAINT-HILAIRE - La Banque Nationale, le supermarché Métro de Mont-Saint-Hilaire et la Cabosse d'Or, s'unissent le temps d'un tournoi de mini-golf afin d'amasser des fonds pour la Maison Paul-Émile Borduas.

L'activité aura lieu sur le parcours de mini-golf de 18 trous de la Cabosse d'Or, mercredi, 17 mai, à Otterburn Park. «100 % de l'argent recueilli ira à la Maison Paul-Émile Borduas», assure le président organisateur et directeur de la Banque Nationale de la région de la Vallée-du-Richelieu, Michel Roch.

«La Banque Nationale épongera les dépenses reliées à l'événement, la nourriture sera fournie par Métro et la Cabosse d'Or nous prête gratuitement son mini-putt. La campagne va bien. On est rendu à 30 *foursome* et on en vise 40», raconte M. Roch.

Les billets sont au coût de 150 \$ pour chaque équipe de quatre personnes. Les 18 trous sont commandités par des entreprises au coût de 100 \$ chacun. Les organisateurs espèrent amasser ainsi environ 7800 \$.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le tournoi s'inscrit dans la foulée de la campagne de financement de la Maison Paul-Émile Borduas présidée par Phyllis Lambert,

du Centre canadien d'architecture et par l'homme d'affaires Raymond Lesage. L'objectif est de 150 000 \$.

Selon le président de la Fondation Paul-Émile Borduas, André Michel, le financement est complété presque aux

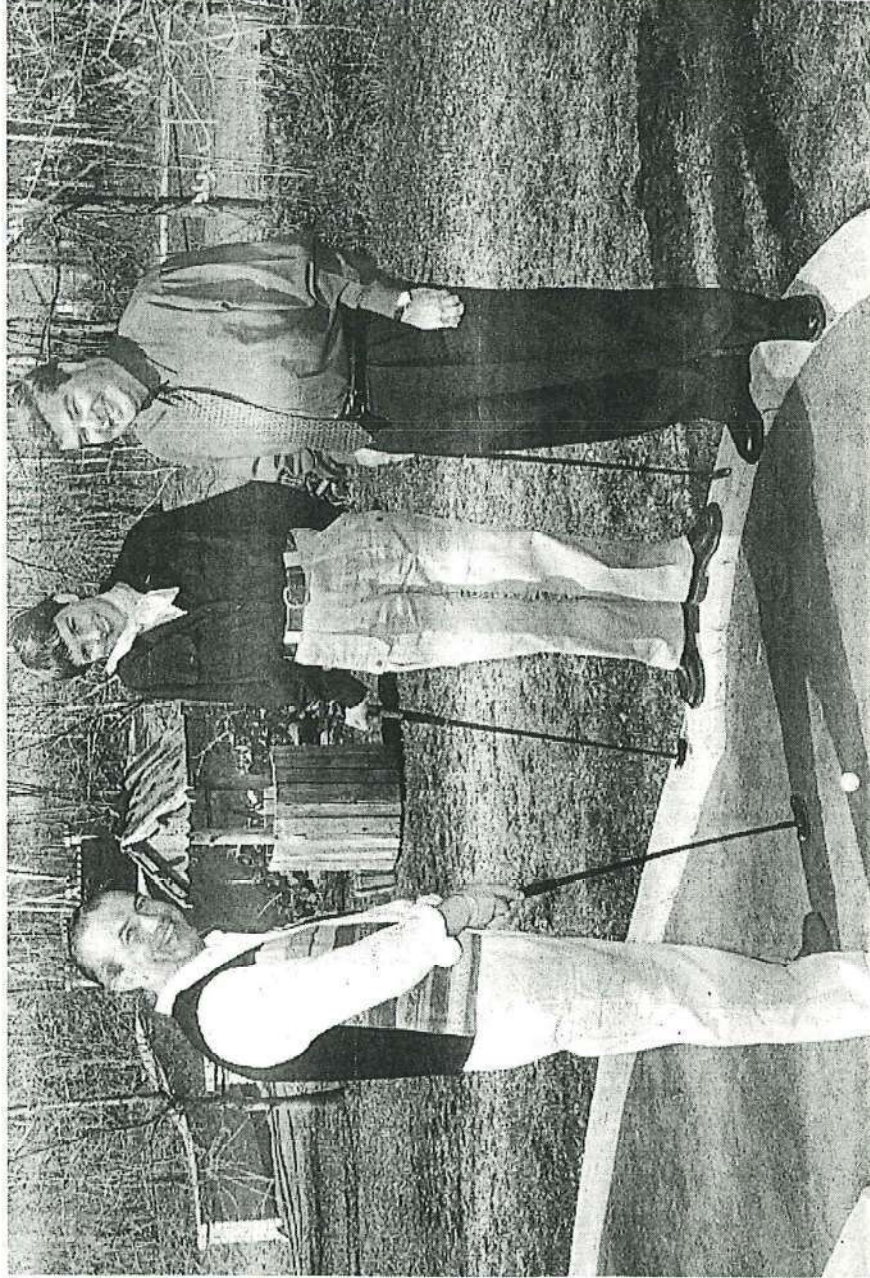
trois quarts et la campagne de financement devrait être clôturée en décembre. L'ouverture est prévue de l'été. «Idéalement, ce devrait être aux alentours du 24 juin, pour des raisons symboliques», précise l'artiste.

OBJECTIFS

Le Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire et la Fondation Paul-Émile Borduas se sont donné comme objectifs d'acheter, de conserver et de mettre en valeur la maison du peintre qui, par ses oeuvres et comme chef de file de Refus global, a marqué le Québec. Le projet vise à faire de la maison dont Borduas a dessiné les plans avec l'aide de son père, Magloire, un centre d'animation, de réflexion et d'échanges ouvert aux créateurs, aux penseurs, aux artistes et à toute la population qui ajoutera un attrait touristique à la région.

Le célèbre artiste a habité la maison du 621, chemin des Patriotes Nord, à Mont-Saint-Hilaire, jusqu'en 1953. Paul-Émile Borduas a dû ensuite s'exiler à Paris après la parution de *Refus global* qui constituait une critique virulente du carcan culturel, social et politique imposé à la société québécoise par le clergé et le gouvernement du premier ministre Maurice Duplessis.

L'architecture de la maison puise dans le courant moderniste représenté par des architectes comme Le Corbusier. La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, a annoncé il y deux semaines son intention de classer historique la maison du chemin des Patriotes.



Dans l'ordre habituel, le président de la Fondation Paul-Émile Borduas, André Michel, la copropriétaire de la Cabosse d'Or, Martine Crowin, et le directeur régional de la Vallée-du-Richelieu de la Banque Nationale, Michel Roch, font savoir qu'il y a encore de la place au tournoi de mini-golf au profit de la maison du chef de file de Refus global. (Photo PRAC)

**La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Agnès Maltais,
annonce son intention de classer la Maison Paul-Émile-Borduas**

Mont-Saint-Hilaire, le 14 avril 2000 – À l'occasion d'une visite de la maison de Paul-Émile Borduas, la ministre de la Culture et des Communications et députée de Taschereau, M^{me} Agnès Maltais, a annoncé qu'elle avait l'intention de classer monument historique la maison et le terrain de l'auteur du *Refus global*, en raison de leur valeur historique et symbolique.

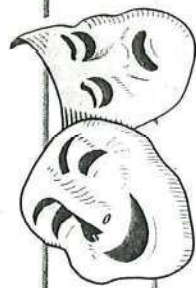
En vertu de la Loi sur les biens culturels, les personnes et les groupes intéressés ont trente jours pour faire part de leurs commentaires sur cet avis d'intention de classement à la Commission des biens culturels. Pour sa part, la Ministre bénéficie d'un délai d'un an pour inscrire la Maison Paul-Émile-Borduas au Registre des biens culturels.

« Paul-Émile Borduas a été le chef du mouvement automatiste au Québec. Son *Refus global* constitue un moment marquant, un repère dans l'histoire de l'art et dans l'histoire même du Québec contemporain », a déclaré la Ministre. « Il annonçait non seulement une nouvelle esthétique, mais aussi une nouvelle pensée porteuse d'espoir, d'ouverture et, bien sûr, de rupture avec la tradition. C'est grâce à des êtres de cette envergure que le Québec est entré dans la modernité », a-t-elle conclu.

- 30 -

Source : Jean-Louis Laplante
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
(418) 643-2110

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.mcc.gouv.qc.ca



Arts et spectacles

La Maison Paul-Émile Borduas bientôt monument historique



Bernard
Blanchard

■ MONT-SAINT-HILAIRE — La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, a annoncé son intention de classer monument historique la Maison Paul-Émile Borduas, du chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire.

La ministre Maltais a fait cette annonce lors d'une visite à la maison de l'auteur de *Refus global*, vendredi après-midi de la semaine dernière.

«Paul-Émile Borduas a été le chef du mouvement automatiste au Québec. Son *Refus global* a été un moment marquant, un repère dans l'histoire de l'art et dans l'histoire même du Québec contemporain», a déclaré la ministre.

«Il annonçait non seulement une nou-

velle esthétique, mais aussi une nouvelle pensée porteuse d'espoir, d'ouverture et, bien sûr, de rupture avec la tradition. C'est grâce à des êtres de cette envergure que le Québec est entré dans la modernité», a ajouté Mme Maltais.

Les personnes et les groupes intéressés à se prononcer sur cet avis d'intention de classement ont trente jours pour le faire auprès de la Commission des biens culturels. Et la ministre, elle, a un an pour inscrire la Maison Paul-Émile Borduas au Registre des biens culturels.

La Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas, présidée par l'artiste peintre André Michel, souhaite évidemment le classement définitif de cette maison du 621, chemin des Patriotes Nord, qu'elle a acquise en décembre 1999 et qui deviendra dès juin un centre d'interprétation permanent du mouvement automatiste et des signataires de *Refus global*.

La Fondation entreprend actuellement une campagne de financement, présidée par Phyllis Lambert, du Centre canadien d'architecture, et par l'homme d'affaires Raymond Lesage. L'objectif est de 150 000 \$.



La ministre Agnès Maltais, que l'on reconnaît ici en compagnie du député Jean-Pierre Charbonneau et du président de la Fondation, André Michel, a annoncé son intention de classer monument historique la Maison Paul-Émile Borduas (Photo: Prac)

JENNIFER COVÈLE

Tout va très bien pour la mémoire de Paul-Émile Borduas. L'artiste, professeur et auteur de *Refus global* a joué un rôle déterminant dans l'histoire de notre modernité. Pas question de l'oublier. En décembre dernier, avec l'appui du gouvernement du Québec, la Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas faisait l'acquisition de l'ancienne propriété du chef de file des automatistes. Évaluée à 250 000 \$, cette maison de bois tout en volumes carrés est érigée sur les berges du Richelieu, à Mont-Saint-Hilaire.

Elle fut acquise de Fernande Campeau qui, avec son mari le docteur Alphonse Campeau, était devenue propriétaire du foyer Borduas en 1952. L'objectif de ce menu achat ? Aménager l'habitat du Chemin des Patriotes, architecture que l'artiste a d'ailleurs lui-même dessinée en 1955, en un centre d'interprétation du mouvement automatisé et des signataires du célèbre manifeste. Chose bientôt faite. L'ouverture officielle du centre est prévue pour le mois de juin prochain.

Tout va encore mieux pour la mémoire de Paul-Émile Borduas. Hier matin, 45 ans presque jour pour jour après l'exil de Borduas à Paris où il allait mourir, la Fondation rendait publique l'acquisition du mobilier ayant appartenu à l'ar-

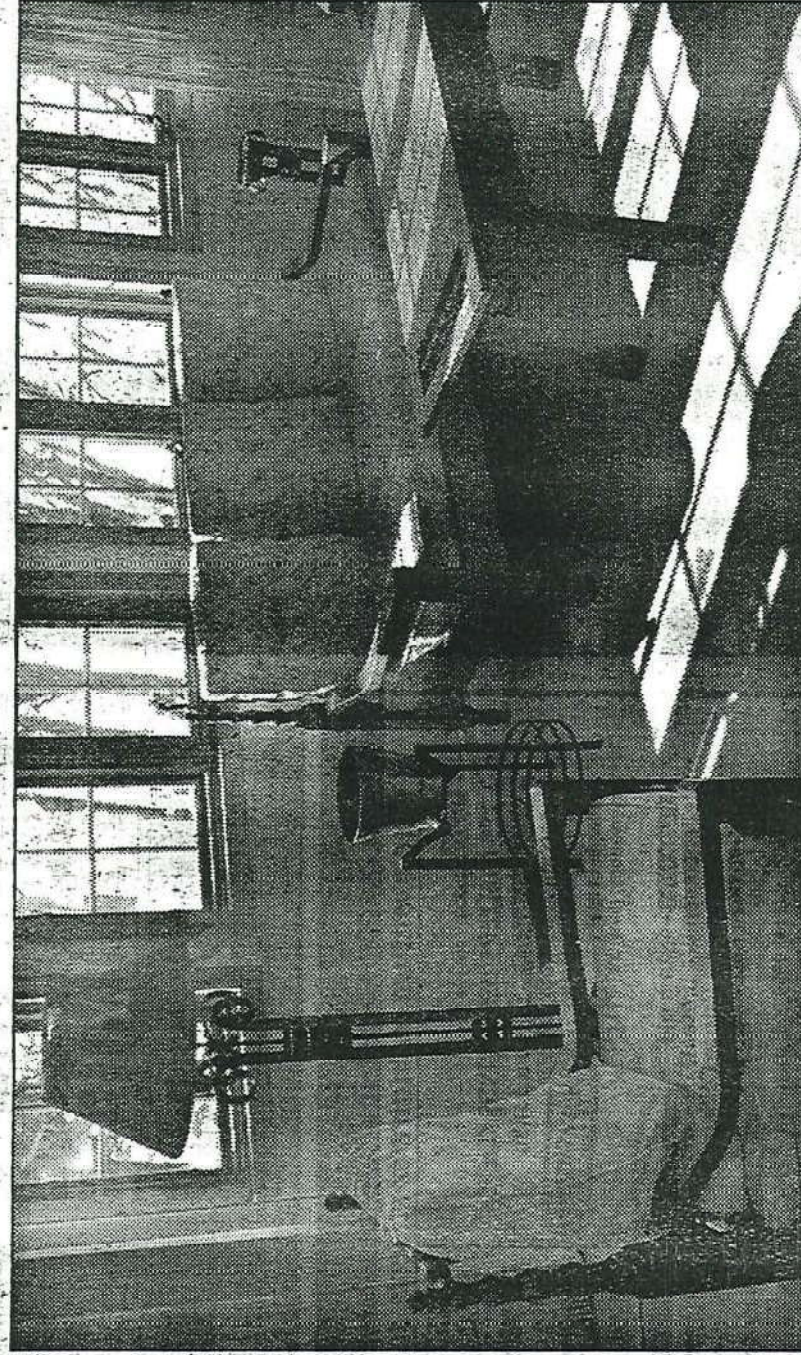


PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

La Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas a acquis du mobilier ayant appartenu à l'artiste grâce à un don de l'Association des fabricants de meubles du Québec. Ci-dessus, une pièce de la maison de Borduas à Mont-Saint-Hilaire.

tiste grâce à un don de 25 000 \$ de l'Association des fabricants de meubles du Québec. « Nous voulons faire de cette maison un lieu de mémoire, explique le président de la Fondation, André Michel. Et de pouvoir conserver certains meub-

nous a paru tout naturel de participer à la mise en valeur de ces meubles et j'espère que ce geste contribuera à traduire leur contexte historique. »

À l'exception d'une crédence plutôt jolie conçue par Borduas lui-

Articles de journaux sur Paul-Émile Borduas

Le Devoir
Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E23

Les 50 ans de Refus global

Borduas? Connais pas...

Baillargeon, Stéphane

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

De loin, la plupart des statues semblent minuscules. «Il me semble y avoir une disproportion entre la place qu'occupe Borduas au Québec, dans l'histoire de l'art et de la culture, dans l'histoire des idées, et la perception qu'on peut avoir de Borduas à l'étranger», tranche Gilles Lapointe, de l'UQAM, qui a codirigé l'édition des oeuvres complètes (les Écrits) du peintre-écrivain. «Dire qu'il est absent des catalogues, des histoires de l'art ou des encyclopédies est exagéré. Mais il me semble tout aussi exagéré d'avancer que Borduas a un rayonnement international. On voudrait peut-être qu'il en soit ainsi, mais ce n'est pas le cas.»

Une petite heure ou deux passées à feuilleter des ouvrages de référence d'une bibliothèque spécialisée peut fournir bien des preuves de cette négligence et de ce désintéressement. Par exemple, dans Le Bénézit (comme on dit Le Larousse) - au titre infini: «Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps», etc., etc. -, l'édition de 1976 «entièrement refondue, revue et corrigée» fait effectivement une place à «Borduas (Paul Émile)», peintre de «l'école canadienne». Mais la vingtaine de lignes qui lui sont consacrées charrie des erreurs comme celle-ci: «Sa rencontre, en 1942, au Canada, avec André Breton a une influence déterminante sur sa pensée et son oeuvre.» En fait, Breton est passé au Québec deux ans plus tard et n'a jamais rencontré Borduas.

Mais il n'y a pas que du tout-faux dans ces gros ouvrages de synthèse ou spécialisés. Un ou deux historiens de l'art français ont reconnu que les automatistes avaient devancé le mouvement de l'abstraction lyrique. La récente édition du Allgemeines Künstlerlexikon consacre une bonne demi-page à Borduas et son texte semble parfait, du moins au premier coup d'oeil profane. L'article passe vite sur l'impact de la publication de Refus global mais donne plusieurs renseignements importants sur la carrière du «peintre, décorateur d'église, dessinateur, aquarelliste, sculpteur et écrivain sur l'art». Il fournit par exemple le nom des églises où a travaillé Borduas, sous la direction de son maître, Ozias Leduc, et une petite mais excellente bibliographie. Presque tous les signataires du manifeste sont inclus dans ce dictionnaire des artistes et même le fils de Paul Émile, Paul, qui n'était pas un mauvais sculpteur, a droit à un article respectable, dans ce contexte étranger.

«En fait, peu importe le jugement des autres, ce qui me semble évident, c'est que la collectivité québécoise a décidé que Borduas était quelqu'un d'important dans son histoire et dans son histoire de l'art, juge encore Gilles Lapointe. On continue donc de soutenir cette image positive qui considère le peintre, mais aussi l'écrivain, le penseur et l'éducateur. Borduas était un passeur, entre les générations. Ce n'est pas un hasard si, sur tous les gens qu'il a formés et influencés, on compte, quoi, douze ou quinze personnes encore importantes et très connues de nos jours.»

Cela étant, le spécialiste rappelle que Borduas n'est tout de même pas complètement négligé dans l'histoire de la peinture moderne. Quelques groupuscules artistico-politiques français se sont référés à Refus global dans les années 70. Quelques extraits ont pu être traduits ici et là, dans une autre langue que l'anglais. Mais

le manifeste n'a finalement eu qu'un impact local, comme Borduas le reconnaissait lui-même dans une entrevue publiée pour souligner le dixième anniversaire du texte.

Tout compte fait, à l'échelle internationale, Borduas ne prend de l'importance qu'en regard de Jean-Paul Riopelle. «Au bout du compte, il faut se rendre à l'évidence: la seule véritable star mondiale issue du mouvement automatiste, c'est Riopelle», tranche Gilles Lapointe, qui cite même le cas de livres français faisant de Borduas l'élève de Riopelle! André Breton lui-même, le pape du surréalisme, n'a lu Refus global qu'en 1956 mais a reconnu le mérite de Riopelle, le «trappeur supérieur», dès sa première exposition solo, en 1949. Maintenant, tout grand musée d'art moderne et contemporain qui se respecte, de New York à Paris, de Tokyo à Stockholm, possède un Riopelle mais pas nécessairement de Borduas, qu'on ne doit d'ailleurs pas souvent sortir des caves. Même la fameuse exposition de Borduas à Amsterdam, en 1960, aurait d'abord servi, selon certains, à expatrier ses oeuvres de France, où il venait de décéder.

Dans un numéro à venir de la revue savante Études françaises, Gilles Lapointe va bientôt raconter quelques détails de cette rivalité Borduas-Riopelle autour de la renommée étrangère. «Riopelle a été envoyé à Paris en 1946, en mission si l'on veut, pour voir si Pierre Loeb, qui avait consacré tous les grands artistes de l'entre-deux-guerres, était prêt à accueillir les automatistes, raconte-t-il en entrevue. On sait maintenant que Pierre Loeb n'avait pas si mal accueilli que ça la peinture des autres automatistes, mais Riopelle a écrit à Borduas qu'il n'était intéressé qu'à sa peinture. Il a donc tiré son épingle du jeu avec d'énormes conséquences.»

Finalement, Riopelle a été le seul peintre canadien invité à participer à l'Exposition internationale du surréalisme en 1947. Cinq années plus tard, Loeb lui achètera toute sa production d'un coup. Quand Borduas viendra à son tour s'installer à Paris, en 1955, il sera déjà trop tard pour sortir de cette ombre déjà immense. «Entre Borduas et Riopelle, il y a toujours eu comme une rivalité entre deux frères, dit Gilles Lapointe. Au Québec, c'est Borduas qui l'emporte en affection et en renommée intellectuelle, mais partout ailleurs dans le monde, c'est Riopelle qui occupe l'avant-plan, et de loin.»

ILLUSTRATION

La collectivité québécoise considère Borduas comme quelqu'un d'important dans son histoire de l'art. Elle continue de soutenir cette image positive qui considère le peintre, mais aussi l'écrivain, le penseur et l'éducateur.

DOC. #:980509LE140

Le Devoir

Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E20

Les 50 ans de Refus global

Borduas et les collectionneurs

Lamarche, Bernard

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Dans «Règlement final des comptes», la dernière portion du manifeste Refus global, Borduas a rédigé un passage expressément dirigé vers les agents de la culture, motivés par ce qu'il dénonce comme étant une attitude de consommation:

«Des gens aimables sourient au peu de succès monétaire de nos expositions collectives. Ils ont ainsi la charmante impression d'être les premiers à découvrir leur petite valeur marchande.

«Si nous tenons exposition sur exposition, ce n'est pas par l'espoir naïf de faire fortune. Nous savons ceux qui possèdent aux antipodes d'où nous sommes. Ils ne sauraient impunément risquer ces contacts incendiaires.

«Dans le passé, des malentendus involontaires ont permis seuls de telles ventes.»

Les malentendus, Refus global les aura levés sans conteste. En retournant à ses railleries la bourgeoisie marchande constituant la clientèle des galeries de peinture, Borduas et les signataires du manifeste replaçaient à l'avant-scène les implications révolutionnaires de leur peinture et leur indépendance face au marché de l'art et à ses tractations politiques. Dans le cas de Borduas, cependant, les événements allaient faire que cette prise d'autonomie ne pourrait survivre à certains impératifs moins utopiques.

La bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Montréal possède un mémoire de maîtrise intitulé Les Collectionneurs des oeuvres de Paul Émile Borduas. Déposée en août 1993, cette recherche, rédigée par Caroline Ohrt, examine selon une approche sociologique la relation entretenue par Paul Émile Borduas avec ses collectionneurs afin de colliger une typologie en quatre temps des figures de collectionneurs qui entouraient l'artiste aujourd'hui célébré.

Les artistes et intellectuels qui gravitaient dans le cercle d'activité du peintre, de même que les «petits-bourgeois professionnels canadiens-français» majoritairement concentrés autour de professions libérales et déterminés à participer à l'émancipation de la culture canadienne-française en instance de modernisation, constituent les acheteurs de première main des oeuvres de Borduas. Les «collectionneurs-entrepreneurs», caractérisés par des intérêts autant mercantiles que symboliques, commencent par la suite à s'intéresser à la diffusion de ses tableaux de son vivant. À la mort de l'artiste à Paris, le 12 février 1960, la médiatisation singulière de sa disparition, son éloge funèbre, provoquent sa canonisation, la concrétisation du mythe et son passage accéléré dans les murs de l'institution muséale. Autre conséquence, le marché constitué dès le début de la carrière de Borduas poursuit sa croissance, pour atteindre un sommet en matière de performances économiques au milieu des années quatre-vingt.

En 1972, l'acquisition massive par l'État canadien d'une partie importante du Fonds Borduas (huiles, aquarelles, esquisses), remise en fiducie à la collection du Musée d'art contemporain de Montréal en 1973, constitue une des étapes majeures de la reconnaissance de l'artiste par les instances institutionnelles. Cette démarche gouvernementale, comme le rappelle Ohrt, se conformait à une attitude protectionniste adoptée par le gouvernement le 28 mars 1972, visant à conserver sur le territoire canadien le patrimoine culturel susceptible d'être expatrié au profit de capitaux étrangers en restreignant «l'achat par des étrangers d'objets qui ont une valeur historique et culturelle». Cet achat massif allait avoir comme conséquence de réduire momentanément le lot des oeuvres disponibles sur le marché privé en train de se développer, le revitalisant par raréfaction. C'est l'accession des oeuvres de Borduas à une autre classe de collectionneurs, désignés par Caroline Ohrt comme des «collectionneurs-ostentatoires», partagés entre des pulsions purement esthétiques et d'autres tournées vers le prestige.

Borduas et les collectionneurs

Pour étayer sa thèse, l'auteure a entre autres écuminé le livre de comptes tenu par l'épouse de Borduas à partir des années 30 jusqu'à juin 1948, date de la dernière entrée à ce registre des ventes malgré que Borduas, avec certes moins de fortune, ait tout de même continué à écouler ses oeuvres sur le marché après la publication, le 9 août 1948, de Refus global qui, le 4 septembre, allait lui coûter son poste à l'École du meuble.

Devant l'urgence soudaine de devoir générer des revenus pour assurer sa propre subsistance, Borduas contribue à organiser la diffusion et la vente de ses oeuvres dans les galeries montréalaises. C'est alors que

devient essentielle - Ohrt en souligne d'ailleurs l'importance - l'activité des collectionneurs-entrepreneurs. En matière de visibilité, dans les années cinquante, Borduas se détache du groupe automatiste. Il expose à New York en 1954, à la Passedoit Gallery, sans succès immédiat, bien que cette exposition allait s'avérer fructueuse sur la scène canadienne, où il gagnait en prestige. Une correspondance s'engage avec des agents qui, à l'époque, n'étaient pas encore désignés comme des courtiers mais qui n'occupaient pas moins des fonctions similaires.

À la lumière des travaux de Gilles Lapointe, pour qui «la lettre, en permettant à Borduas d'agir sur le réel et de se forger un destin, le révèle à lui-même, l'amène, par l'exemple de sa hardiesse intellectuelle et de son authenticité maintes fois exprimées, à prendre conscience de sa valeur» (L'Envol des signes, Borduas et ses lettres, pages 20 et 21), il est possible d'isoler, à partir de ce groupe de lettres, une posture d'artiste qui montre Borduas s'inquiétant de la diffusion de ses oeuvres. De fait, par des ententes avec des revendeurs comme Gérard Lortie, qui à un certain moment possédait le monopole canadien de la diffusion de ses toiles, Borduas s'évertue à démultiplier les occasions d'affaires.

L'artiste homme d'affaires

À la fin de l'année 1954, la correspondance échangée entre Borduas et Gérard Lortie - ce dernier l'avait d'abord sollicité pour lui offrir ses services de revendeur - révèle les modalités de leur entente. Ces lettres révèlent un Borduas ayant particulièrement à l'oeil la tenue de ses affaires. Le 13 septembre 1954, le peintre adresse des reproches à Lortie: «Très simplement [...], vous refusez de prendre le risque des frais de l'exposition d'octobre à la galerie Agnès Lefort. C'est tout naturel. Mais, seul ce risque nous aurait liés l'un l'autre dans cette affaire.» En d'autres occasions, Borduas joue clairement la carte de l'offre et de la demande: «Cinq galeries, au pays, m'ont demandé des tableaux en consignment. Je diffère ma réponse depuis le printemps dernier. [...] Une seule offre [de vente directe] est venue, un jour, de la Dominion Gallery. Offre que j'ai dû refuser. Depuis, beaucoup d'eau a passé dans le Saint-Laurent: l'offre serait peut-être plus généreuse aujourd'hui?» (à Gérard Lortie, le 14 septembre 1954.)

Dans une lettre envoyée à Lortie en avril 1954, en cours de négociation de leur entente initiale, Borduas estime que «le retrait de ces tableaux de Montréal à Winnipeg ne pourra que favoriser le mouvement à la hausse». Le 5 mai 1954, anticipant l'effet possible sur le marché naissant, Borduas écrit à Henry Abramson, de la galerie Waldorf, modifiant quelque peu les clauses de l'entente: «Je viens de vendre, d'un coup, à un collectionneur de Montréal, tous les tableaux dont je disposais au Canada. Soit une douzaine de toiles se trouvant à Montréal, à Ottawa et à Winnipeg.»

Sans être directement orientés vers le musée, les efforts de mise en marché de ses propres oeuvres par Borduas ne sont pas moins réels. Une autre solution sera envisagée par Borduas. D'autres collectionneurs-revendeurs bénéficieront d'ententes avec lui, notamment le trio de Gérard Beaulieu et des frères Maurice et Gilles Corbeil, qui, en échange de remises importantes, achèteront en lot des oeuvres de Borduas. Ces achats en bloc dissémineront l'oeuvre de Borduas dans des collections privées et, pour beaucoup, en différé, dans les collections des musées nationaux.

Lamarche, Bernard est chroniqueur au Devoir.

ILLUSTRATION

Photographe: Tremblay, Richard-Max

Gouache sur papier de Paul Émile Borduas, intitulée No 10 ou Figure athénienne, 1942, collection Rollande et Otto Bengle

DOC. #:980509LE136

Les 50 ans de Refus global

Paul Émile Borduas, lecteur de Refus global

Lapointe, Gilles

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Dans le récent film *Les Enfants de Refus global*, de Manon Barbeau, Renée Borduas a cette parole qui en dit long sur l'avant et l'après du manifeste: «Avant le Refus global, j'avais des parents, une famille normale. Après Refus global, ils étaient redevenus des enfants perdus dans quelque chose de trop grand pour eux.» L'image du couple confronté à des forces et des événements qui le dépassent vient rappeler le sentiment de perte et d'isolement ressenti par les Borduas à la suite de la publication de Refus global. Si l'on a souvent mesuré l'impact du manifeste à partir de ses effets dramatiques immédiats, on a moins fréquemment interrogé le rapport complexe que Borduas entretiendra avec le manifeste lui-même, un texte qui avait engagé, disait-il au moment d'y apposer sa signature, «sa vie entière, sans échappatoire possible». Or le manifeste lui-même n'éludera pas la logique de constante remise en question pratiquée par Borduas, conduit par une évolution rapide à remettre en cause tout acquis antérieur. Libre de toutes attaches, le peintre, en somme, garde intact son droit, comme Baudelaire avant lui, de se contredire et de s'en aller... Agacé cependant par l'image de l'artiste «révolté» qui s'est imposée dans l'opinion publique, Borduas cherchera à plusieurs reprises à clarifier et à nuancer son rapport avec Refus global. Certaines déclarations publiques et confidences à ses correspondants, récemment publiées dans les *Écrits II* (PUM, 1997), éclairent rétrospectivement ce que Refus global en était venu à représenter pour son principal signataire.

Et si Refus global n'avait pas eu lieu...

La publication récente des lettres de Borduas a en effet révélé que Refus global a bien failli ne jamais voir le jour. En juillet 1946, l'incompréhension de la critique à l'occasion de son exposition chez Morgan pousse Borduas à écrire secrètement à Paul Beaulieu, troisième secrétaire de l'ambassade canadienne, pour lui faire part de son projet d'émigrer en France: «Le sort en est jeté. Il devient impossible de vivre au pays. Plus les problèmes sont évidents et moins l'on voit clair. La critique manque de lucidité, de courage. [...] Encore une fois, il faut tout risquer ou ce sera la catastrophe. Je suis mûr pour la France si elle veut de mes peintures. [...] J'aimerais partir en septembre. Qu'en pensez-vous? Dans une aventure comme celle-ci, la hardiesse est de mise.» L'incapacité ou le refus de comprendre de la critique canadienne incitent alors Borduas à se tourner vers la Galerie Pierre et son directeur parisien, Pierre Loeb, qui a fait connaître à travers le monde les Picasso, Kandinsky, Miró, Giacometti, Klee, etc. S'il songe déjà à quitter définitivement l'École du meuble et à renoncer au métier de professeur pour vivre uniquement de sa peinture, s'il accepte d'abandonner à eux-mêmes les plus jeunes membres du groupe automatiste, c'est qu'il croit pouvoir trouver à Paris une réception critique plus éclairée. Le peu d'enthousiasme de Pierre Loeb vis-à-vis de sa peinture et celle du groupe automatiste (à l'exception de Riopelle, qui se gagne rapidement la sympathie du célèbre marchand) contraindra Borduas à abandonner son projet d'émigrer sur le continent européen. Un mois plus tard s'est opéré un retournement de situation complet, qu'il confiera en ces termes à Guy Viau: «Mon rêve d'aller un jour prochain, avec ma petite et chère famille, m'installer en France s'est enfui devant les difficultés morales de ces temps de trouble. De plus en plus aussi, je me rends compte que mes activités de ces dernières années m'ont profondément marqué. Durant des années je m'étais cru dégagé de tout esprit nationaliste. Aujourd'hui, je me retrouve à penser que si je puis atteindre un certain ordre international, ce n'est que dans un enracinement progressif dans le milieu où j'ai oeuvré depuis quelques années. Donc m'expatrier en ce moment me semble une impossibilité. En tout cas, il est impossible que je fasse moi-

même les premiers pas.» Les conditions qui rendront possible la rupture spectaculaire et décisive du manifeste Refus global sont désormais en place.

Conséquences et responsabilité du geste

Au plus fort de l'affaire Refus global, Borduas adresse à James Johnson Sweeney une demande urgente, réclamant l'assistance immédiate de l'ex-directeur du Musée d'art moderne de New York pour organiser dans la première ville d'Amérique une exposition automatiste. «Je vis, constate-t-il, dans un drôle d'état depuis un mois! J'oscille entre la certitude d'avoir fait exactement ce que la conscience la plus exigeante m'obligeait de faire, et en même temps, l'impression d'une parfaite impossibilité de vivre en faisant vivre ma famille dans des conditions pareilles.» Même si Borduas a en apparence depuis longtemps anticipé la portée de son geste et accepté d'en assumer toutes les conséquences, il est visiblement effrayé par ses retombées concrètes. «Je pourrai tenir le coup, dit-il à Sweeney, quelques mois, au prix de la plus stricte économie.» On apprendra en effet plus tard par sa femme Gabrielle que «Paul Émile allait à la pêche tous les jours. Parfois, la famille entière dépendait du produit de cette pêche pour manger». Cette situation familiale extrêmement précaire n'empêchera pourtant pas Borduas de continuer à soutenir auprès des journalistes Charles Doyon, Guy Jasmin et Stuart Keate que surviendra un «"réveil" du sens critique dans le Québec» et de défendre Refus global contre les lectures réductrices de Robert Élie (qui publie dans la Revue dominicaine en juillet-août 1949 «Au delà du Refus») ou, en 1950, du critique d'art Rolland Boulanger dans Le Canada et dans Notre temps.

Il faut attendre la fin de l'année 1952, c'est-à-dire le moment où il prépare son départ pour les États-Unis, où sévit déjà la chasse aux sorcières, pour voir Borduas tenter d'utiliser la presse écrite pour modifier la perception du public vis-à-vis de Refus global et son image «révolutionnaire». Le peintre n'est pas sans ignorer qu'il peut éprouver des difficultés à obtenir son visa d'entrée. Certains propos rapportés par Jean-Luc Pépin laissent clairement voir que Borduas, à ce moment, désire minimiser le plus possible la portée du geste de 1948: «On a faussé, déclare Borduas, le sens de ce refus global: il ne s'agit que d'un refus de la facilité, du conformisme. Il n'y a d'ailleurs jamais de refus global - le titre n'est pas de moi -; il aurait fallu dire acceptation globale, de la vie, de ses richesses...» Pour lui, le terme d'art libre qu'on a tellement reproché aux automatistes n'implique plus rien d'autre qu'un regard neuf sur le monde. Rien de tellement révolté dans tout cela, et pourtant, ce plaidoyer a choqué... La conférence de presse se termine sur ces mots: «Aujourd'hui mon bonheur est immense, je nage en pleine éternité. J'ai accepté ma folie 1.» La déclaration se veut rassurante, mais elle n'empêchera pas Borduas d'être convoqué par le consulat américain deux mois plus tard, qui lui demandera de justifier son abonnement à la revue communiste Combat...

En 1958, la perception de Borduas change encore: le peintre répond cette fois à un questionnaire que lui adresse Maurice Beaulieu, directeur de la revue Situations, qui paraîtra en février de l'année suivante sous le titre «Refus global dix ans après». Dans sa réponse prudente aux questions sur la fortune critique de Refus global, Borduas prend bien soin d'atténuer l'importance historique du manifeste, réservant plutôt sa portée à une modification du sens critique canadien et une nouvelle orientation du mouvement de l'art, ce qui était, soulignons-le, deux des buts visés par Borduas en publiant un texte dont l'influence devait d'abord s'exercer auprès des artistes et des critiques d'art. La rédaction du manifeste, dira-t-il cette fois, répondait pour lui à des nécessités d'abord intérieures: «Les raisons débordant, j'ai écrit - et signé - dans le temps Refus global sans trop savoir pourquoi. Peut-être uniquement parce qu'il était nécessaire à mon équilibre intérieur, dans sa relation avec l'univers, exigeant une correction aux formes inacceptables d'un monde imposé arbitrairement. Aujourd'hui, sans répudier aucune valeur essentielle, toujours valable, de ce texte, je le situerais dans une tout autre atmosphère: plus impersonnelle, moins naïve, et je le crains, plus cruelle encore à respirer 2.»

Un legs critique

Un dernier témoignage de Borduas paraîtra, cette fois de façon posthume, sous la plume de Jean Éthier-Blais: Borduas y pousse l'autocritique jusqu'à affirmer n'avoir, tout compte fait, que repris des idées qui circulaient déjà dans la société de son époque. C'est le fait d'avoir agi seul, d'être sorti du domaine plastique proprement dit pour élargir le débat et le reporter sur un terrain plus politique, de s'être arrogé enfin le

pouvoir de l'écriture qui lui avait valu d'être ostracisé: «Cette oeuvre m'aura beaucoup nui. Non seulement par son contenu, que par sa forme, que par sa qualité de cri. Un professeur ne doit pas crier dans le désert. Il peut hurler avec les loups, mais pas de cri solitaire. On pouvait croire que j'ai voulu ébranler la société. Il n'en était rien - tout ce que j'y exprime, d'autres avant moi l'avaient dit. Et toutes ces idées étaient dans l'air. Elles pouvaient être dites, il ne fallait pas qu'elles fussent écrites. Mais je ne regrette rien. Ce livre m'aura conduit à New York où je me suis trouvé 3.»

Ces nombreux changements de perspective de la part de Borduas sont en eux-mêmes révélateurs du legs critique de Refus global. En cette année de commémoration du manifeste, il faut à notre tour nous demander comment ce texte peut et doit être relu. Loin d'être un objet fixe, Refus global demeure un signe culturel dynamique, se déplaçant à l'instar de ses interprétations dans le temps, mobilisant à nouveau, aujourd'hui comme hier, nos questions les plus actuelles, rejoignant enfin, selon une expression qu'affectionnait particulièrement le peintre, «ses inconnues».

1. Jean-Luc Pépin, «Borduas parmi nous», Le Droit, 18 octobre 1952, page 2; repris dans Paul Émile Borduas, Écrits I, édition critique par André G. Bourassa, Jean Fiset et Gilles Lapointe, Montréal, PUM, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1987, pages 652 et 653.

2. «Approximations», Écrits I, pages 541 et 542.

3. Jean Éthier-Blais, «Conversation rue Rousselet», Vie des arts, vol 5, n° 19, été 1960; pages 26 à 31; repris dans Écrits I, page 674.

Gilles Lapointe enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

ILLUSTRATION

Image tirée du film Via Borduas de Fernand Bélanger.

DOC. #:980509LE129

Le Devoir
Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E9

Les 50 ans de Refus global

Pour comprendre Borduas

Gagnon, François-Marc

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Comment évoquer la figure de Borduas, l'auteur du texte qui a donné son nom au manifeste Refus global? Il est mêlé à mon tout premier souvenir d'enfance. Je me revois tenant la main de mon père. Nous marchons sur le bord du Richelieu, en route chez les Borduas... Plus tard, j'ai bien connu la maison de Saint-Hilaire où nous allions souvent, nous les enfants, pour jouer, et les parents pour discuter.

Cette maison existe encore, légèrement déplacée de son site originel et admirablement conservée grâce au soin jaloux du docteur Campeau qui en avait fait l'acquisition peu après la séparation de Borduas de sa famille. On devrait en faire un jour une maison historique, un petit musée, quelque chose... Après tout, c'est

là qu'a vécu l'un de nos plus grands peintres et on l'a déjà fait pour des artistes de bien moins grande envergure que, par charité, je ne nommerai pas.

Puis, un peu avant Refus global, il y avait eu la rupture. Nos familles avaient cessé de se voir. Il y avait eu une fameuse querelle à la Société d'art contemporain (que tout le monde appelait à l'époque la CAS, de son acronyme anglais). Bien qu'élu président de cette société, Borduas sentit que son conseil, dont faisait partie mon père, ne l'appuierait pas dans les réformes et épurations qu'il aurait voulu faire. Depuis le temps de sa fondation, en 1939, jusqu'en 1948, les opinions avaient eu le temps de se radicaliser, et l'accueil à «toutes les tendances pourvu qu'elles ne fussent pas académiques», comme l'avait souhaité John Lyman, avait fait long feu. En 1948, c'est plutôt à Prisme d'yeux, les artistes regroupés autour de Pellon, qu'on aurait pu trouver ce genre d'esprit. Pour les jeunes amis de Borduas, la tolérance à l'«académisme moderne» qui était de mise à la CAS n'était plus acceptable. Quelle différence y avait-il en effet à répéter les formules de Matisse ou de Picasso plutôt que celles de Bouguereau ou de Cabanel? Dans les deux cas, l'invention n'y trouvait pas son compte. Qu'avait-on gagné à avoir combattu avec tant d'énergie l'académisme si c'était pour s'en accommoder sous des déguisements nouveaux?

Borduas dira que c'est lors de la présentation de la pièce de Claude Gauvreau, intitulée Bien-être, qu'il sentit que les gens de sa génération, c'est-à-dire ses amis adultes, n'étaient pas prêts à dépasser certaines bornes et, surtout, à réaliser où l'on en était dans le groupe automatiste. Les malentendus qui subsistaient après cette épreuve décisive devaient être dissipés. Borduas comptait sur Refus global pour ce faire. C'est bien ce qui est arrivé, mais avait-il mesuré sur le coup les conséquences du geste? Aussitôt publié, Refus global déclenche une campagne d'indignation dans la presse. On a pu repérer une centaine d'articles entre le 9 août, date de la publication du manifeste, et le début de janvier 1949, dénonçant à qui mieux mieux les idées du manifeste ou prenant partie pour ou contre le geste du ministre Paul Sauvé qui avait mis Borduas à la porte de l'École du meuble, où il enseignait.

Borduas se retrouva dans la rue, avec une petite famille à nourrir. Dans Projections libérantes, il s'écriait: «Enfin libre de peindre!», mais il y avait un peu de crânerie là-dedans. La vérité, c'est que la misère, la faillite de sa vie de couple, la fin de sa vie familiale menaçaient. Rien ne serait plus pareil dans la vie de Borduas après Refus global.

Il avait cru

Pourtant, il avait cru pouvoir dénoncer l'acte calculé, ce qu'il appelait peut-être maladroitement «l'intention». Il avait cru prêcher le respect des dons individuels, la générosité, la spontanéité ou, dans ses mots, «l'anarchie resplendissante». Il avait cru pouvoir dénoncer l'étroitesse d'esprit du clergé, son contrôle exagéré des consciences, la mise à l'écart de ce qu'il appelait «la pensée universelle» et qui consistait dans le merveilleux «trésor» que des générations d'artistes et de poètes nous avaient laissé, non certes pour le copier et le répéter, mais pour y ajouter notre propre contribution. Il avait cru pouvoir renvoyer dos à dos le capitalisme et le communisme parce que ne sentant ni dans l'un ni dans l'autre une volonté de «transformer» les sensibilités. Il y était beaucoup plus question de pouvoir, de contrôle et de vengeance que d'une société qui aurait redéfini les rapports de ses membres autrement qu'en termes d'argent et de classes.

Avant tout, Borduas était professeur. Il avait eu à cœur de favoriser l'éclosion des talents artistiques de ses élèves. Il connaissait tous les faux préceptes qu'on avait mis dans leur tête pour en faire ce qu'il appelait des «esclaves», ayant renoncé à toute personnalité, anxieux de plaire et de faire comme tout le monde. C'est contre cette uniformisation qu'il avait lutté dans ses classes ou dans les réunions à l'atelier, étonnant tout le monde par la manière dont il classait les dessins de ses élèves, allant d'instinct vers les plus maladroits, les plus sincères.

Ceux qui l'ont connu comme professeur ont gardé un souvenir absolument ébloui de son enseignement, de sa disponibilité, du temps qu'il mettait à regarder les travaux de ses élèves, à leur faire découvrir ce qui leur appartenait en propre et ce qui était emprunté. Je sais bien que l'image que je tente de tracer ici de Borduas paraîtra trop modeste, trop humble, pour ce géant de la pensée libre au Québec. Mais il n'y avait rien de

gigantesque chez Borduas, à commencer par sa taille qu'il avait plutôt petite. En revoyant ses oeuvres récemment regroupées dans deux salles du Musée des beaux-arts, j'étais frappé par leur format. Rien de colossal, rien de démesuré. Au contraire. Plusieurs petites toiles, tenant fermement sur le mur cependant. Et une volonté de dépassement, à chaque toile, jusqu'à la dernière qu'on dit toute noire mais qui est comme un mur qui craquerait devant trop de lumière aperçue de l'autre côté.

Ce professeur, ce bon maître fut aussi un très grand peintre. Il avait eu la chance de faire la connaissance d'Ozias Leduc dans sa jeunesse et de travailler à ses côtés. D'entrée de jeu, il avait bénéficié du rayon le plus intense de la peinture du Québec. J'ai toujours considéré Ozias Leduc comme notre peintre le plus intelligent, le plus penseur si l'on veut. Borduas dira qu'il lui avait permis de faire le passage de la Renaissance au surréalisme.

Il s'enthousiasma ensuite de la pensée d'André Breton et découvrit dans l'un de ses textes de feu, intitulé Château étoilé, le secret de la transposition de l'écriture automatique en peinture et, plus encore, l'idée d'un lien profond entre l'art que l'on fait et les idées que l'on défend, entre la conjoncture du temps et la peinture qu'elle impose, voire qu'elle rend nécessaire. Borduas, qui disait dans une lettre à Riopelle qu'il devait à Breton «le peu d'ordre» qu'il avait dans sa tête et qui craignait que ses «désordres» ne s'accordent pas avec les siens, devait autant au grand poète français qu'à Ozias Leduc. Mais se reconnaître des maîtres n'empêche pas de le devenir à son tour. Jamais la peinture de Borduas ne s'est reposée sur des acquis. Des petites pochades figuratives du début, si sensibles et si touchantes, aux austères tableaux noir et blanc de la fin, en passant par la période automatiste et celle de New York, la peinture de Borduas s'est constamment remise en question. Vers la fin de sa vie, il rêvait d'un «one big world»; il disait vouloir «posséder la terre entière» et décrivait sa peinture comme «cosmique». Il avait en horreur l'esprit de clocher et, j'en ai peur, «tous les nationalismes». On a parfois voulu faire de Refus global un texte indépendantiste avant la lettre. N'y était-il pas question d'un «espoir collectif» à naître? Oui, mais l'espoir envisagé par Borduas était à l'échelle de la planète et n'avait rien à voir avec ce qu'on pourrait mettre dans ces mots aujourd'hui. Borduas envisageait l'avènement d'une société d'où le travail corvée aurait disparu et aurait été remplacé par le travail passion. Autrement dit, il souhaitait à tous et à chacun de connaître un jour quelque chose du travail de création qui était devenu son pain quotidien. Son désir n'était pas restreint à nos seules frontières.

Nous n'avons que peu d'hommes exemplaires dans notre histoire. Borduas en est un. Certes, il a encore des ennemis qui le rendent responsable de tous leurs déboires, imaginant de faux débats entre abstraction et figuration. Abstraite, la peinture de Borduas? Allons donc! Il n'aimait pas ce mot. Il aurait voulu qu'on parle de sa peinture comme d'une peinture «concrète». Car, bien sûr, ce débat est un faux débat, comme celui de savoir si Refus global n'aurait engendré que des «enfants du désordre». Demandons-nous d'ailleurs ce que serait une jeunesse aimant l'ordre et incapable de révolte? N'y a-t-il rien aujourd'hui qui puisse la mobiliser? Aucune cause, aucune préoccupation écologique, aucune aspiration pour la paix, pour le développement des pays du Tiers-Monde, aucune croisade contre les préjugés racistes, homophobes, sexistes qui puisse l'enthousiasmer?

Déjà, dix ans après sa rédaction, Borduas avait dit que s'il avait à le récrire, il situerait le manifeste «dans une tout autre atmosphère; plus impersonnelle, moins naïve et, je le crains, plus cruelle encore à respirer». Il ajoutait: «Certes, je brûle d'amour, à ma limite, pour la Terre entière et ses habitants. Mais je n'ai foi qu'en peu d'hommes. Plus urgente apparaît la reconnaissance dans la foule des âmes ardentes susceptibles de transformer profondément l'aventure humaine que de se lier aux quantités sans espoir.»

Il aura été l'une de ces «âmes ardentes». Il fallait le dire en ce cinquantième anniversaire de la publication de Refus global.

François-Marc Gagnon enseigne à l'Université de Montréal.

ILLUSTRATION

Photographe: Perron, Maurice

Paul Émile Borduas assis devant le tableau *Sous le vent de l'île*, en 1947.

DOC. #:980509LE118

Le Devoir
Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E8

Les 50 ans de Refus global

Borduas et Refus global

Révision du mythe

Vigneault, Louise

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Artistes; Peinture; Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie;

Ouvrages généraux, spécialisés, etc.

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Le recul sur les événements qui ont entouré la publication de *Refus global* nous offre l'occasion de tenter une révision du mythe et des idéaux qui ont contribué à la création du manifeste en tant que construction idéologique et du personnage même de Borduas en tant qu'artiste et polémiste. Soulignons d'abord que l'action de Borduas et les idéaux formulés dans le manifeste s'inscrivent directement dans la tradition romantique, pour leur position subjectiviste, et dans la pensée moderniste, pour leur valorisation d'un humanisme abstrait individuel, dans la visée d'une société à libérer. En abandonnant un consensus socioculturel jugé désuet et en résistant au monopole idéologique français, Borduas s'alliait à l'idéologie universaliste et, donc, au consensus plus large d'une communauté de pensée. Son besoin de rompre avec le modèle normatif européen visait à produire un art enraciné dans la réalité d'ici, sans toutefois tomber dans le régionalisme et le traditionalisme. En s'opposant aux valeurs conservatrices des élites traditionnelles, les signataires cherchaient évidemment à étendre l'entreprise esthétique à un projet de renaissance socioculturelle, à faire accéder à la fois l'art et la société canadienne-française à la modernité. Les tensions vécues par la communauté conservatrice aux prises avec les pressions progressistes croissantes ont été alors transposées de manière symbolique à travers les productions des automatistes. Libérées de leurs anciennes contraintes, les formes artistiques expérimentées par Borduas et ses disciples deviendront évidemment une métaphore de leurs idéaux de libre expression, de libre expérimentation et d'autonomie par rapport à la norme et à l'ordre imposé. Toutefois, si la révolte des automatistes s'est avérée plus que légitime à l'époque, étant donné l'étouffement dans lequel les maintenaient les contextes culturel, politique et social, on peut toutefois s'interroger sur la pertinence actuelle du mythe hégélien de l'artiste héroïque, cet avant-gardiste qu'on disait investi d'une mission sociale justifiée par des dons d'hyperconscience et de grande lucidité pour détecter les valeurs et paramètres d'une nouvelle société. Le cas de Borduas n'est pas un phénomène unique, mais l'importance que prendra son personnage dans la mémoire collective traduit l'engouement au Québec pour les causes de libération et d'autodétermination.

Entre le désir de plaider une cause individualiste ou de maintenir une cohésion au plan des intérêts des membres de la communauté, Borduas choisira avant tout la libération individuelle. Devant les besoins contradictoires qu'implique l'identité moderne, l'artiste se trouvera toutefois divisé entre le désir d'être reconnu et celui de rester intègre à ses aspirations, s'avérant en fin de compte incapable de faire coïncider le rêve et la réalité. En réaction à cet échec, il optera pour un éloignement, tantôt réel, tantôt symbolique, avec son milieu. Déjà, dans les années trente, devant le constat du manque d'ouverture de la société canadienne-française, Borduas avait formulé le projet de s'installer en Polynésie. Comme Gauguin à la fin du siècle dernier, il avait cherché à fuir les intentions néfastes de la civilisation occidentale matérialiste et bourgeoise à travers la nostalgie d'une culture prératonnaise et préindustrielle. La distance qu'il prendra par

rapport à l'image négative de la société québécoise, fondée depuis le XIXe siècle sur les thèmes de l'échec, de la résistance et de l'isolement, s'exprimera de diverses façons: par un attrait pour des périodes historiques associées au passé lointain (qui représentent une autorité et une force susceptibles d'apporter une nouvelle vigueur à notre propre civilisation), par un désir d'exil en pays exotique et, finalement, par une volonté de recréer un monde en accord avec le potentiel d'expression et de spontanéité associé au stade de l'enfance, ce paradis perdu. Comme plusieurs, Borduas tentera de restaurer un monde à l'image de cette dimension dite «authentique» et originelle. Cette attirance pour le lointain, historique et géographique, lui offrait alors une prise de distance totale par rapport au présent. En tant que mémoires susceptibles de construire un passé pour servir les intentions du présent, les constructions mythiques ont l'avantage de fournir une part de ressourcement ou de refuge compensatoire à une collectivité, agissant bien souvent plus efficacement que certaines réalités factuelles. Toutefois, si la fonction de ces constructions s'avère nécessaire dans le processus historique, la perpétuation de leurs contenus utopiques au delà du possible se bute inévitablement à des résistances.

Ainsi, malgré les efforts de Borduas pour acquérir une reconnaissance des milieux officiels et un appui des artistes progressistes, on refuse à l'époque de légitimer son apport et son statut d'artiste moderne. Lors du retour de Pellan, où celui-ci sera aussitôt reconnu par le milieu (fort de l'autorité que représentent ses années d'exil en France), et à la suite de la publication du manifeste, Borduas multiplie les emportements et les prises de distance, réelles ou symboliques. Malgré une certaine reconnaissance de son oeuvre à New York, ses projets d'exil, ses exils réels et les ruptures avec les siens le mèneront à nourrir une distance toujours plus grande par rapport à ses origines. Réagissant contre celles-ci, l'artiste creuse un fossé qui le distancie lui-même de certains buts qu'il s'était donnés. En s'élevant contre l'idéologie conservatrice, défensive et passéiste qui valorise la négation de l'individu au nom d'un idéal nationaliste et religieux, il cherche à imposer une réalité parallèle fondée sur des valeurs plus affirmatives. Toutefois, il n'arrive en fin de compte qu'à proposer une contre-image qui s'avère encore une fois négative puisqu'elle s'érige sur l'échec de la reconnaissance et sur une distance en réaction à cet échec. De cette manière, l'étape de l'affirmation n'aura pas lieu. Borduas deviendra néanmoins le représentant d'une expression identitaire élargie rejoignant les idéaux de la Révolution tranquille, et ce, malgré le fait qu'il se soit opposé à toute forme de nationalisme, ethnique ou démocratique. Il incarnera, pour plusieurs, le symbole d'une quête de liberté individuelle et collective, le héros culturel du Québec moderne, ayant remplacé la ferveur religieuse par une ferveur idéologique, anarchique et libératrice. De la même manière que les élites du XIXe siècle avaient érigé l'idéologie nationaliste conservatrice en la présentant comme le discours de tout un peuple, les successeurs de Borduas, qui feront partie des nouvelles élites montantes, intellectuelle, politique et artistique, valoriseront à leur tour certains paramètres véhiculés par Refus global en les imposant comme des vérités incontournables et en faisant de Borduas l'un des représentants mythiques de cette vision.

Cela étant, si nous assistons depuis quelque temps à des remises en question ou des propositions divergentes des anciens combats de la modernité, nous devons nous interroger à savoir si elles ne seraient pas symptomatiques d'un déplacement important par rapport aux solutions apportées jusqu'à présent. Dans l'intérêt des chercheurs et penseurs de demain, l'erreur serait de considérer ce virage comme un simple retour à la case départ.

Louise Vigneault est étudiante au doctorat en histoire de l'art à l'Université McGill.

ILLUSTRATION

Photographe: Tremblay, Richard-Max

Sans titre, 1942, gouache sur papier de Paul Émile Borduas.

DOC. #:980509LE117

Québec débloque 150 000 \$ pour la maison de Borduas

Duchesne, André

TYPE: Nouvelle; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Moyen

CENTRE D'INTÉRÊT: Patrimoine; Artistes; Peinture; Architecture et urbanisme; Subventions et aide de l'État

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Rive Sud

Le gouvernement du Québec a débloqué une somme de 150 000 \$ pour l'achat de la maison du peintre Paul-Émile Borduas, située au bord du Richelieu à Mont-Saint-Hilaire. On veut en faire un centre d'interprétation des automatistes et du Refus global, ce manifeste dont on célèbre le 50e anniversaire cette année.

«Ce qui est intéressant avec cette maison est que son style est précurseur d'un courant architectural. On ne voulait pas la voir disparaître», a expliqué hier le député du comté de... Borduas et président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau.

La résidence, qu'on associe au style Bauhaus, revêt aussi une grande valeur parce qu'elle n'avait pas d'égale lorsque Borduas en a dessiné les plans. Elle fut construite par son père, Magloire, en 1942. Borduas et sa famille l'occupèrent durant dix ans avant de la vendre à un couple d'amis, le docteur Alphonse Campeau et son épouse Fernande. Ils y habitent toujours.

«Nous avons voulu conserver l'esprit de cette maison. C'est une oeuvre d'art. Pour Borduas, il était important d'être à l'aise dans cette résidence. Partout où l'on est à l'intérieur, on voit la rivière et la montagne», a expliqué hier Fernande Campeau en recevant La Presse.

Le bâtiment est caractérisé par ses formes cubiques, ses petites chambres et une vaste aire ouverte, inondée de lumière naturelle en raison de l'importante fenestration.

«C'est serein. C'est clair, poursuit Fernande Campeau. Pour moi, c'est comme un temple à la famille», ajoute son mari.

Mme Campeau estime aussi que Borduas a été influencé dans la conception des plans par son ami, l'architecte Marcel Parizeau, oncle de l'ancien premier ministre du Québec.

Le couple a un tel attachement pour la valeur patrimoniale de la maison qu'il a conservé des meubles et accessoires créés par des amis de l'artiste et des étudiants de l'École du meuble où il enseignait. L'atelier a cependant disparu lorsqu'il a fallu déplacer la maison dont les fondations étaient menacées par un cours d'eau souterrain.

Depuis quelques années, les Campeau souhaitent se départir de la résidence pour des raisons de santé. Jean-Pierre Charbonneau a formé un comité provisoire, regroupant plusieurs organismes régionaux et la Ville de Mont-Saint-Hilaire, afin d'en faire l'acquisition.

Avec l'annonce de la subvention, en pleine campagne électorale, les démarches se sont accélérées. Dès la mi-janvier, la Fondation de la maison Paul-Émile Borduas sera constituée et son conseil d'administration formé. C'est ce comité qui négociera avec la famille Campeau l'achat du bâtiment.

Hier, dans l'entourage du député, on n'a pas voulu avancer de chiffres quant au coût d'acquisition. Par contre, on prévoit tenir une vaste campagne de financement afin d'assurer le succès de la transaction.

Par la suite, on prévoit que les activités de la fondation vont s'autofinancer. Déjà, l'Université de Sherbrooke et l'UQAM ont manifesté l'intérêt d'être présentes dans le futur centre.

Jointe par La Presse, une des deux filles de Paul-Émile Borduas, Renée, a qualifié le projet de bonne idée. «C'est une façon de la préserver», a-t-elle dit.

Une demande a aussi été faite afin de faire classer la maison comme monument historique.

Dans les années quarante, la maison de Paul-Émile Borduas était un lieu de rendez-vous et d'exposition des automatistes. Une partie du Refus global y a été rédigé. Les Campeau fréquentaient déjà les lieux. Hier, le Dr Campeau, qui a maintenant 80 ans, a évoqué ces lointains souvenirs, visiblement ému, les yeux tournés vers le Richelieu.

ILLUSTRATION

Photographe: Duchesne, André

Paul-Émile Borduas a dessiné les plans de sa maison, que son père a construite en 1942. Il y a habité dix ans avant de la vendre à un couple d'amis.

À l'intérieur, les Campeau ont conservé et utilisent plusieurs meubles créés par des amis du peintre ou des élèves de l'École du meuble où il a enseigné.

DOC. #:981122LA020

Articles de journaux sur Paul-Émile Borduas

Le Devoir

Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E23

Les 50 ans de Refus global

Borduas? Connais pas...

Baillargeon, Stéphane

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

De loin, la plupart des statues semblent minuscules. «Il me semble y avoir une disproportion entre la place qu'occupe Borduas au Québec, dans l'histoire de l'art et de la culture, dans l'histoire des idées, et la perception qu'on peut avoir de Borduas à l'étranger», tranche Gilles Lapointe, de l'UQAM, qui a codirigé l'édition des oeuvres complètes (les Écrits) du peintre-écrivain. «Dire qu'il est absent des catalogues, des histoires de l'art ou des encyclopédies est exagéré. Mais il me semble tout aussi exagéré d'avancer que Borduas a un rayonnement international. On voudrait peut-être qu'il en soit ainsi, mais ce n'est pas le cas.»

Une petite heure ou deux passées à feuilleter des ouvrages de référence d'une bibliothèque spécialisée peut fournir bien des preuves de cette négligence et de ce désintéressement. Par exemple, dans Le Bénézit (comme on dit Le Larousse) - au titre infini: «Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps», etc., etc. -, l'édition de 1976 «entièrement refondue, revue et corrigée» fait effectivement une place à «Borduas (Paul Émile)», peintre de «l'école canadienne». Mais la vingtaine de lignes qui lui sont consacrées charrie des erreurs comme celle-ci: «Sa rencontre, en 1942, au Canada, avec André Breton a une influence déterminante sur sa pensée et son oeuvre.» En fait, Breton est passé au Québec deux ans plus tard et n'a jamais rencontré Borduas.

Mais il n'y a pas que du tout-faux dans ces gros ouvrages de synthèse ou spécialisés. Un ou deux historiens de l'art français ont reconnu que les automatistes avaient devancé le mouvement de l'abstraction lyrique. La récente édition du Allgemeines Künstlerlexikon consacre une bonne demi-page à Borduas et son texte semble parfait, du moins au premier coup d'oeil profane. L'article passe vite sur l'impact de la publication de Refus global mais donne plusieurs renseignements importants sur la carrière du «peintre, décorateur d'église, dessinateur, aquarelliste, sculpteur et écrivain sur l'art». Il fournit par exemple le nom des églises où a travaillé Borduas, sous la direction de son maître, Ozias Leduc, et une petite mais excellente bibliographie. Presque tous les signataires du manifeste sont inclus dans ce dictionnaire des artistes et même le fils de Paul Émile, Paul, qui n'était pas un mauvais sculpteur, a droit à un article respectable, dans ce contexte étranger.

«En fait, peu importe le jugement des autres, ce qui me semble évident, c'est que la collectivité québécoise a décidé que Borduas était quelqu'un d'important dans son histoire et dans son histoire de l'art, juge encore Gilles Lapointe. On continue donc de soutenir cette image positive qui considère le peintre, mais aussi l'écrivain, le penseur et l'éducateur. Borduas était un passeur, entre les générations. Ce n'est pas un hasard si, sur tous les gens qu'il a formés et

influencés, on compte, quoi, douze ou quinze personnes encore importantes et très connues de nos jours.»

Cela étant, le spécialiste rappelle que Borduas n'est tout de même pas complètement négligé dans l'histoire de la peinture moderne. Quelques groupuscules artistico-politiques français se sont référés à Refus global dans les années 70. Quelques extraits ont pu être traduits ici et là, dans une autre langue que l'anglais. Mais le manifeste n'a finalement eu qu'un impact local, comme Borduas le reconnaissait lui-même dans une entrevue publiée pour souligner le dixième anniversaire du texte.

Tout compte fait, à l'échelle internationale, Borduas ne prend de l'importance qu'en regard de Jean-Paul Riopelle. «Au bout du compte, il faut se rendre à l'évidence: la seule véritable star mondiale issue du mouvement automatiste, c'est Riopelle», tranche Gilles Lapointe, qui cite même le cas de livres français faisant de Borduas l'élève de Riopelle! André Breton lui-même, le pape du surréalisme, n'a lu Refus global qu'en 1956 mais a reconnu le mérite de Riopelle, le «trappeur supérieur», dès sa première exposition solo, en 1949. Maintenant, tout grand musée d'art moderne et contemporain qui se respecte, de New York à Paris, de Tokyo à Stockholm, possède un Riopelle mais pas nécessairement de Borduas, qu'on ne doit d'ailleurs pas souvent sortir des caves. Même la fameuse exposition de Borduas à Amsterdam, en 1960, aurait d'abord servi, selon certains, à expatrier ses oeuvres de France, où il venait de décéder.

Dans un numéro à venir de la revue savante Études françaises, Gilles Lapointe va bientôt raconter quelques détails de cette rivalité Borduas-Riopelle autour de la renommée étrangère. «Riopelle a été envoyé à Paris en 1946, en mission si l'on veut, pour voir si Pierre Loeb, qui avait consacré tous les grands artistes de l'entre-deux-guerres, était prêt à accueillir les automatistes, raconte-t-il en entrevue. On sait maintenant que Pierre Loeb n'avait pas si mal accueilli que ça la peinture des autres automatistes, mais Riopelle a écrit à Borduas qu'il n'était intéressé qu'à sa peinture. Il a donc tiré son épingle du jeu avec d'énormes conséquences.»

Finalement, Riopelle a été le seul peintre canadien invité à participer à l'Exposition internationale du surréalisme en 1947. Cinq années plus tard, Loeb lui achètera toute sa production d'un coup. Quand Borduas viendra à son tour s'installer à Paris, en 1955, il sera déjà trop tard pour sortir de cette ombre déjà immense. «Entre Borduas et Riopelle, il y a toujours eu comme une rivalité entre deux frères, dit Gilles Lapointe. Au Québec, c'est Borduas qui l'emporte en affection et en renommée intellectuelle, mais partout ailleurs dans le monde, c'est Riopelle qui occupe l'avant-plan, et de loin.»

ILLUSTRATION

La collectivité québécoise considère Borduas comme quelqu'un d'important dans son histoire de l'art. Elle continue de soutenir cette image positive qui considère le peintre, mais aussi l'écrivain, le penseur et l'éducateur.

DOC. #:980509LE140

Le Devoir

Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E20

Les 50 ans de Refus global

Borduas et les collectionneurs

Lamarche, Bernard

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Dans «Règlement final des comptes», la dernière portion du manifeste Refus global, Borduas a rédigé un passage expressément dirigé vers les agents de la culture, motivés par ce qu'il dénonce comme étant une attitude de consommation:

«Des gens aimables sourient au peu de succès monétaire de nos expositions collectives. Ils ont ainsi la charmante impression d'être les premiers à découvrir leur petite valeur marchande.

«Si nous tenons exposition sur exposition, ce n'est pas par l'espoir naïf de faire fortune. Nous savons ceux qui possèdent aux antipodes d'où nous sommes. Ils ne sauraient impunément risquer ces contacts incendiaires.

«Dans le passé, des malentendus involontaires ont permis seuls de telles ventes.»

Les malentendus, Refus global les aura levés sans conteste. En retournant à ses railleries la bourgeoisie marchande constituant la clientèle des galeries de peinture, Borduas et les signataires du manifeste replaçaient à l'avant-scène les implications révolutionnaires de leur peinture et leur indépendance face au marché de l'art et à ses tractations politiques. Dans le cas de Borduas, cependant, les événements allaient faire que cette prise d'autonomie ne pourrait survivre à certains impératifs moins utopiques.

La bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Montréal possède un mémoire de maîtrise intitulé Les Collectionneurs des oeuvres de Paul Émile Borduas. Déposée en août 1993, cette recherche, rédigée par Caroline Ohrt, examine selon une approche sociologique la relation entretenue par Paul Émile Borduas avec ses collectionneurs afin de colliger une typologie en quatre temps des figures de collectionneurs qui entouraient l'artiste aujourd'hui célébré.

Les artistes et intellectuels qui gravitaient dans le cercle d'activité du peintre, de même que les «petits-bourgeois professionnels canadiens-français» majoritairement concentrés autour de professions libérales et déterminés à participer à l'émancipation de la culture canadienne-française en instance de modernisation, constituent les acheteurs de première main des oeuvres de Borduas. Les «collectionneurs-entrepreneurs», caractérisés par des intérêts autant mercantiles que symboliques, commencent par la suite à s'intéresser à la diffusion de ses tableaux de son vivant. À la mort de l'artiste à Paris, le 12 février 1960, la médiatisation singulière de sa disparition, son éloge funèbre, provoquent sa canonisation, la concrétisation du mythe et son passage accéléré dans les murs de l'institution muséale. Autre conséquence, le marché constitué dès le début de la carrière de Borduas poursuit sa croissance, pour atteindre un sommet en matière de performances économiques au milieu des années quatre-vingt.

En 1972, l'acquisition massive par l'État canadien d'une partie importante du Fonds Borduas (huiles, aquarelles, esquisses), remise en fiducie à la collection du Musée d'art contemporain de Montréal en 1973, constitue une des étapes majeures de la reconnaissance de l'artiste par les instances institutionnelles. Cette démarche gouvernementale, comme le rappelle Ohrt, se conformait à une attitude protectionniste adoptée par le gouvernement le 28 mars 1972, visant à conserver sur le territoire canadien le patrimoine culturel susceptible d'être

expatrié au profit de capitaux étrangers en restreignant «l'achat par des étrangers d'objets qui ont une valeur historique et culturelle». Cet achat massif allait avoir comme conséquence de réduire momentanément le lot des oeuvres disponibles sur le marché privé en train de se développer, le revitalisant par raréfaction. C'est l'accession des oeuvres de Borduas à une autre classe de collectionneurs, désignés par Caroline Ohrt comme des «collectionneurs-ostentatoires», partagés entre des pulsions purement esthétiques et d'autres tournées vers le prestige.

Borduas et les collectionneurs

Pour étayer sa thèse, l'auteure a entre autres écumé le livre de comptes tenu par l'épouse de Borduas à partir des années 30 jusqu'à juin 1948, date de la dernière entrée à ce registre des ventes malgré que Borduas, avec certes moins de fortune, ait tout de même continué à écouler ses oeuvres sur le marché après la publication, le 9 août 1948, de Refus global qui, le 4 septembre, allait lui coûter son poste à l'École du meuble.

Devant l'urgence soudaine de devoir générer des revenus pour assurer sa propre subsistance, Borduas contribue à organiser la diffusion et la vente de ses oeuvres dans les galeries montréalaises. C'est alors que devient essentielle - Ohrt en souligne d'ailleurs l'importance - l'activité des collectionneurs-entrepreneurs. En matière de visibilité, dans les années cinquante, Borduas se détache du groupe automatiste. Il expose à New York en 1954, à la Passadoit Gallery, sans succès immédiat, bien que cette exposition allait s'avérer fructueuse sur la scène canadienne, où il gagnait en prestige. Une correspondance s'engage avec des agents qui, à l'époque, n'étaient pas encore désignés comme des courtiers mais qui n'occupaient pas moins des fonctions similaires.

À la lumière des travaux de Gilles Lapointe, pour qui «la lettre, en permettant à Borduas d'agir sur le réel et de se forger un destin, le révèle à lui-même, l'amène, par l'exemple de sa hardiesse intellectuelle et de son authenticité maintes fois exprimées, à prendre conscience de sa valeur» (L'Envol des signes, Borduas et ses lettres, pages 20 et 21), il est possible d'isoler, à partir de ce groupe de lettres, une posture d'artiste qui montre Borduas s'inquiétant de la diffusion de ses oeuvres. De fait, par des ententes avec des revendeurs comme Gérard Lortie, qui à un certain moment possédait le monopole canadien de la diffusion de ses toiles, Borduas s'évertue à démultiplier les occasions d'affaires.

L'artiste homme d'affaires

À la fin de l'année 1954, la correspondance échangée entre Borduas et Gérard Lortie - ce dernier l'avait d'abord sollicité pour lui offrir ses services de revendeur - révèle les modalités de leur entente. Ces lettres révèlent un Borduas ayant particulièrement à l'oeil la tenue de ses affaires. Le 13 septembre 1954, le peintre adresse des reproches à Lortie: «Très simplement [...], vous refusez de prendre le risque des frais de l'exposition d'octobre à la galerie Agnès Lefort. C'est tout naturel. Mais, seul ce risque nous aurait liés l'un l'autre dans cette affaire.» En d'autres occasions, Borduas joue clairement la carte de l'offre et de la demande: «Cinq galeries, au pays, m'ont demandé des tableaux en consignment. Je diffère ma réponse depuis le printemps dernier. [...] Une seule offre [de vente directe] est venue, un jour, de la Dominion Gallery. Offre que j'ai dû refuser. Depuis, beaucoup d'eau a passé dans le Saint-Laurent: l'offre serait peut-être plus généreuse aujourd'hui?» (à Gérard Lortie, le 14 septembre 1954.)

Dans une lettre envoyée à Lortie en avril 1954, en cours de négociation de leur entente initiale, Borduas estime que «le retrait de ces tableaux de Montréal à Winnipeg ne pourra que favoriser le mouvement à la hausse». Le 5 mai 1954, anticipant l'effet possible sur le marché naissant, Borduas écrit à Henry Abramson, de la galerie Waldorf, modifiant quelque peu les clauses de l'entente: «Je viens de vendre, d'un coup, à un collectionneur de Montréal, tous les tableaux dont je disposais au Canada. Soit une douzaine de toiles se trouvant à Montréal, à Ottawa et à Winnipeg.»

Sans être directement orientés vers le musée, les efforts de mise en marché de ses propres oeuvres par Borduas ne sont pas moins réels. Une autre solution sera envisagée par Borduas. D'autres collectionneurs-revendeurs bénéficieront d'ententes avec lui, notamment le trio de Gérard Beaulieu et des frères Maurice et Gilles Corbeil, qui, en échange de remises importantes, achèteront en lot des oeuvres de Borduas. Ces achats en bloc dissémineront l'oeuvre de Borduas dans des collections privées et, pour beaucoup, en différé, dans les collections des musées nationaux.

Lamarche, Bernard est chroniqueur au Devoir.

ILLUSTRATION

Photographe: Tremblay, Richard-Max

Gouache sur papier de Paul Émile Borduas, intitulée No 10 ou Figure athénienne, 1942, collection Rollande et Otto Bengle

DOC. #:980509LE136

Le Devoir

Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E16

Les 50 ans de Refus global

Paul Émile Borduas, lecteur de Refus global
Lapointe, Gilles

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Dans le récent film Les Enfants de Refus global, de Manon Barbeau, Renée Borduas a cette parole qui en dit long sur l'avant et l'après du manifeste: «Avant le Refus global, j'avais des parents, une famille normale. Après Refus global, ils étaient redevenus des enfants perdus dans quelque chose de trop grand pour eux.» L'image du couple confronté à des forces et des événements qui le dépassent vient rappeler le sentiment de perte et d'isolement ressenti par les Borduas à la suite de la publication de Refus global. Si l'on a souvent mesuré l'impact du manifeste à partir de ses effets dramatiques immédiats, on a moins fréquemment interrogé le rapport complexe que Borduas entretiendra avec le manifeste lui-même, un texte qui avait engagé, disait-il au moment d'y apposer sa signature, «sa vie entière, sans échappatoire possible». Or le manifeste lui-même n'éludera pas la logique de constante remise en question pratiquée par Borduas, conduit par une évolution rapide à remettre en cause tout acquis antérieur. Libre de

toutes attaches, le peintre, en somme, garde intact son droit, comme Baudelaire avant lui, de se contredire et de s'en aller... Agacé cependant par l'image de l'artiste «révolté» qui s'est imposée dans l'opinion publique, Borduas cherchera à plusieurs reprises à clarifier et à nuancer son rapport avec Refus global. Certaines déclarations publiques et confidences à ses correspondants, récemment publiées dans les Écrits II (PUM, 1997), éclairent rétrospectivement ce que Refus global en était venu à représenter pour son principal signataire.

Et si Refus global n'avait pas eu lieu...

La publication récente des lettres de Borduas a en effet révélé que Refus global a bien failli ne jamais voir le jour. En juillet 1946, l'incompréhension de la critique à l'occasion de son exposition chez Morgan pousse Borduas à écrire secrètement à Paul Beaulieu, troisième secrétaire de l'ambassade canadienne, pour lui faire part de son projet d'émigrer en France: «Le sort en est jeté. Il devient impossible de vivre au pays. Plus les problèmes sont évidents et moins l'on voit clair. La critique manque de lucidité, de courage. [...] Encore une fois, il faut tout risquer ou ce sera la catastrophe. Je suis mûr pour la France si elle veut de mes peintures. [...] J'aimerais partir en septembre. Qu'en pensez-vous? Dans une aventure comme celle-ci, la hardiesse est de mise.» L'incapacité ou le refus de comprendre de la critique canadienne incitent alors Borduas à se tourner vers la Galerie Pierre et son directeur parisien, Pierre Loeb, qui a fait connaître à travers le monde les Picasso, Kandinsky, Miró, Giacometti, Klee, etc. S'il songe déjà à quitter définitivement l'École du meuble et à renoncer au métier de professeur pour vivre uniquement de sa peinture, s'il accepte d'abandonner à eux-mêmes les plus jeunes membres du groupe automatiste, c'est qu'il croit pouvoir trouver à Paris une réception critique plus éclairée. Le peu d'enthousiasme de Pierre Loeb vis-à-vis de sa peinture et celle du groupe automatiste (à l'exception de Riopelle, qui se gagne rapidement la sympathie du célèbre marchand) contraindra Borduas à abandonner son projet d'émigrer sur le continent européen. Un mois plus tard s'est opéré un retournement de situation complet, qu'il confiera en ces termes à Guy Viau: «Mon rêve d'aller un jour prochain, avec ma petite et chère famille, m'installer en France s'est enfui devant les difficultés morales de ces temps de trouble. De plus en plus aussi, je me rends compte que mes activités de ces dernières années m'ont profondément marqué. Durant des années je m'étais cru dégagé de tout esprit nationaliste. Aujourd'hui, je me retrouve à penser que si je puis atteindre un certain ordre international, ce n'est que dans un enracinement progressif dans le milieu où j'ai oeuvré depuis quelques années. Donc m'expatrier en ce moment me semble une impossibilité. En tout cas, il est impossible que je fasse moi-même les premiers pas.» Les conditions qui rendront possible la rupture spectaculaire et décisive du manifeste Refus global sont désormais en place.

Conséquences et responsabilité du geste

Au plus fort de l'affaire Refus global, Borduas adresse à James Johnson Sweeney une demande urgente, réclamant l'assistance immédiate de l'ex-directeur du Musée d'art moderne de New York pour organiser dans la première ville d'Amérique une exposition automatiste. «Je vis, constate-t-il, dans un drôle d'état depuis un mois! J'oscille entre la certitude d'avoir fait exactement ce que la conscience la plus exigeante m'obligeait de faire, et en même temps, l'impression d'une parfaite impossibilité de vivre en faisant vivre ma famille dans des conditions pareilles.» Même si Borduas a en apparence depuis longtemps anticipé la portée de son geste et accepté d'en assumer toutes les conséquences, il est visiblement effrayé par ses retombées concrètes. «Je pourrai tenir le coup, dit-il à Sweeney, quelques mois, au prix de la plus stricte économie.» On apprendra en

effet plus tard par sa femme Gabrielle que «Paul Émile allait à la pêche tous les jours. Parfois, la famille entière dépendait du produit de cette pêche pour manger». Cette situation familiale extrêmement précaire n'empêchera pourtant pas Borduas de continuer à soutenir auprès des journalistes Charles Doyon, Guy Jasmin et Stuart Keate que surviendra un «"réveil" du sens critique dans le Québec» et de défendre Refus global contre les lectures réductrices de Robert Élie (qui publie dans la Revue dominicaine en juillet-août 1949 «Au delà du Refus») ou, en 1950, du critique d'art Rolland Boulanger dans Le Canada et dans Notre temps.

Il faut attendre la fin de l'année 1952, c'est-à-dire le moment où il prépare son départ pour les États-Unis, où sévit déjà la chasse aux sorcières, pour voir Borduas tenter d'utiliser la presse écrite pour modifier la perception du public vis-à-vis de Refus global et son image «révolutionnaire». Le peintre n'est pas sans ignorer qu'il peut éprouver des difficultés à obtenir son visa d'entrée. Certains propos rapportés par Jean-Luc Pépin laissent clairement voir que Borduas, à ce moment, désire minimiser le plus possible la portée du geste de 1948: «On a faussé, déclare Borduas, le sens de ce refus global: il ne s'agit que d'un refus de la facilité, du conformisme. Il n'y a d'ailleurs jamais de refus global - le titre n'est pas de moi -; il aurait fallu dire acceptation globale, de la vie, de ses richesses...» Pour lui, le terme d'art libre qu'on a tellement reproché aux automatistes n'implique plus rien d'autre qu'un regard neuf sur le monde. Rien de tellement révolté dans tout cela, et pourtant, ce plaidoyer a choqué... La conférence de presse se termine sur ces mots: «Aujourd'hui mon bonheur est immense, je nage en pleine éternité. J'ai accepté ma folie 1.» La déclaration se veut rassurante, mais elle n'empêchera pas Borduas d'être convoqué par le consulat américain deux mois plus tard, qui lui demandera de justifier son abonnement à la revue communiste Combat...

En 1958, la perception de Borduas change encore: le peintre répond cette fois à un questionnaire que lui adresse Maurice Beaulieu, directeur de la revue Situations, qui paraîtra en février de l'année suivante sous le titre «Refus global dix ans après». Dans sa réponse prudente aux questions sur la fortune critique de Refus global, Borduas prend bien soin d'atténuer l'importance historique du manifeste, réservant plutôt sa portée à une modification du sens critique canadien et une nouvelle orientation du mouvement de l'art, ce qui était, soulignons-le, deux des buts visés par Borduas en publiant un texte dont l'influence devait d'abord s'exercer auprès des artistes et des critiques d'art. La rédaction du manifeste, dira-t-il cette fois, répondait pour lui à des nécessités d'abord intérieures: «Les raisons débordant, j'ai écrit - et signé - dans le temps Refus global sans trop savoir pourquoi. Peut-être uniquement parce qu'il était nécessaire à mon équilibre intérieur, dans sa relation avec l'univers, exigeant une correction aux formes inacceptables d'un monde imposé arbitrairement. Aujourd'hui, sans répudier aucune valeur essentielle, toujours valable, de ce texte, je le situerais dans une tout autre atmosphère: plus impersonnelle, moins naïve, et je le crains, plus cruelle encore à respirer 2.»

Un legs critique

Un dernier témoignage de Borduas paraîtra, cette fois de façon posthume, sous la plume de Jean Éthier-Blais: Borduas y pousse l'autocritique jusqu'à affirmer n'avoir, tout compte fait, que repris des idées qui circulaient déjà dans la société de son époque. C'est le fait d'avoir agi seul, d'être sorti du domaine plastique proprement dit pour élargir le débat et le reporter sur un terrain plus politique, de s'être arrogé enfin le pouvoir de l'écriture qui lui avait valu d'être ostracisé: «Cette oeuvre m'aura beaucoup nui. Non seulement par son contenu, que par sa forme, que par sa qualité de cri. Un professeur ne doit pas

crier dans le désert. Il peut hurler avec les loups, mais pas de cri solitaire. On pouvait croire que j'ai voulu ébranler la société. Il n'en était rien - tout ce que j'y exprime, d'autres avant moi l'avaient dit. Et toutes ces idées étaient dans l'air. Elles pouvaient être dites, il ne fallait pas qu'elles fussent écrites. Mais je ne regrette rien. Ce livre m'aura conduit à New York ou je me suis trouvé 3.»

Ces nombreux changements de perspective de la part de Borduas sont en eux-mêmes révélateurs du legs critique de Refus global. En cette année de commémoration du manifeste, il faut à notre tour nous demander comment ce texte peut et doit être relu. Loin d'être un objet fixe, Refus global demeure un signe culturel dynamique, se déplaçant à l'instar de ses interprétations dans le temps, mobilisant à nouveau, aujourd'hui comme hier, nos questions les plus actuelles, rejoignant enfin, selon une expression qu'affectionnait particulièrement le peintre, «ses inconnues».

1. Jean-Luc Pépin, «Borduas parmi nous», Le Droit, 18 octobre 1952, page 2; repris dans Paul Émile Borduas, Écrits I, édition critique par André G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe, Montréal, PUM, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1987, pages 652 et 653.

2. «Approximations», Écrits I, pages 541 et 542.

3. Jean Éthier-Blais, «Conversation rue Rousselet», Vie des arts, vol 5, n° 19, été 1960; pages 26 à 31; repris dans Écrits I, page 674.

Gilles Lapointe enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

ILLUSTRATION

Image tirée du film Via Borduas de Fernand Bélanger.

DOC. #:980509LE129

Le Devoir
Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E9

Les 50 ans de Refus global

Pour comprendre Borduas
Gagnon, François-Marc

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Long

CENTRE D'INTÉRÊT: Histoire, archéologie et généalogie; Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.; Artistes; Peinture

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Comment évoquer la figure de Borduas, l'auteur du texte qui a donné son nom au manifeste Refus global? Il est mêlé à mon tout premier souvenir d'enfance. Je me revois tenant la main de mon père. Nous marchons sur le bord du Richelieu, en route chez les Borduas... Plus tard, j'ai bien connu la maison de Saint-Hilaire où nous allions souvent, nous les enfants, pour jouer, et les parents pour discuter.

Cette maison existe encore, légèrement déplacée de son site originel et admirablement conservée grâce au soin jaloux du docteur Campeau qui en avait fait l'acquisition peu après la séparation de Borduas de sa famille. On devrait en faire un jour une maison historique, un petit musée, quelque chose... Après tout, c'est là qu'a vécu l'un de nos plus grands peintres et on l'a déjà fait pour des artistes de bien moins grande envergure que, par charité, je ne nommerai pas.

Puis, un peu avant Refus global, il y avait eu la rupture. Nos familles avaient cessé de se voir. Il y avait eu une fameuse querelle à la Société d'art contemporain (que tout le monde appelait à l'époque la CAS, de son acronyme anglais). Bien qu'élu président de cette société, Borduas sentit que son conseil, dont faisait partie mon père, ne l'appuierait pas dans les réformes et épurations qu'il aurait voulu faire. Depuis le temps de sa fondation, en 1939, jusqu'en 1948, les opinions avaient eu le temps de se radicaliser, et l'accueil à «toutes les tendances pourvu qu'elles ne fussent pas académiques», comme l'avait souhaité John Lyman, avait fait long feu. En 1948, c'est plutôt à Prisme d'yeux, les artistes regroupés autour de Pellan, qu'on aurait pu trouver ce genre d'esprit. Pour les jeunes amis de Borduas, la tolérance à l'«académisme moderne» qui était de mise à la CAS n'était plus acceptable. Quelle différence y avait-il en effet à répéter les formules de Matisse ou de Picasso plutôt que celles de Bouguereau ou de Cabanel? Dans les deux cas, l'invention n'y trouvait pas son compte. Qu'avait-on gagné à avoir combattu avec tant d'énergie l'académisme si c'était pour s'en accommoder sous des déguisements nouveaux?

Borduas dira que c'est lors de la présentation de la pièce de Claude Gauvreau, intitulée Bien-être, qu'il sentit que les gens de sa génération, c'est-à-dire ses amis adultes, n'étaient pas prêts à dépasser certaines bornes et, surtout, à réaliser où l'on en était dans le groupe automatiste. Les malentendus qui subsistaient après cette épreuve décisive devaient être dissipés. Borduas comptait sur Refus global pour ce faire. C'est bien ce qui est arrivé, mais avait-il mesuré sur le coup les conséquences du geste? Aussitôt publié, Refus global déclenche une campagne d'indignation dans la presse. On a pu repérer une centaine d'articles entre le 9 août, date de la publication du manifeste, et le début de janvier 1949, dénonçant à qui mieux mieux les idées du manifeste ou prenant partie pour ou contre le geste du ministre Paul Sauvé qui avait mis Borduas à la porte de l'École du meuble, où il enseignait.

Borduas se retrouva dans la rue, avec une petite famille à nourrir. Dans Projections libérantes, il s'écriait: «Enfin libre de peindre!», mais il y avait un peu de crânerie là-dedans. La vérité, c'est que la misère, la faillite de sa vie de couple, la fin de sa vie familiale menaçaient. Rien ne serait plus pareil dans la vie de Borduas après Refus global.

Il avait cru

Pourtant, il avait cru pouvoir dénoncer l'acte calculé, ce qu'il appelait peut-être maladroitement «l'intention». Il avait cru prêcher le respect des dons individuels, la générosité, la spontanéité ou, dans ses mots, «l'anarchie resplendissante». Il avait cru pouvoir dénoncer l'étroitesse d'esprit du clergé, son contrôle exagéré des consciences, la mise à l'écart de ce qu'il appelait «la pensée universelle» et qui consistait dans le merveilleux «trésor» que des générations d'artistes et de poètes nous avaient laissé, non certes pour le copier et le répéter, mais pour y ajouter notre propre contribution. Il avait cru pouvoir renvoyer dos à dos le capitalisme et le communisme parce que ne sentant ni dans l'un ni dans l'autre une volonté de «transformer» les sensibilités. Il y était beaucoup plus question de pouvoir, de contrôle et de

vengeance que d'une société qui aurait redéfini les rapports de ses membres autrement qu'en termes d'argent et de classes.

Avant tout, Borduas était professeur. Il avait eu à coeur de favoriser l'éclosion des talents artistiques de ses élèves. Il connaissait tous les faux préceptes qu'on avait mis dans leur tête pour en faire ce qu'il appelait des «esclaves», ayant renoncé à toute personnalité, anxieux de plaire et de faire comme tout le monde. C'est contre cette uniformisation qu'il avait lutté dans ses classes ou dans les réunions à l'atelier, étonnant tout le monde par la manière dont il classait les dessins de ses élèves, allant d'instinct vers les plus maladroits, les plus sincères.

Ceux qui l'ont connu comme professeur ont gardé un souvenir absolument ébloui de son enseignement, de sa disponibilité, du temps qu'il mettait à regarder les travaux de ses élèves, à leur faire découvrir ce qui leur appartenait en propre et ce qui était emprunté. Je sais bien que l'image que je tente de tracer ici de Borduas paraîtra trop modeste, trop humble, pour ce géant de la pensée libre au Québec. Mais il n'y avait rien de gigantesque chez Borduas, à commencer par sa taille qu'il avait plutôt petite. En revoyant ses oeuvres récemment regroupées dans deux salles du Musée des beaux-arts, j'étais frappé par leur format. Rien de colossal, rien de démesuré. Au contraire. Plusieurs petites toiles, tenant fermement sur le mur cependant. Et une volonté de dépassement, à chaque toile, jusqu'à la dernière qu'on dit toute noire mais qui est comme un mur qui craquerait devant trop de lumière aperçue de l'autre côté.

Ce professeur, ce bon maître fut aussi un très grand peintre. Il avait eu la chance de faire la connaissance d'Ozias Leduc dans sa jeunesse et de travailler à ses côtés. D'entrée de jeu, il avait bénéficié du rayon le plus intense de la peinture du Québec. J'ai toujours considéré Ozias Leduc comme notre peintre le plus intelligent, le plus penseur si l'on veut. Borduas dira qu'il lui avait permis de faire le passage de la Renaissance au surréalisme.

Il s'enthousiasma ensuite de la pensée d'André Breton et découvrit dans l'un de ses textes de feu, intitulé Château étoilé, le secret de la transposition de l'écriture automatique en peinture et, plus encore, l'idée d'un lien profond entre l'art que l'on fait et les idées que l'on défend, entre la conjoncture du temps et la peinture qu'elle impose, voire qu'elle rend nécessaire. Borduas, qui disait dans une lettre à Riopelle qu'il devait à Breton «le peu d'ordre» qu'il avait dans sa tête et qui craignait que ses «désordres» ne s'accordent pas avec les siens, devait autant au grand poète français qu'à Ozias Leduc. Mais se reconnaître des maîtres n'empêche pas de le devenir à son tour. Jamais la peinture de Borduas ne s'est reposée sur des acquis. Des petites pochades figuratives du début, si sensibles et si touchantes, aux austères tableaux noir et blanc de la fin, en passant par la période automatiste et celle de New York, la peinture de Borduas s'est constamment remise en question. Vers la fin de sa vie, il rêvait d'un «one big world»; il disait vouloir «posséder la terre entière» et décrivait sa peinture comme «cosmique». Il avait en horreur l'esprit de clocher et, j'en ai peur, «tous les nationalismes». On a parfois voulu faire de Refus global un texte indépendantiste avant la lettre. N'y était-il pas question d'un «espoir collectif» à naître? Oui, mais l'espoir envisagé par Borduas était à l'échelle de la planète et n'avait rien à voir avec ce qu'on pourrait mettre dans ces mots aujourd'hui. Borduas envisageait l'avènement d'une société d'où le travail corvée aurait disparu et aurait été remplacé par le travail passion. Autrement dit, il souhaitait à tous et à chacun de connaître un jour quelque chose du travail de création qui était devenu son pain quotidien. Son désir n'était pas restreint à nos seules frontières.

Nous n'avons que peu d'hommes exemplaires dans notre histoire. Borduas en est un. Certes, il a encore des ennemis qui le rendent responsable de tous leurs déboires, imaginant de faux débats entre abstraction et figuration. Abstraite, la peinture de Borduas? Allons donc! Il n'aimait pas ce mot. Il aurait voulu qu'on parle de sa peinture comme d'une peinture «concrète». Car, bien sûr, ce débat est un faux débat, comme celui de savoir si Refus global n'aurait engendré que des «enfants du désordre». Demandons-nous d'ailleurs ce que serait une jeunesse aimant l'ordre et incapable de révolte? N'y a-t-il rien aujourd'hui qui puisse la mobiliser? Aucune cause, aucune préoccupation écologique, aucune aspiration pour la paix, pour le développement des pays du Tiers-Monde, aucune croisade contre les préjugés racistes, homophobes, sexistes qui puisse l'enthousiasmer?

Déjà, dix ans après sa rédaction, Borduas avait dit que s'il avait à le récrire, il situerait le manifeste «dans une tout autre atmosphère; plus impersonnelle, moins naïve et, je le crains, plus cruelle encore à respirer». Il ajoutait: «Certes, je brûle d'amour, à ma limite, pour la Terre entière et ses habitants. Mais je n'ai foi qu'en peu d'hommes. Plus urgente apparaît la reconnaissance dans la foule des âmes ardentes susceptibles de transformer profondément l'aventure humaine que de se lier aux quantités sans espoir.»

Il aura été l'une de ces «âmes ardentes». Il fallait le dire en ce cinquantième anniversaire de la publication de Refus global.

François-Marc Gagnon enseigne à l'Université de Montréal.

ILLUSTRATION

Photographe: Perron, Maurice

Paul Émile Borduas assis devant le tableau Sous le vent de l'île, en 1947.

DOC. #:980509LE118

Le Devoir
Cahier spécial Samedi 9 mai 1998 E8

Les 50 ans de Refus global

Borduas et Refus global
Révision du mythe
Vigneault, Louise

TYPE: Dossier; Illustration, photo, etc.
LONGUEUR: Long
CENTRE D'INTÉRÊT: Artistes; Peinture; Histoire, archéologie et généalogie;
Société et sociologie; Ouvrages généraux, spécialisés, etc.
CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Québec

Le recul sur les événements qui ont entouré la publication de Refus global nous offre l'occasion de tenter une révision du mythe et des idéaux qui ont contribué à la création du manifeste en tant que construction idéologique et du personnage même de Borduas en tant qu'artiste et polémiste. Soulignons d'abord que l'action de Borduas et les idéaux formulés dans le manifeste s'inscrivent directement dans la tradition romantique, pour leur position subjectiviste, et dans la pensée moderniste, pour leur valorisation d'un humanisme abstrait individuel,

dans la visée d'une société à libérer. En abandonnant un consensus socioculturel jugé désuet et en résistant au monopole idéologique français, Borduas s'alliait à l'idéologie universaliste et, donc, au consensus plus large d'une communauté de pensée. Son besoin de rompre avec le modèle normatif européen visait à produire un art enraciné dans la réalité d'ici, sans toutefois tomber dans le régionalisme et le traditionalisme. En s'opposant aux valeurs conservatrices des élites traditionnelles, les signataires cherchaient évidemment à étendre l'entreprise esthétique à un projet de renaissance socioculturelle, à faire accéder à la fois l'art et la société canadienne-française à la modernité. Les tensions vécues par la communauté conservatrice aux prises avec les pressions progressistes croissantes ont été alors transposées de manière symbolique à travers les productions des automatistes. Libérées de leurs anciennes contraintes, les formes artistiques expérimentées par Borduas et ses disciples deviendront évidemment une métaphore de leurs idéaux de libre expression, de libre expérimentation et d'autonomie par rapport à la norme et à l'ordre imposé. Toutefois, si la révolte des automatistes s'est avérée plus que légitime à l'époque, étant donné l'étouffement dans lequel les maintenaient les contextes culturel, politique et social, on peut toutefois s'interroger sur la pertinence actuelle du mythe hégélien de l'artiste héroïque, cet avant-gardiste qu'on disait investi d'une mission sociale justifiée par des dons d'hyperconscience et de grande lucidité pour détecter les valeurs et paramètres d'une nouvelle société. Le cas de Borduas n'est pas un phénomène unique, mais l'importance que prendra son personnage dans la mémoire collective traduit l'engouement au Québec pour les causes de libération et d'autodétermination.

Entre le désir de plaider une cause individualiste ou de maintenir une cohésion au plan des intérêts des membres de la communauté, Borduas choisira avant tout la libération individuelle. Devant les besoins contradictoires qu'implique l'identité moderne, l'artiste se trouvera toutefois divisé entre le désir d'être reconnu et celui de rester intègre à ses aspirations, s'avérant en fin de compte incapable de faire coïncider le rêve et la réalité. En réaction à cet échec, il optera pour un éloignement, tantôt réel, tantôt symbolique, avec son milieu. Déjà, dans les années trente, devant le constat du manque d'ouverture de la société canadienne-française, Borduas avait formulé le projet de s'installer en Polynésie. Comme Gauguin à la fin du siècle dernier, il avait cherché à fuir les intentions néfastes de la civilisation occidentale matérialiste et bourgeoise à travers la nostalgie d'une culture prérationalnelle et préindustrielle. La distance qu'il prendra par rapport à l'image négative de la société québécoise, fondée depuis le XIXe siècle sur les thèmes de l'échec, de la résistance et de l'isolement, s'exprimera de diverses façons: par un attrait pour des périodes historiques associées au passé lointain (qui représentent une autorité et une force susceptibles d'apporter une nouvelle vigueur à notre propre civilisation), par un désir d'exil en pays exotique et, finalement, par une volonté de recréer un monde en accord avec le potentiel d'expression et de spontanéité associé au stade de l'enfance, ce paradis perdu. Comme plusieurs, Borduas tentera de restaurer un monde à l'image de cette dimension dite «authentique» et originelle. Cette attirance pour le lointain, historique et géographique, lui offrait alors une prise de distance totale par rapport au présent. En tant que mémoires susceptibles de construire un passé pour servir les intentions du présent, les constructions mythiques ont l'avantage de fournir une part de ressourcement ou de refuge compensatoire à une collectivité, agissant bien souvent plus efficacement que certaines réalités factuelles. Toutefois, si la fonction de ces constructions s'avère nécessaire dans le processus historique, la perpétuation de leurs contenus utopiques au delà du possible se bute inévitablement à des résistances.

Ainsi, malgré les efforts de Borduas pour acquérir une reconnaissance des milieux officiels et un appui des artistes progressistes, on refuse à l'époque de légitimer son apport et son statut d'artiste moderne. Lors du retour de Pellan, où celui-ci sera aussitôt reconnu par le milieu (fort de l'autorité que représentent ses années d'exil en France), et à la suite de la publication du manifeste, Borduas multiplie les emportements et les prises de distance, réelles ou symboliques. Malgré une certaine reconnaissance de son oeuvre à New York, ses projets d'exil, ses exils réels et les ruptures avec les siens le mèneront à nourrir une distance toujours plus grande par rapport à ses origines. Réagissant contre celles-ci, l'artiste creuse un fossé qui le distancie lui-même de certains buts qu'il s'était donnés. En s'élevant contre l'idéologie conservatrice, défensive et passéiste qui valorise la négation de l'individu au nom d'un idéal nationaliste et religieux, il cherche à imposer une réalité parallèle fondée sur des valeurs plus affirmatives. Toutefois, il n'arrive en fin de compte qu'à proposer une contre-image qui s'avère encore une fois négative puisqu'elle s'érige sur l'échec de la reconnaissance et sur une distance en réaction à cet échec. De cette manière, l'étape de l'affirmation n'aura pas lieu. Borduas deviendra néanmoins le représentant d'une expression identitaire élargie rejoignant les idéaux de la Révolution tranquille, et ce, malgré le fait qu'il se soit opposé à toute forme de nationalisme, ethnique ou démocratique. Il incarnera, pour plusieurs, le symbole d'une quête de liberté individuelle et collective, le héros culturel du Québec moderne, ayant remplacé la ferveur religieuse par une ferveur idéologique, anarchique et libératrice. De la même manière que les élites du XIXe siècle avaient érigé l'idéologie nationaliste conservatrice en la présentant comme le discours de tout un peuple, les successeurs de Borduas, qui feront partie des nouvelles élites montantes, intellectuelle, politique et artistique, valoriseront à leur tour certains paramètres véhiculées par Refus global en les imposant comme des vérités incontournables et en faisant de Borduas l'un des représentants mythiques de cette vision.

Cela étant, si nous assistons depuis quelque temps à des remises en question ou des propositions divergentes des anciens combats de la modernité, nous devons nous interroger à savoir si elles ne seraient pas symptomatiques d'un déplacement important par rapport aux solutions apportées jusqu'à présent. Dans l'intérêt des chercheurs et penseurs de demain, l'erreur serait de considérer ce virage comme un simple retour à la case départ.

Louise Vigneault est étudiante au doctorat en histoire de l'art à l'Université McGill.

ILLUSTRATION

Photographe: Tremblay, Richard-Max

Sans titre, 1942, gouache sur papier de Paul Émile Borduas.

DOC. #:980509LE117

La Presse

Nouvelles générales Dimanche 22 novembre 1998 A4

Québec débloque 150 000 \$ pour la maison de Borduas
Duchesne, André

TYPE: Nouvelle; Illustration, photo, etc.

LONGUEUR: Moyen

CENTRE D'INTÉRÊT: Patrimoine; Artistes; Peinture; Architecture et urbanisme; Subventions et aide de l'État

CENTRE GÉOGRAPHIQUE: Rive Sud

Le gouvernement du Québec a débloqué une somme de 150 000 \$ pour l'achat de la maison du peintre Paul-Émile Borduas, située au bord du Richelieu à Mont-Saint-Hilaire. On veut en faire un centre d'interprétation des automatistes et du Refus global, ce manifeste dont on célèbre le 50e anniversaire cette année.

«Ce qui est intéressant avec cette maison est que son style est précurseur d'un courant architectural. On ne voulait pas la voir disparaître», a expliqué hier le député du comté de... Borduas et président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau.

La résidence, qu'on associe au style Bauhaus, revêt aussi une grande valeur parce qu'elle n'avait pas d'égale lorsque Borduas en a dessiné les plans. Elle fut construite par son père, Magloire, en 1942. Borduas et sa famille l'occupèrent durant dix ans avant de la vendre à un couple d'amis, le docteur Alphonse Campeau et son épouse Fernande. Ils y habitent toujours.

«Nous avons voulu conserver l'esprit de cette maison. C'est une oeuvre d'art. Pour Borduas, il était important d'être à l'aise dans cette résidence. Partout où l'on est à l'intérieur, on voit la rivière et la montagne», a expliqué hier Fernande Campeau en recevant La Presse.

Le bâtiment est caractérisé par ses formes cubiques, ses petites chambres et une vaste aire ouverte, inondée de lumière naturelle en raison de l'importante fenestration.

«C'est serein. C'est clair, poursuit Fernande Campeau. Pour moi, c'est comme un temple à la famille», ajoute son mari.

Mme Campeau estime aussi que Borduas a été influencé dans la conception des plans par son ami, l'architecte Marcel Parizeau, oncle de l'ancien premier ministre du Québec.

Le couple a un tel attachement pour la valeur patrimoniale de la maison qu'il a conservé des meubles et accessoires créés par des amis de l'artiste et des étudiants de l'École du meuble où il enseignait. L'atelier a cependant disparu lorsqu'il a fallu déplacer la maison dont les fondations étaient menacées par un cours d'eau souterrain.

Depuis quelques années, les Campeau souhaitent se départir de la résidence pour des raisons de santé. Jean-Pierre Charbonneau a formé un comité provisoire, regroupant plusieurs organismes régionaux et la Ville de Mont-Saint-Hilaire, afin d'en faire l'acquisition.

Avec l'annonce de la subvention, en pleine campagne électorale, les démarches se sont accélérées. Dès la mi-janvier, la Fondation de la maison Paul-Émile Borduas sera constituée et son conseil d'administration formé. C'est ce comité qui négociera avec la famille Campeau l'achat du bâtiment.

Hier, dans l'entourage du député, on n'a pas voulu avancer de chiffres quant au coût d'acquisition. Par contre, on prévoit tenir une vaste campagne de financement afin d'assurer le succès de la transaction.

Par la suite, on prévoit que les activités de la fondation vont s'autofinancer. Déjà, l'Université de Sherbrooke et l'UQAM ont manifesté l'intérêt d'être présentes dans le futur centre.

Jointe par La Presse, une des deux filles de Paul-Émile Borduas, Renée, a qualifié le projet de bonne idée. «C'est une façon de la préserver», a-t-elle dit.

Une demande a aussi été faite afin de faire classer la maison comme monument historique.

Dans les années quarante, la maison de Paul-Émile Borduas était un lieu de rendez-vous et d'exposition des automatistes. Une partie du Refus global y a été rédigé. Les Campeau fréquentaient déjà les lieux. Hier, le Dr Campeau, qui a maintenant 80 ans, a évoqué ces lointains souvenirs, visiblement ému, les yeux tournés vers le Richelieu.

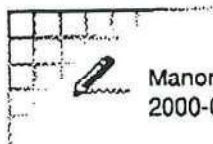
ILLUSTRATION

Photographe: Duchesne, André

Paul-Émile Borduas a dessiné les plans de sa maison, que son père a construite en 1942. Il y a habité dix ans avant de la vendre à un couple d'amis.

À l'intérieur, les Campeau ont conservé et utilisent plusieurs meubles créés par des amis du peintre ou des élèves de l'École du meuble où il a enseigné.

DOC. #:981122LA020



Manon Lepage
2000-02-16 09:43

Pour : Linda Paquet/225/QC/MCC
cc : Daniel L Guay/225/QC/MCC, Pierre Aubry/MONTE/MTL/MCC
Objet : Maison Paul-Émile Borduas

Linda,

Daniel aurait besoin de recommandations pour un avis d'intention de classement pour la Maison Paul-Émile Borduas.

Mercill



NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Daniel Guay

EXPÉDITEUR : Pierre Aubry

DATE : Le 21 février 2000

OBJET : Classement de la maison Paul-Émile Borduas
Mont-Saint-Hilaire
(Commande de cabinet : 33498)

Résumé de la demande

Demande de classement par de nombreux intervenants réunis dans une conférence autour du *Conseil montérégien de la culture et des communications* et comprenant notamment :

M. Jean-Pierre Charbonneau	Député de Borduas
M ^{me} Colette Comeau	Conseillère municipale, Mont-Saint-Hilaire
M. Laurent Olivier	Directeur général, Mont-Saint-Hilaire
M ^{me} Andrée Garon	Présidente, Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu
M. Pierre Bourbonnais	Maire de Chambly et président de la Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M ^{me} Danielle Chayer	Directrice générale, Corporation de développement touristique de la Vallée-du-Richelieu
M. Michel Clerk	Société d'histoire de Beloeil-Saint-Hilaire
M ^{me} Maude Céré	Conseil montérégien de la culture et des communications
M. André Michel	Président du Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
M. Jocelyn Fiset	Regroupement des artistes professionnels

Historique

Paul-Émile Borduas, l'homme

Le personnage Paul-Émile Borduas est important. Son manifeste du «*Refus Global*» est une date dans l'histoire de l'art au Québec et dans l'histoire même du Québec contemporain. Il annonce une nouvelle esthétique, une nouvelle pensée, avec ses espoirs et ses ouvertures mais aussi ses écarts et ses ruptures d'avec la tradition. Il préfigure sur le plan social «la révolution tranquille» naissante.

L'année 1998 a marqué le cinquantenaire du manifeste.

Son auteur, Paul-Émile Borduas, a marqué le Québec et Mont-Saint-Hilaire en particulier.

Il y est né en 1905 et est mort à Paris, en 1960.

Plus jeune, il a été l'élève d'Ozias Leduc, lui-même de Mont-Saint-Hilaire.

La maison de Paul-Émile Borduas

Entre 1945 et 1946, il conçoit et fait ériger au bord du Richelieu une maison pour lui-même, qui porte les influences de l'architecture cubique, inspirée du grand courant moderne initié par le Bauhaus et les grands architectes de la première moitié du XX^e siècle.

Sur le plan historique et particulièrement en raison de la dimension du personnage, cette résidence a une valeur évidente. C'est à cet endroit aussi, semble-t-il, qu'il aurait peaufiner le *Refus Global*.

Sur le plan architectural, le bâtiment est fort intéressant et représente au dire de quelques-uns, une oeuvre d'art en soi, au même titre que ses meubles ou ses peintures.

Rapport de Jacques Robert, analyste en architecture (15 juillet 1988)

Dans un rapport succinct (*pièce jointe en annexe 1*) commandé par le Ministère en 1988, l'auteur trace une évaluation intéressante de la valeur patrimoniale de cette maison et invite le Ministère à considérer l'opportunité d'accorder un statut juridique à la maison de Paul-Émile Borduas, sans se prononcer cependant sur un classement ou une reconnaissance.

Il est à noter que le bâtiment a subi quelques modifications, en particulier un nouveau parement métallique (assez banal) en remplacement du bois d'origine et un déplacement.

Sur ce dernier point on doit considérer tout de même que le déplacement a été mineur (de quelques pieds), qu'il a été fait pour des raisons de mauvaise qualité du sol seulement et qu'il ne met pas en cause, à notre avis, l'intégrité et l'authenticité de l'ensemble. À ce propos, il est permis de considérer que le bâtiment est toujours sur son «site d'origine» malgré les réserves qui sont faites dans ce rapport sur cette question.

Le rapport indique ainsi : *«L'état d'authenticité plutôt faible de la maison (surtout si l'on tient compte de son déplacement) atténue un peu ce très grand intérêt mais pas au point de l'annihiler.»*

Sur un autre plan, le rapport est plus critique encore : *«En revanche, la maison ne présente aucun intérêt à titre de lieu de création. L'atelier de Borduas était situé au sous-sol de la maison, dans l'espace qu'il avait réservé pour un garage. Le déplacement de la maison a fait disparaître cet espace.»*

Mais cet aspect «atelier» apparaît aujourd'hui quelque peu secondaire par rapport à la fonction principale d'un bâtiment qui est d'abord et avant tout manifestement résidentielle.

Malgré donc ces quelques réserves, le bâtiment conserve toujours aujourd'hui de très grandes qualités même sur le plan strictement formel et son état d'authenticité apparaît plus grand qu'il n'a été considéré dans ce rapport.

Commémoration du personnage

Mais au-delà même de la «qualité intrinsèque» du bâtiment, cette maison que Borduas a conçue et construite à l'époque même du Refus global constitue à notre avis, un élément majeur pour la commémoration du personnage.

Et de toutes les maisons qu'il a habitées au Québec tout au moins, celle-là apparaît la plus importante et la plus significative. Et c'est principalement pour cette raison que cette maison-là mérite d'avoir un statut national.

Pourtant sa maison natale, sise au 43, rue Saint-Henri existe toujours. Et même qu'elle soit assez banale, elle pourrait sans doute mériter aussi une reconnaissance ne serait-ce qu'en raison de l'importance du personnage.

À ce propos la Direction régionale compte faire la promotion d'une *citation* auprès de la municipalité.

Problématique

Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas

La Fondation incorporée en 1998, s'est donnée comme mandat d'acquérir, d'aménager et d'animer la maison Paul-Émile Borduas. Cette fondation est sous la présidence d'André Michel.

Aide à l'acquisition

Dans le cadre d'une entente spécifique Montérégie / Couronne métropolitaine, la maison Paul-Émile Borduas a déjà fait l'objet d'une aide ministérielle de 34 600 \$ dans l'année financière 1998-1999. Dans ce même cadre, un autre montant de 39 448 \$ a été ajouté dans la présente année financière 1999-2000 par d'autres partenaires participants.

Après de longues négociations avec le propriétaire actuel, l'acquisition n'a été complétée que fort récemment. Ce n'est que le 7 décembre dernier, que la Fondation de la Maison Paul-Émile-Borduas en est devenue officiellement le nouveau propriétaire.

Centre d'interprétation

La Fondation a déposé un projet d'animation de la maison Paul-Émile Borduas. Ce projet est contenu dans un document de référence intitulé « Développement d'un concept global pour la préservation et l'utilisation de la maison Paul-Émile Borduas ».

(Annexe 2)

Prévisions des dépenses pour le Ministère

Dans le cas d'un *classement*, le Ministère doit prévoir des demandes d'aide à la restauration qui peuvent s'élever jusqu'à 40% des coûts des travaux admissibles, de même que l'admissibilité du bâtiment au programme de remise de taxes foncières.

Mais dans les faits, le bâtiment est dans un excellent état physique et les coûts éventuels pourraient être limités à des aménagements relativement mineurs, tout au moins dans l'immédiat.

Quant au *centre d'interprétation* proprement dit, le Ministère ne prévoit pas d'aide quelconque ou récurrente au fonctionnement.

Recommandations

Compte tenu de l'importance du personnage Paul-Émile Borduas sur le plan artistique et de son influence dans l'histoire contemporaine du Québec ;

Compte tenu de l'intérêt général de commémorer le personnage Paul-Émile Borduas ;

Compte tenu de l'intérêt particulier de souligner l'événement du Refus Global (cinquantième anniversaire de sa parution en 1998) ;

Compte tenu que cette maison située au 621, chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire est la plus représentative parmi celles qu'il a habitées ;

Compte tenu de la qualité architecturale générale du bâtiment, conçu et construit par lui-même ;

Compte tenu déjà de l'engagement du Ministère à l'acquisition de cette propriété ;

Compte tenu du projet d'animation de cette maison prise en charge par le milieu local et régional ;

Compte tenu d'un appui très large du milieu pour un statut juridique ;

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE

- ***DE VOIR À OCTROYER UN STATUT DE CLASSEMENT DE MONUMENT HISTORIQUE À LA MAISON PAUL-ÉMILE BORDUAS, SITUÉE AU 621, CHEMIN DES PATRIOTES NORD À MONT-SAINT-HILAIRE;***
- ***DE DEMANDER UN AVIS À LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS SUR LE MÊME SUJET.***

Préparé par : Normand Rodrigue

Approuvé par : Odette Duplessis

p.j. Annexes
Photos